



Président
du Conseil du Trésor

President
of the Treasury Board

Les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts

1997

Pour toute information sur le contenu de ce rapport,
veuillez communiquer avec le Secteur de la diversification des modes de prestation
des services et de la politique sur les sociétés d'État

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

140, rue O'Connor

Ottawa (Ontario)

K1A 0R5

Téléphone (613) 957-0149

Télécopieur (613) 957-0160

Internet <http://www.tbs-sct.gc.ca>

Publiservice <http://publiservice.tbs-sct.gc.ca>

An English version is also available

©Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 1997

En vente au Canada chez votre libraire ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/1997-3F

ISBN 0-660-95798-1





SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

J'ai le plaisir de déposer l'édition 1997 du *Rapport annuel au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. Il s'agit du principal instrument par lequel le gouvernement renseigne les parlementaires et tous les Canadiens sur le rendement des sociétés d'État.

Pour la première fois cette année, nous faisons état du rendement des différentes sociétés d'État, par portefeuille ministériel dont elles relèvent. La variété et la complexité de ces organismes publics sont infinies, elles sont cependant toutes redevables devant le Parlement, par l'entremise de leur ministre responsable.

L'Examen des programmes a introduit une nouvelle dynamique. Les sociétés d'État dépendent de moins en moins du soutien financier gouvernemental, et de nouveaux organismes sont apparus dans le but d'alléger le fardeau du contribuable tout en adaptant les services aux besoins d'aujourd'hui.

Le gouvernement cherche constamment de nouvelles façons d'offrir ses programmes et ses services plus efficacement. Dans cette optique, il a récemment transféré à NAV CANADA la responsabilité du système de navigation aérienne. Transports Canada poursuit aussi la cession des aéroports fédéraux à des administrations aéroportuaires locales et régionales, et le milieu de la recherche participe en régime de concertation à la régie d'une nouvelle société, la Fondation canadienne de l'innovation. Si le projet de loi sur la Commission canadienne du blé est adopté, les intervenants auront dorénavant leur mot à dire dans la régie de cette commission.

Quel que soit le degré de participation de l'État dans ces sociétés, un mode de régie efficace demeure essentiel au bon fonctionnement de toutes ces entités. C'est dans cette optique que le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié l'an dernier des lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques.

Je suis heureux de constater que bon nombre de nos sociétés d'État ont déjà mis ces lignes directrices en œuvre et font état aujourd'hui de leurs activités selon ces paramètres.

Le Président du Conseil du Trésor,

Marcel Massé

Décembre 1997



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Vue d'ensemble du portefeuille	3
Fiches descriptives	31
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent.....	35
Administration de pilotage de l'Atlantique	39
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée.....	42
Administration de pilotage des Laurentides.....	45
Administration de pilotage du Pacifique.....	48
Banque de développement du Canada.....	51
Banque du Canada.....	55
Centre de recherches pour le développement international.....	58
Commission canadienne du blé.....	61
Commission canadienne du lait.....	64
Commission de la capitale nationale.....	68
Conseil canadien des normes	72
Conseil des arts du Canada.....	75
Construction de Défense (1951) Limitée	78
Corporation commerciale canadienne	82
Corporation de développement des investissements du Canada, La.....	86
Énergie atomique du Canada Limitée	89
Fondation canadienne des relations raciales	93
Marine Atlantique S.C.C.....	95
Monnaie royale canadienne.....	98
Musée canadien de la nature	101
Musée des beaux-arts du Canada	104
Office de commercialisation du poisson d'eau douce.....	107
Petro-Canada Limitée.....	110
Queens Quay West Land Corporation.....	112
Société canadienne des ports.....	115
Société canadienne des postes.....	119
Société canadienne d'hypothèques et de logement	124
Société d'assurance-dépôts du Canada.....	129
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	132
Société de développement du Cap-Breton	136





TABLE DES MATIÈRES (suite)

Société d'expansion du Cap-Breton	139
Société du Centre national des Arts	142
Société du crédit agricole	145
Société du Musée canadien des civilisations.....	148
Société du Musée national des sciences et de la technologie.....	152
Société du port de Halifax	155
Société du port de Montréal	158
Société du port de Prince Rupert.....	161
Société du port de Québec.....	164
Société du port de Saint John	167
Société du port de St. John's	170
Société du port de Vancouver	173
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	177
Société immobilière du Canada Limitée	180
Société pour l'expansion des exportations	183
Société Radio-Canada	186
VIA Rail Canada Inc.	191

Portefeuilles des sociétés	195
-----------------------------------	------------

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	203
---	------------

Liste complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	241
---	------------

Dépôt des rapports au Parlement	251
--	------------

Annexe

États financiers vérifiés de chacune des sociétés d'État mères



INTRODUCTION

Le *Rapport annuel au Parlement de 1997 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*, présenté par le président du Conseil du Trésor, résume les activités de toutes les sociétés d'État mères et celles des autres sociétés dans lesquelles le gouvernement du Canada détient des intérêts. Il comprend les sections suivantes :

- La section **Vue d'ensemble du portefeuille** décrit les importants faits nouveaux, les principaux événements qui se sont produits et les principales tendances qui se sont manifestées au sein des sociétés d'État, d'après le portefeuille de leur ministre de tutelle. Deux tableaux récapitulatifs présentent la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés ainsi que les données consolidées sur le financement et l'emploi des sociétés d'État par portefeuille ministériel.
- La section **Fiches descriptives** présente un profil de chaque société d'État mère, précisant son mandat, ses produits et services, les faits saillants de ses activités, son rendement, ses objectifs pour la prochaine période de planification et ses résultats financiers.
- La section **Portefeuille des sociétés** présente le répertoire des sociétés d'État mères et de leur portefeuille de sociétés.
- La section **Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts** est une compilation des autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts et elle présente des renseignements supplémentaires à leur sujet.



- La Liste **complète des sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts** est la liste alphabétique des organismes inclus dans le présent rapport et elle constitue une nouvelle section cette année.
- La section **Dépôt des rapports au Parlement** présente un rapport sur le dépôt des rapports annuels et des résumés des plans d'entreprise et des budgets, au Parlement, par les ministres de tutelle.
- L'**Annexe** présente les états financiers vérifiés de chacune des sociétés d'État mères.

Le *Rapport annuel au Parlement de 1997 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* est rédigé par le Secteur de la diversification des modes de prestation des services et de la politique sur les sociétés d'État, sous la gouverne du président du Conseil du Trésor. Il donne suite aux exigences énoncées aux articles 151 et 152 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui prescrivent que les documents ci-après doivent être déposés chaque année au Parlement :

- un rapport consolidé sur les activités des sociétés d'État mères, comprenant des renseignements sur toutes les sociétés d'État et les autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts;
- un rapport indiquant la date à laquelle les rapports annuels et les résumés des plans d'entreprise et des budgets devraient être déposés devant chaque chambre (pour la période de douze mois se terminant le 31 juillet), ainsi que la date véritable à laquelle les documents ont été déposés devant chacune des chambres.





VUE D'ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE

Historique et contexte

Avec la création de la Fondation canadienne des relations raciales, le portefeuille des sociétés d'État a connu une hausse en 1996-1997, le nombre de sociétés mères étant passé de 46 à 47. Chaque société d'État a sa propre mission à remplir du point de vue de la politique du gouvernement. Par conséquent, ces sociétés sont de dimension très variable, et chacune d'entre elles attend du gouvernement un niveau d'aide financière différent.

Une société d'État est une entité juridiquement distincte appartenant entièrement à l'État et administrée par un conseil d'administration. La loi constitutive de chaque société d'État, peu importe qu'il s'agisse d'une loi spéciale du Parlement ou d'articles constitutifs découlant de la *Loi régissant les sociétés par actions*, détermine son mandat, ses pouvoirs et ses objectifs.





Contexte de fonctionnement des sociétés

Repenser le rôle de l'État

Depuis longtemps, les sociétés d'État servent de modèle de diversification de l'exécution des programmes et de la prestation des services fédéraux par les ministères. Dans le *Rapport annuel au Parlement de 1996 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*, le président du Conseil du Trésor a souligné que le gouvernement avait commencé à prendre ses distances par rapport aux modèles utilisés jusqu'à ce jour dans le domaine de la prestation des services afin de laisser plus de place à des pratiques de gestion plus économiques et davantage axées sur la clientèle. En février 1997, le président du Conseil du Trésor a présenté un compte rendu des initiatives en cours visant à moderniser le mode d'exécution des programmes et de prestation des services aux Canadiens et aux Canadiennes dans le document *Repenser le rôle de l'État : un gouvernement pour les Canadiens*. Le gouvernement poursuit actuellement les travaux de restructuration entrepris à la suite de l'Examen des programmes afin de se doter d'un secteur public moderne, capable de relever les défis auxquels il est confronté.

Le présent examen du contexte de fonctionnement des sociétés indique les progrès que le gouvernement fédéral a accomplis dans le domaine de la diversification des modes de prestation des services. On y traite en outre de l'examen des mandats des sociétés d'État et d'autres questions d'intérêt général concernant l'ensemble du portefeuille des sociétés d'État du gouvernement.

I. Diversification des modes de prestation des services

Le *Cadre de diversification des modes d'exécution des programmes* du Conseil du Trésor présente plusieurs modes d'exécution auxquels les ministères peuvent recourir pour améliorer les services et moderniser leurs opérations. Le Cadre ne vise nullement à limiter la gamme des solutions envisagées par les services gouvernementaux pour restructurer les programmes et les activités. Certes, un grand nombre des modèles de prestation des services actuellement en usage conserveront leur utilité dans l'avenir, mais il pourra être nécessaire de recourir à des mécanismes organisationnels novateurs et à des ententes de partenariat et d'adopter une législation habilitante en conséquence.

Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, le gouvernement a créé plusieurs nouveaux organismes chargés d'exécuter ses programmes. Il a également commercialisé ou privatisé certaines activités et il a amorcé le processus de commercialisation ou de privatisation dans le cas de certaines autres. Il en sera question dans les paragraphes qui suivent.

Organismes de services

Les organismes de services sont censés être créés par une loi de constitution distincte tenant compte de leurs caractéristiques et de leurs besoins propres. En général, ils sont censés avoir à leur tête un premier dirigeant relevant d'un ministre; posséder en matière d'administration, de finances et de ressources humaines des pouvoirs souples et conformes au mandat de l'organisme dont ils relèvent; être axés sur le rendement et les





résultats et obéir à des exigences propres en matière de rapports et de responsabilisation. Dans le Budget de 1996, le gouvernement a annoncé la création de trois nouveaux organismes de services, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a été créée le 1^{er} avril 1997, en tant qu'établissement public. Les travaux se poursuivent en vue de la création de l'agence Parcs Canada et de l'Agence canadienne des douanes et du revenu.

Organismes de service spéciaux

Les organismes de service spéciaux (OSS) sont des entités chargées de la prestation des services au sein des ministères de l'État. On leur confère des pouvoirs plus directs et une responsabilité plus immédiate relativement à l'atteinte de résultats en augmentant leur marge de manœuvre en matière de gestion et en élargissant les règles et les contrôles administratifs. De leur côté, les OSS s'engagent à atteindre des niveaux convenus de rendement. Les cadres de fonctionnement des OSS sont approuvés par le Conseil du Trésor et ils sont mis en œuvre sans qu'il soit nécessaire d'adopter une loi. En 1996-1997, le Conseil du Trésor a approuvé la création de quatre nouveaux OSS, notamment Mesures Canada, les Services de la santé au travail et de l'hygiène du milieu, Partenariat technologique Canada et le Surintendant des faillites. Ainsi, on compte maintenant 19 OSS dont l'effectif global est d'environ 6 000 employés.

Fondations et commissions

Dans le Budget de 1997, le gouvernement a annoncé la création de la Fondation canadienne de l'innovation et d'un fonds de dotation de 800 millions de dollars au titre de la technologie. Ce fonds a pour objet d'offrir une aide financière pour la modernisation de l'infrastructure de recherche des universités et collèges du Canada, des hôpitaux de recherche et des établissements et organismes de recherche à but non lucratif qui y sont associés dans les secteurs de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. La Fondation est une société autonome menant ses activités à distance par rapport au gouvernement. Le gouvernement a nommé le président et, le 18 novembre 1997, celui-ci et le ministre de l'Industrie ont annoncé la nomination des 14 autres membres du conseil d'administration.

En septembre 1997, le ministre des Finances a déposé le projet de loi C-2 visant à créer la Commission canadienne de placement du Régime de pensions du Canada, qui a été annoncée dans le Budget de 1997. La Commission de placement gèrera et investira les sommes qu'on y transférera du compte du Régime de pensions du Canada. Le compte sera géré par un conseil d'administration constitué de 12 membres désignés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre des Finances, après consultation des provinces.





Ententes de partenariat

De plus en plus, le gouvernement fédéral cherche à conclure des ententes de partenariat avec les autres secteurs – organismes publics, privés, à but non lucratif – pour tirer parti de leurs atouts et de leurs moyens collectifs pour atteindre des objectifs communs.

Comme exemples récents d'ententes de partenariat, mentionnons les missions d'« Équipe Canada » à l'étranger visant à promouvoir les échanges commerciaux grâce à la collaboration entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur privé. Le programme Travaux d'infrastructure Canada conjugue les efforts de trois paliers d'administration et il a procuré des avantages à des collectivités de toutes les régions du Canada. L'achèvement de la construction en 1997 du Pont de la Confédération, qui relie l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, a été rendu possible grâce à un mode de financement novateur, à la collaboration du gouvernement fédéral et des provinces et à l'expertise du secteur privé.

Commercialisation et régie partagée

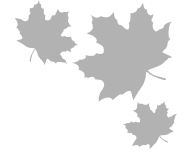
Dans des budgets antérieurs, le gouvernement a annoncé son intention de commercialiser des entités et des activités publiques dans les cas où l'on pouvait prouver que la commercialisation allait contribuer à améliorer les services et à réduire les coûts sans porter préjudice à l'intérêt du public. Les paragraphes qui suivent présentent des exemples de progrès accomplis dans ce domaine au cours du dernier exercice.

Le 31 octobre 1996, les activités du Système canadien de navigation aérienne ont été cédées à NAV CANADA – entreprise privée à but non lucratif, créée pour acheter le Système au prix de 1,5 milliard de dollars et pour l'exploiter. Le Système de navigation aérienne assure le contrôle du trafic aérien civil, fournit des services d'information en vol, notamment des bulletins météorologiques et un réseau d'aide à la navigation. NAV CANADA mène ses activités en autonomie par rapport au gouvernement, sauf dans certains domaines nettement définis, notamment la sécurité et les services aux collectivités éloignées et du Grand Nord.

Durant la période à l'étude, la Commission de la capitale nationale a conclu des marchés avec des entreprises privées pour des services de location et de gestion immobilière, ainsi que pour des services d'entretien et de loisirs dans le parc de la Gatineau. Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a amorcé l'impartition de quelques-uns des services d'architecture et de génie et de ses services immobiliers et de gestion immobilière. On prévoit que cette décision lui permettra de réduire ses coûts d'une quarantaine de millions de dollars par an.

En 1995, le gouvernement a revu le mandat et le financement d'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) dans le cadre de l'Examen des programmes. Il a alors été décidé que EACL devrait assurer la viabilité du programme CANDU. On a donc demandé à EACL de se concentrer sur cet élément et sur ses travaux de recherche et développement, ainsi que de planifier la fermeture de certaines installations, y compris les laboratoires





Whiteshell à Pinawa, au Manitoba. Par la suite, le gouvernement a annoncé le 19 décembre 1996 qu'il chercherait des partenaires privés intéressés à commercialiser le site de Whiteshell. La commercialisation porterait sur les activités d'EACL non essentielles à la poursuite du programme CANDU. La proposition faite en 1997 par Canadian Nuclear Projects Limited servira de fondement à des négociations plus poussées en vue de commercialiser les laboratoires Whiteshell.

Deux projets de loi, morts au Feuilleton lorsque le Parlement a été dissout en avril 1997 et qui ont des répercussions sur plusieurs sociétés d'État, ont été présentés à nouveau à la Chambre des communes en octobre 1997.

Le projet de loi C-9, loi maritime du Canada, a pour objet d'améliorer l'efficacité des principaux ports du Canada en créant un réseau portuaire national constitué d'administrations portuaires canadiennes (APC) administrées de façon autonome. Le projet de loi vise à simplifier le régime de réglementation des nouvelles APC et des autres ports actuellement administrés par Transports Canada et à dissoudre la Société canadienne des ports, réduisant ainsi le fardeau administratif et les frais généraux des principaux ports. Le projet de loi C-9 vise à abroger la *Loi sur les ports et installations portuaires publiques* et à permettre au ministre des Transports de commercialiser les activités du réseau Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent en concluant des ententes avec les usagers de la voie maritime ou tout autre groupe en vue d'exploiter et d'entretenir la Voie maritime. Ce projet de loi vise également à réviser le réseau de pilotage maritime. En vertu des dispositions du projet de loi, les administrations de pilotage recouvreraient tous leurs coûts des usagers de leurs services.

Le projet de loi C-4, qui vise à modifier la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, prévoit que les agriculteurs des divers secteurs électoraux éliront 10 des 15 membres proposés qui siégeront au conseil d'administration de la Commission canadienne du blé. Il prévoit également que le Canada continuera à garantir les prix provisionnels ainsi que les emprunts contractés par la Commission canadienne du blé et les comptes créditeurs découlant de certaines ventes de céréales à crédit.

Privatisation

En 1996-1997, le gouvernement a mené à terme deux grandes initiatives de privatisation amorcées au cours des années précédentes. En novembre 1995, le gouvernement a vendu la Compagnie des chemins de fer nationaux (CN) et obtenu un produit brut de 2,1 milliards de dollars, le paiement des actions étant réparti en deux versements. Le 26 novembre 1996, le gouvernement a perçu une somme de 900,9 millions de dollars constituant le dernier paiement. En septembre 1995, il a vendu 123,9 millions d'actions qu'il détenait dans Petro-Canada. Les acheteurs ont payé ces actions en trois versements répartis sur une période de dix-huit mois. En septembre 1996 et en mars 1997, le gouvernement a touché les deuxième et troisième versements dont la valeur globale s'est élevée à 1,053 milliard de dollars.





En 1996-1997, le gouvernement a mené à terme la privatisation du Groupe Communication Canada (GCC) qu'il a vendu à la société St. Joseph Corporation aux termes d'un processus concurrentiel d'appels d'offres.

Le gouvernement avait annoncé dans le passé son intention de vendre des actions minoritaires qu'il possédait dans la Compagnie nationale des produits de la mer Ltée, sous réserve de consultations menées avec la société et des conditions du marché. Le gouvernement avait également signalé son intention d'amorcer la vente de Theratronics International Limitée lorsque les activités de Theratronics le justifieraient. Le gouvernement maintient son engagement à l'égard de ces initiatives de privatisation.

II. Examen des mandats des sociétés d'État

L'examen du mandat d'Énergie atomique du Canada Limitée a pavé la voie à la commercialisation des laboratoires Whiteshell, dont il a été question précédemment dans la présente section.

En avril 1997, le ministre de tutelle de la Société canadienne des postes a garanti une fois de plus que la Société canadienne des postes ne serait pas privatisée et il a instauré des mesures visant à améliorer le service postal offert aux Canadiens. Des niveaux et des normes de service seraient établis pour les régions rurales du Canada et l'application des normes pour les régions urbaines et rurales du Canada serait contrôlée de façon distincte, et les résultats communiqués au ministre. La Société canadienne des postes axera principalement ses efforts sur la prestation du service poste-lettres. Afin de conserver un service poste-lettres à un prix abordable sans subvention, la Société canadienne des postes demeurera sur le marché des services concurrentiels, et on ne lui demandera pas de vendre les actions qu'elle possède dans Courrier Purolator. Le prix des timbres n'augmentera pas en 1997 ni en 1998. À l'avenir, lorsque les augmentations seront justifiées, elles seront moindres que le taux d'inflation, elles seront mises en vigueur pas plus d'une fois l'an et annoncées au moins six mois à l'avance.

Le ministre a également annoncé qu'un poste de protecteur du citoyen à la Société canadienne des postes serait créé et que ce dernier présenterait un énoncé qui serait intégré au rapport annuel de la Société. En outre, la Société canadienne des postes sera tenue de présenter un état annuel de son vérificateur sur l'interfinancement entre ses services concurrentiels et son service poste-lettres qu'elle exploite en vertu d'un privilège exclusif. Le 28 août 1997, la Société a annoncé qu'elle avait créé le poste d'ombudsman.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) procède actuellement à une restructuration afin de s'adapter à son nouveau mandat. Ainsi, la SCHL exploitera son fonds d'assurance de façon plus commerciale, elle représentera les intérêts du Canada dans le domaine du logement à l'échelle internationale et elle offrira aux gouvernements provinciaux et territoriaux la possibilité d'administrer les ressources dans le domaine du logement social. À ce jour, trois provinces et un territoire ont accepté de gérer les ressources fédérales dans le domaine du logement social. Afin de rationaliser son organisation, la SCHL a adopté une approche fondée sur des centres d'affaires régionaux.





Presque toutes les décisions liées au fonctionnement sont prises sur le terrain à partir de cinq centres d'affaires régionaux.

Questions d'intérêt général s'appliquant aux sociétés d'État fédérales

Régie des sociétés d'État

En juin 1996, le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances ont publié les *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*. Ces lignes directrices font fonction de critères sur lesquels se fondent les pratiques de régie et elles contribuent à consolider la responsabilisation.

Plusieurs sociétés d'État ont traité de la question de la régie des sociétés dans leurs rapports annuels. Pas moins de cinq d'entre elles ont indiqué qu'elles ont créé un comité de régie de la société. Nommément la Banque du Canada, la Banque de développement du Canada, la Société pour l'expansion des exportations, Énergie atomique du Canada Limitée et la Société Radio-Canada. Cinq autres sociétés d'État ont signalé qu'elles ont examiné la question de la régie de la société ou qu'elles procédaient à l'examen de la question.

Rémunération des cadres de direction

Après six ans de restrictions salariales, le gouvernement a réinstauré un régime de détermination des salaires en fonction du marché pour les employés des sociétés d'État. Il a signalé à la haute direction des sociétés d'État qu'il espère qu'elle adoptera une approche davantage axée sur le rendement pour concevoir les nouveaux régimes de rémunération. De plus, le gouvernement cherche à obtenir des conseils et des recommandations sur les modes et principes de rémunération à établir pour les cadres de direction de la fonction publique et les personnes nommées par le gouverneur en conseil dans les ministères et les sociétés d'État.

Le Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération des cadres supérieurs est censé présenter ses recommandations au président du Conseil du Trésor à la fin de 1997. Le président publiera le rapport du Comité.

Environnement

La protection de l'environnement demeure un objectif important pour les sociétés d'État et pour le gouvernement. Les politiques sur l'évaluation environnementale, qui ont été adoptées par les sociétés d'État, visent à obtenir des résultats exemplaires en garantissant que les projets d'importance seront évalués dans l'esprit de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

On s'attend à ce que les travaux visant à déterminer de quelle façon les sociétés d'État respecteront les objectifs gouvernementaux liés à la protection des espèces menacées et de l'environnement se poursuivront au cours du prochain exercice.





Langues officielles

En vertu de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement s'est engagé à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. L'article 42 de la Loi exige que le ministre du Patrimoine canadien, en consultation avec les autres ministres fédéraux, encourage et favorise la coordination de la mise en œuvre par les institutions fédérales de l'article 41.

En mars 1997, le ministre du Patrimoine canadien et le président du Conseil du Trésor ont de nouveau confirmé cet engagement en signant un protocole d'entente visant à garantir une responsabilisation accrue dans l'application des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles*. Ce protocole d'entente visait à donner suite au deuxième rapport du Comité mixte permanent des langues officielles concernant l'application des articles 41 et 42 de la Loi.

Le protocole d'entente établit un instrument destiné à encourager un certain nombre d'institutions fédérales, y compris plusieurs sociétés d'État, à intégrer à leurs procédures générales de planification stratégique et d'évaluation des activités qui visent à promouvoir le développement des collectivités de langues officielles minoritaires, conformément à l'engagement que le gouvernement a pris en vertu de l'article 41. Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournira des conseils aux sociétés d'État pour les aider à intégrer à leur processus général de planification stratégique des stratégies particulières ayant trait à la responsabilité qui leur est dévolue en vertu de cet article. Le ministère du Patrimoine canadien fournit au Secrétariat l'aide nécessaire en la matière.

Paiements en remplacement de l'impôt

Au cours de la période visée, le dernier rapport complémentaire du Comité technique mixte sur les paiements en remplacement de l'impôt a été présenté au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et au président du Conseil du Trésor. Le Comité constitué de représentants de la Fédération des municipalités canadiennes, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, s'est vu confier la mission de trouver des moyens d'améliorer l'équité du système de versement des paiements en remplacement de l'impôt foncier. Le Comité est parvenu à dégager un consensus à propos de plusieurs questions, notamment la nécessité de concevoir un mécanisme d'appels judiciaires et efficace. Les recommandations du Comité sont actuellement examinées par le gouvernement.

L'importance de la présentation des rapports au Parlement

La *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que chaque société d'État inscrite dans une annexe de la Loi présente chaque année un rapport ainsi que le résumé de son plan d'entreprise et de ses budgets qui seront déposés par la suite au Parlement. Le bon fonctionnement de tout cadre de responsabilisation repose sur la réception par le





Parlement et le gouvernement de données utiles sur le rendement de la société. Le résumé du plan d'entreprise présente au Parlement les objectifs de la société, qui ont été approuvés par le gouvernement, et les plans que la société entend mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs. Le rapport annuel, contenant les états financiers et le rapport du vérificateur, présente lui aussi des données sur la mesure dans laquelle les objectifs de la société ont été atteints durant la période de rapport.

Le présent rapport comprend une section intitulée « Dépôt des rapports au Parlement » qui fait état des rapports déposés au cours du dernier exercice.

Reconnaissance de l'excellence des rapports

La Société du crédit agricole et la Société d'assurance-dépôts du Canada ont été les lauréats de 1996 du prix d'excellence des rapports annuels des sociétés d'État du vérificateur général du Canada. Établi par le vérificateur général du Canada en 1994, le prix vise à mettre en valeur les sociétés d'État qui ont le mieux rendu compte de leurs activités et à inciter les sociétés à améliorer leurs rapports annuels ainsi que les résumés de leurs plans d'entreprise et de leurs budgets qu'elles présentent au Parlement.

Rendement des sociétés d'État

Dans cette partie, on résume les indicateurs suivants de rendement général déclarés par les sociétés d'État :

- crédits budgétaires;
- créances;
- actifs;
- bénéfice net;
- effectif.

La privatisation du CN a contribué à la diminution importante des agrégats financiers et des effectifs des sociétés d'État, et cette diminution est illustrée dans les tableaux de la présente section. Les données pour le CN portent sur la période allant jusqu'à 1994-1995. Il n'y a donc pas de données pour le CN à compter de 1995-1996. À la fin de cette section, les tableaux 9 et 10 présentent des données sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les effectifs des sociétés d'État, par portefeuille ministériel.

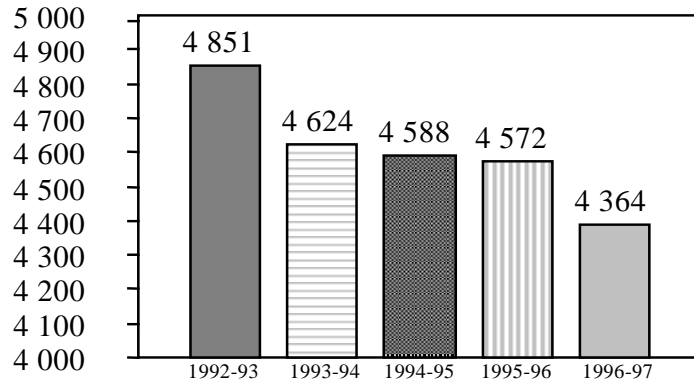
Crédits budgétaires

Les crédits budgétaires, ou le financement des sociétés d'État par le Canada, ont continué à diminuer. En 1996-1997, ces crédits se sont chiffrés à 4 364 millions de dollars, soit une baisse comparativement aux 4 572 millions l'année précédente. Le tableau 1 illustre la diminution des crédits au cours des cinq dernières années.



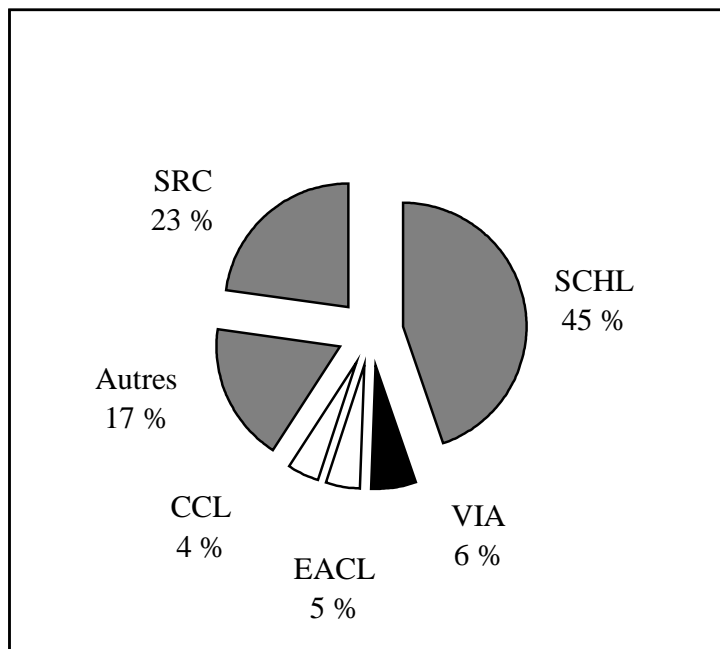


**Tableau 1 : Total des crédits budgétaires versés de 1992-1993 à 1996-1997
(en millions de dollars)**



En 1996-1997, 29 sociétés d'État ont reçu des crédits budgétaires. Le tableau 2 montre les cinq sociétés qui ont reçu les crédits les plus élevés. À elles seules, ces sociétés ont reçu 82 p. 100 des crédits versés aux sociétés d'État.

Tableau 2 : Principaux bénéficiaires de crédits budgétaires, 1996-1997



Société canadienne
d'hypothèques et de logement
(SCHL)

Société Radio-Canada (SRC)

VIA Rail Canada Inc. (VIA)

Énergie atomique du Canada
Limitée (EACL)

Commission canadienne du lait
(CCL)





Ces cinq sociétés étaient habituellement les principaux bénéficiaires des crédits budgétaires. En 1996-1997, l'ensemble des crédits qui leur ont été alloués est passé à 3 596 millions de dollars, comparativement à 3 818 millions en 1995-1996 – soit une baisse de près de 6 p. 100. La baisse de 173 millions de dollars du financement de la SRC représente le gros de la diminution en 1996-1997. Pour ce qui est de la SCHL, environ 90 p. 100 des crédits budgétaires vont aux ménages nécessiteux dans le cadre des engagements au titre des subventions à long terme.

La réduction du financement des sociétés d'État est conforme au budget de 1996 qui prévoyait, sur cinq ans, des réductions de 180 millions de dollars à la SCHL, de 63 millions à VIA Rail et de 74 millions à EAACL.

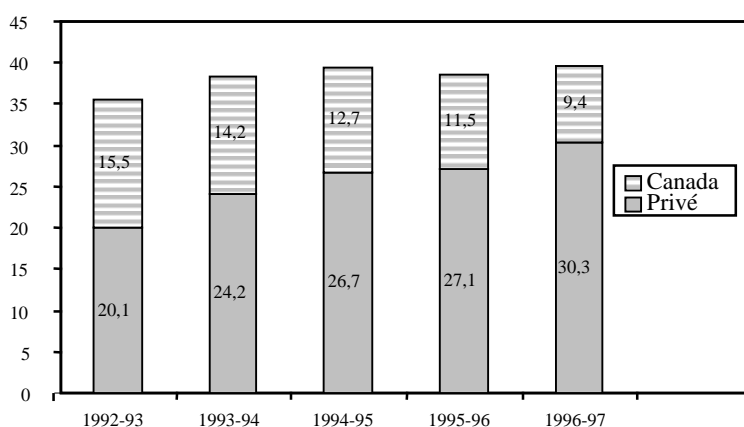
Dans l'ensemble, la baisse de 4,5 p. 100 par rapport à 1995-1996, de l'ensemble des crédits alloués aux sociétés d'État en 1996-1997, est inférieure à la diminution de 6 p. 100, au cours de la même période, des autres dépenses de programmes du gouvernement.

Créances

La valeur globale des créances des sociétés d'État, exception faite de la Banque du Canada, a augmenté de 2,8 p. 100, passant de 38,6 milliards de dollars, en 1995-1996, à 39,7 milliards, en 1996-1997. Ces chiffres englobent les créances dues à la fois au Canada et au secteur privé. Les sociétés d'État ont été incitées à emprunter du secteur privé, le cas échéant, et à réduire leurs emprunts du Canada.

Le tableau 3 montre que, depuis cinq ans, les sociétés d'État empruntent moins du Canada et davantage du secteur privé.

Tableau 3 : Endettements des sociétés d'État (en milliards de dollars)



La SCHL est la société la plus endettée du portefeuille. Conformément à la tendance illustrée au tableau 3, la Société continue de s'acquitter de la dette qu'elle a contractée à l'égard du gouvernement, et tous ses nouveaux emprunts sont obtenus du secteur privé.

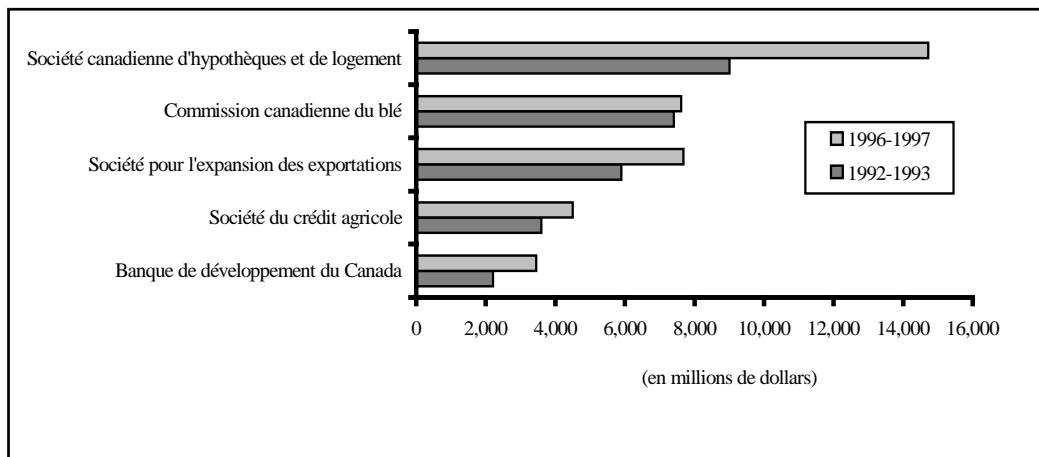




La Banque de développement du Canada, la Société pour l'expansion des exportations et la Société du crédit agricole sont trois autres principaux débiteurs. En 1996-1997, l'endettement global de ces trois intermédiaires financiers s'établissait à 15,6 milliards de dollars, comparativement à 14,6 milliards de dollars l'année précédente. Des prêts non remboursés de même valeur compensent toutefois ces créances.

Les cinq sociétés d'État ayant un endettement, en 1996-1997, supérieur à un milliard de dollars sont indiquées au tableau 4, qui illustre l'augmentation de leurs endettements respectifs depuis 1992-1993. L'augmentation, dans le cas de la SCHL, traduit les emprunts contractés auprès d'investisseurs privés afin de garantir des prêts directs dans le cadre du programme de logement social. En finançant elle-même les hypothèques liées aux projets de logement social, la SCHL a réduit de façon marquée les coûts supportés par le gouvernement fédéral au titre des subventions.

Tableau 4 : Sociétés ayant les créances les plus élevées en 1996-1997 et comparaison avec leur niveau d'endettement de 1992-1993



Actifs

Les actifs des sociétés d'État se sont établis à 56,7 milliards de dollars en 1996-1997, alors qu'ils n'étaient que de 53,8 milliards l'année précédente. Cette hausse de 5,4 p. 100 est compensée en partie par la hausse de l'endettement décrite précédemment.

Ce ne sont pas toutes les sociétés qui ont réussi à accroître leurs actifs. L'augmentation de l'actif de certaines sociétés a été compensée par la diminution de celui d'autres sociétés.

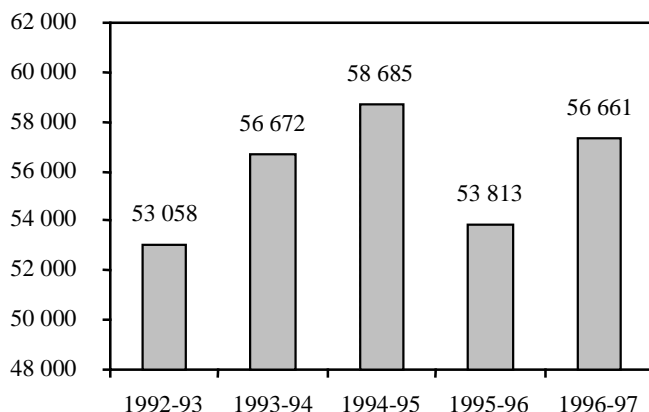
En 1996-1997, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société du crédit agricole, la Société pour l'expansion des exportations et la Banque de développement du Canada ont déclaré une augmentation de leur actif. Par contre, la Société d'assurance-dépôts du Canada, la Corporation commerciale canadienne, VIA Rail et la Société Radio-Canada ont fait état d'une baisse à ce titre.





Le tableau 5 illustre les fluctuations de la valeur des actifs des sociétés d'État au cours des cinq dernières années.

**Tableau 5 : Actifs des sociétés d'État, 1992-1993 à 1996-1997
(en millions de dollars)**



Bénéfice net

Dans l'ensemble, le bénéfice net des sociétés d'État ne s'est établi qu'à 53,1 millions de dollars en 1996-1997, alors qu'il se chiffrait à 594,1 millions de dollars l'année précédente. Cette chute vertigineuse s'explique essentiellement par la nouvelle méthode qu'utilise la Commission canadienne du blé pour déclarer son bénéfice net dans son rapport annuel. Ainsi, la Commission a décidé de ne plus y faire état d'un bénéfice net vu que ses recettes, une fois ses dépenses déduites, sont distribuées aux agriculteurs.

Un certain nombre de sociétés ont amélioré leur rendement financier en termes de bénéfices nets. Le tableau 6 indique les sociétés dont le bénéfice net a augmenté le plus en 1996-1997, par rapport à l'année précédente. D'autres sociétés ont cependant fait état d'une diminution de leur revenu net en 1996-1997. Le bénéfice net de la Société d'assurance-dépôts du Canada a ainsi diminué pour s'établir à 124,8 millions de dollars en 1996-1997, alors qu'il était de 446,2 millions en 1995-1996. De même, la Commission de la capitale nationale, le Fonds et caisse d'assurance et de garantie de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Marine Atlantique ont déclaré un bénéfice net inférieur à celui de l'an dernier. Le tableau 10, à la fin de la section « Vue d'ensemble », montre le bénéfice net des différentes sociétés par portefeuille ministériel.





**Tableau 6 : Sociétés ayant le plus augmenté leur bénéfice net en 1996-1997
(en millions de dollars)**

Société	Bénéfice net (perte nette)		Augmentation du bénéfice net
	1995-1996	1996-1997	
Société de développement du Cap-Breton	(207,4)	(30,1)	177,3
Société Radio-Canada	(159,8)	(23,0)	136,8
Société canadienne des postes	28,2	112,5	84,3
Société pour l'expansion des exportations	44,0	112,0	68,0
Conseil des arts du Canada	12,0	45,7	33,7
Énergie atomique du Canada Limitée	(9,9)	15,4	25,3
Banque de développement du Canada	31,6	50,7	19,1
Sociétés immobilières du Canada	0,5	10,4	9,9
Centre de recherches pour le développement international	(5,5)	2,1	7,6

Effectif

Le nombre d'employés des sociétés d'État a continué à diminuer. En 1996-1997, il s'est établi à 75 074, comparativement à 77 614 en 1995-1996, soit une diminution de 3,3 p. 100. La baisse est surtout attribuable à la réduction des effectifs à Énergie atomique du Canada Limitée, à la Banque du Canada, à la Société Radio-Canada, à la Société canadienne des postes, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à la Société de développement du Cap-Breton, à la Commission de la capitale nationale et à VIA Rail Canada Inc.

Le tableau 7 illustre la tendance à la baisse de l'emploi dans les sociétés d'État au cours des cinq dernières années. L'importante diminution entre 1994-1995 et 1995-1996 a été attribuable à la privatisation du CN.

Tableau 7 : Effectifs des sociétés d'État, 1992-1993 à 1996-1997

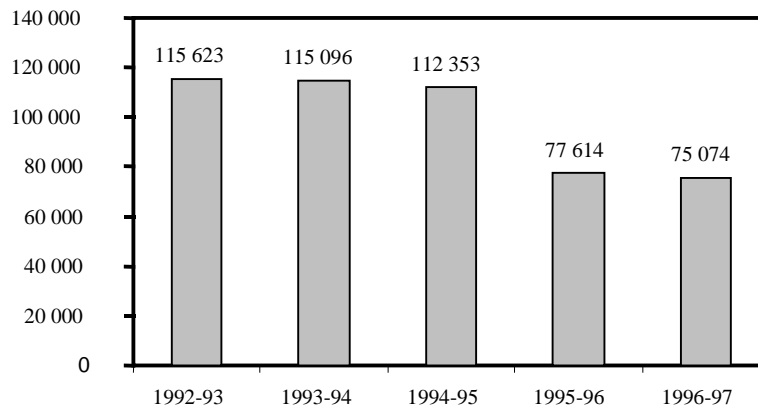




Tableau 8 : Sociétés d'État regroupées par portefeuille ministériel

<i>Affaires étrangères</i> Cr. : 97,5 E. : 357	<i>Patrimoine canadien</i> Cr. : 1 406,4 E. : 9 433	<i>Transports</i> Cr. : 383,5 E. : 7 270
Centre de recherches pour le développement international	Commission de la capitale nationale Conseil des Arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada	Administration de la voie maritime du Saint-Laurent Administration de pilotage de l'Atlantique Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée Administration de pilotage des Laurentides Administration de pilotage du Pacifique Marine Atlantique S.C.C. Société canadienne des ports Société du port de Halifax Société du port de Montréal Société du port de Québec Société du port de Prince Rupert Société du port de Saint John Société du port de St. John 's Société du port de Vancouver VIA Rail Canada Inc.
<i>Agriculture et Agroalimentaire</i> Cr. : 187,6 E. : 862		
Commission canadienne du lait Société du crédit agricole		
<i>Commerce international</i> Cr. : 10,9 E. : 692	<i>Pêches et Océans</i> Cr. : 0 E. : 32	
Corporation commerciale canadienne Société pour l'expansion des exportations	Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
<i>Finances</i> Cr. : 0 E. : 1 691	<i>Ressources naturelles et Commission canadienne du blé</i> Cr. : 241,0 E. : 6 023	<i>Travaux publics et Services gouvernementaux</i> Cr. : 2 010,2 E. : 47 529
Banque du Canada Corporation de développement des investissements du Canada Petro-Canada Limitée Société d'assurance-dépôts du Canada	Commission canadienne du blé Énergie atomique du Canada Limitée Société de développement du Cap-Breton	Construction de Défense (1951) Limitée Monnaie royale canadienne Queens Quay West Land Corporation Société canadienne d'hypothèques et de logement Société canadienne des postes Société du Vieux-Port de Montréal Inc.* Société immobilière du Canada Limitée
<i>Industrie</i> Cr. : 26,8 E. : 1 185		
Banque de développement du Canada Conseil canadien des normes Société d'expansion du Cap-Breton		

Cr. : Crédits budgétaires (en millions de dollars)

E. : Effectif

À la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1997.

* La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée, a été tenue, par décret en conseil (C.P. 1987-86), de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





Analyse sectorielle d'après le portefeuille d'appartenance

Au tableau 8 qui apparaît à la page précédente, les sociétés d'État fédérales sont regroupées selon les portefeuilles ministériels par l'intermédiaire desquels elles rendent compte de leurs activités au Parlement. Ce mode de regroupement par portefeuille est utilisé aux fins de l'analyse ci-après des questions et tendances ayant une incidence sur le secteur. Vous trouverez dans la section « Fiches descriptives » de ce rapport des renseignements spécifiques sur les différentes sociétés d'État.

Le tableau 9 fait état de la situation financière et de l'effectif des sociétés, tandis que le tableau 10 traite du financement et des résultats d'exploitation de chacune des sociétés. Ces tableaux, qui figurent à la fin de la présente partie, sont également structurés selon le regroupement par portefeuille du tableau 8.

Pour les sociétés d'État dont l'exercice a pris fin le 31 juillet 1997 ou après cette date, le rapport fait état des données financières pour l'exercice clos en 1996. Ainsi, en ce qui concerne la Commission canadienne du lait et la Commission canadienne du blé, la période visée par ce rapport se termine le 31 juillet 1996, tandis que pour le Centre national des Arts, elle se termine le 31 août 1996. Les données concernant toutes les autres sociétés d'État se rapportent aux périodes 1996 ou 1996-1997.

On mentionne plusieurs fois dans cette section le « pourcentage d'autosuffisance » d'une société ou d'un groupe. Ce terme renvoie au ratio entre les recettes et les dépenses d'exploitation.

Affaires étrangères

Le Centre de recherches sur le développement international (CRDI) est la seule société d'État faisant partie du portefeuille des Affaires étrangères. En 1996-1997, le CRDI possédait un effectif de 357 employés, une réduction de 66 par rapport à l'année précédente, et il a reçu des crédits budgétaires d'une valeur de 97,5 millions de dollars. De cette somme, le CRDI a consacré 83,7 millions de dollars à des travaux de recherche et de développement. Son ratio d'autofinancement a été de 20 p. 100.

La société a signalé qu'elle changeait d'orientation pour relever le défi du développement à l'ère de l'information. En particulier, elle appliquera désormais une approche multidisciplinaire aux problèmes de pauvreté dans le monde, plutôt que de suivre les méthodes traditionnelles de recherche scientifique.

Agriculture et Agroalimentaire

Pendant l'exercice à l'étude, la responsabilité relative à la Commission canadienne du blé a été confiée à un autre portefeuille au moment où l'ancien ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est devenu ministre des Ressources naturelles tout en conservant la responsabilité de la Commission canadienne du blé. En 1996-1997, les deux dernières sociétés d'État ressortissant au portefeuille d'Agriculture et Agroalimentaire possédaient

Commission canadienne du lait Société du crédit agricole





un effectif de 862 employés, tandis que l'effectif de la Société du crédit agricole était de 800 employés. La Commission canadienne du lait a été la seule société du portefeuille à recevoir des crédits budgétaires. Elle a reçu 187,6 millions de dollars dont 98,5 p. 100 sous forme de subventions aux agriculteurs.

La Commission canadienne du lait est un facilitateur de premier plan au sein de l'industrie laitière canadienne. C'est à elle qu'il appartient de garantir aux producteurs et aux transformateurs laitiers la possibilité d'obtenir un rendement équitable de leurs travaux et de leurs investissements en administrant des politiques et des programmes répondant à leurs besoins tout en assurant aux consommateurs canadiens l'accès à un approvisionnement constant et suffisant de produits laitiers de grande qualité.

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission assure un cadre pour la participation du gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, élément crucial, en raison du partage des compétences au sein de l'industrie. Parmi les principales questions auxquelles l'industrie laitière est confrontée, mentionnons l'élimination progressive des subventions laitières, l'élaboration d'une politique laitière à long terme, l'établissement des prix du soutien et la production de lait en régime non contingenté.

Tout en finançant les producteurs primaires canadiens ainsi que les entreprises agricoles et paraagricoles, la Société du crédit agricole devra tenir compte du virage radical imposé par les consommateurs ou résultant de la concurrence accrue et des progrès technologiques. Ces éléments se font sentir non seulement dans le secteur agricole, mais aussi dans l'ensemble de l'économie canadienne.

Commerce international

En 1996-1997, la Corporation commerciale canadienne (CCC) a reçu des crédits budgétaires de 10,9 millions de dollars. Pour sa part, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) s'est autofinancée. L'effectif combiné de ces deux sociétés était de 692 employés, dont 602 travaillaient à la SEE. Les deux sociétés ont enregistré une amélioration de leur bénéfice net en 1996-1997, la SEE étant responsable de 97 p. 100 de la hausse de 70,3 millions de dollars par rapport à 1995-1996.

Corporation commerciale canadienne Société pour l'expansion des exportations

Le rôle des deux sociétés est différent en ce qui concerne la promotion des exportations canadiennes. Grâce à ses rapports avec les gouvernements étrangers et les organismes internationaux, la CCC facilite la vente des produits canadiens en assumant le rôle d'entrepreneur principal. Le rôle de la SEE est de réduire les risques financiers que courent les exportateurs canadiens en leur consentant des prêts et des garanties et en leur fournissant de l'assurance-crédit et d'autres services financiers.





Finances

Le ministre des Finances est ministre de tutelle de quatre sociétés d'État. La plus grosse, la Banque du Canada, élabore et met en œuvre la politique monétaire du Canada et elle fait fonction de mandataire financier du gouvernement. Les autres sociétés d'État faisant partie de ce portefeuille fournissent toute une gamme des services allant de l'assurance-dépôts à la gestion des finances.

En 1996-1997, ces sociétés possédaient un effectif global de 1 691 employés, dont 1 600 travaillaient pour la Banque du Canada. Ces sociétés d'État appartenant au portefeuille des Finances n'ont pas reçu de crédits budgétaires au cours de l'exercice. Le bénéfice net de ces sociétés, à l'exception de la Banque du Canada, a chuté de 473 millions de dollars où il se situait en 1995-1996, à 142 millions en 1996-1997. La Société d'assurance-dépôts du Canada est responsable de 97 p. 100 de cette baisse. La valeur globale des dividendes versés au Canada s'est élevée à 31,3 millions de dollars en 1996-1997, comparativement à 10 millions l'année précédente. C'est la Corporation de développement des investissements du Canada qui a versé ces dividendes.

Banque du Canada
Corporation de développement des investissements
Petro-Canada Limitée
Société d'assurance-dépôts du Canada

Industrie

Les activités menées par les sociétés d'État faisant partie du portefeuille d'Industrie vont de l'intermédiation financière à la promotion de normes. On s'intéresse également, dans ce portefeuille, au développement régional.

Le ministre de l'Industrie est en outre responsable des trois organismes publics canadiens de développement régional, soit l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Bureau fédéral de développement régional (Québec) et Diversification de l'économie de l'Ouest.

Banque de développement du Canada
Conseil canadien des normes
Société d'expansion du Cap-Breton

En 1996-1997, l'effectif des trois sociétés d'État de ce portefeuille était de 1 185 employés, dont 90 p. 100 travaillaient à la Banque de développement du Canada (BDC). Pour sa part, la Société d'expansion du Cap-Breton a touché 14,7 millions de dollars sur les 26,8 millions de crédits budgétaires octroyés à ces trois sociétés.

En 1996-1997, toutes les sociétés d'État appartenant à ce portefeuille ont enregistré un accroissement de leur bénéfice net par rapport à l'année précédente. La valeur globale des dividendes versés au Canada pendant l'exercice s'est élevée à 3,4 millions de dollars. Ces dividendes ont tous été versés par la Banque de développement du Canada.





En avril 1996, le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a publié un rapport intitulé *les Institutions financières de l'État*. Dans ce rapport, le Comité a examiné comment les institutions financières fédérales, c'est-à-dire la Société pour l'expansion des exportations, la Corporation commerciale canadienne, la Banque de développement du Canada et la Société du crédit agricole, fonctionnent en relation avec le secteur privé et les unes par rapport aux autres. Le Comité s'est aussi penché sur le fonctionnement de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, du Bureau fédéral de développement régional (Québec) et du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest.

En réponse au rapport du Comité sénatorial, en juillet 1996, le ministre de l'Industrie a déclaré qu'au cours de l'exercice précédent, les organismes avaient suivi toute une série de changements visant à améliorer le service à la clientèle et à réduire les doublons et les chevauchements. Afin de garantir la poursuite des progrès accomplis, le ministre a annoncé la création du Conseil des institutions financières de l'État (CIFE) constitué des présidents et des premiers dirigeants des IFE et des sous-ministres des ministères visés.

Patrimoine canadien

Au cours de la période visée, les sociétés d'État faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien employaient 13 p. 100 de l'effectif de l'ensemble des sociétés d'État, soit 9 433 employés au total.

À l'exception de la Fondation canadienne des relations raciales, dont les activités ont commencé en 1996, les crédits parlementaires qui leur étaient affectés s'élevaient à 1,4 milliard de dollars en 1996-1997, soit une diminution de 203,7 millions de dollars ou 12,2 p. 100 par rapport à 1995-1996. À l'exception du Musée canadien de la nature et du Centre national des Arts, toutes les sociétés faisant partie de ce portefeuille accusaient une diminution de leurs crédits budgétaires.

Commission de la capitale nationale Conseil des arts du Canada Fondation canadienne des relations raciales Musée canadien de la nature Musée canadien des civilisations Musée des beaux-arts du Canada Musée national des sciences et de la technologie Société du Centre national des Arts Société Radio-Canada Téléfilm Canada

Le bénéfice net des sociétés d'État faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien s'est accru en 1996-1997, le bilan étant passé d'une perte nette de 390 millions de dollars à une perte nette de 268,7 millions de dollars. Le pourcentage d'autosuffisance de ces sociétés est demeuré relativement stable à 21 p. 100 en 1996-1997, par rapport aux années précédentes.

En conséquence de la diminution des crédits accordés aux fins de l'administration des programmes et en prévision des diminutions ultérieures que subiront les crédits parlementaires qui leur sont accordés, les sociétés d'État appartenant au portefeuille du





Patrimoine canadien rationalisent actuellement leurs opérations et leurs structures de gestion et se lancent à la recherche d'autres sources de financement, y compris les campagnes de financement, les commandites et les opérations commerciales. Par exemple, le *Plan d'action de 1996-1997* de Téléfilm Canada, révision à grande échelle des programmes, des activités et des procédures d'exploitation de la société, a donné lieu à une réduction de 25 p. 100 de ses dépenses d'administration. Par ailleurs, le Musée national des sciences et de la technologie s'est efforcé d'obtenir une part accrue de son budget de fonctionnement au moyen des droits d'entrée, de la vente de ses produits et services, de commandites et de dons.

Pêches et Océans

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce est la seule société d'État relevant du portefeuille de Pêches et Océans. La société possédait un effectif de 32 employés en 1996-1997 et elle mène ses activités en régime d'autofinancement. Les bénéfices réalisés à la fin de l'exercice sont répartis entre les pêcheurs qui sont ses clients.

La société a relevé que les produits de la pêche qu'elle commercialise font face à une concurrence accrue au sein de l'industrie des poissons et fruits de mer et à l'extérieur de ce secteur. Cependant, elle est stimulée par les recettes engendrées par les nouveaux marchés de l'Europe de l'Est et d'ailleurs.

Ressources naturelles et Commission canadienne du blé

Au cours de la période de rapport, la Commission canadienne du blé a été annexée à ce portefeuille au moment où l'ancien ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est devenu ministre des Ressources naturelles. Les trois sociétés ont employé au total 6 023 employés en 1996-1997, dont 61 p. 100 à Énergie atomique du Canada Limitée (EACL). Les crédits budgétaires accordés à ces sociétés ont connu une augmentation importante, étant passés de 174,6 millions de dollars où ils se situaient en 1995-1996 à 241 millions de dollars en 1996-1997. Cette augmentation a été attribuable aux 23 millions de dollars versés à l'EACL au titre de ses frais de restructuration et à des crédits remboursables de 43,5 millions de dollars versés à la Société de développement du Cap-Breton (SDCB).

Commission canadienne du blé Énergie atomique du Canada Limitée Société de développement du Cap-Breton
--

Parmi les défis que l'industrie canadienne des céréales sera appelée à relever dans l'avenir, mentionnons la culture biotechnologique en usine, l'enregistrement des marchés, l'évolution du rôle de la technologie, la rapidité de l'évolution des marchés et des pratiques de prestation et la réduction du nombre de silos primaires du Canada. En outre, le projet de loi C-4, qui vise à modifier la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, a une incidence directe sur la Commission et ses clients.

EACL et SDCB ont tous deux fait état de progrès en ce qui concerne la gestion de l'environnement. EACL a officiellement adapté son programme de protection de l'environnement, et SDCB a commencé l'élaboration d'un système de gestion de l'environnement, qui portera sur des éléments comme la structure organisationnelle, la





planification, les pratiques et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre et maintenir les politiques environnementales. Les deux systèmes sont fondés sur les normes de gestion de l'environnement préconisées par l'Organisation internationale de normalisation.

On a confié au Comité spécial du Sénat sur la Société de développement du Cap-Breton le mandat d'examiner le rapport annuel, le plan d'entreprise et les rapports d'étape de la société. Le Comité doit remettre son rapport définitif au plus tard le 15 décembre 1997.

Transports

Le ministre des Transports est ministre de tutelle d'un plus grand nombre de sociétés d'État que n'importe quel autre ministre. Les quinze sociétés d'État mères qui composent ce portefeuille comprennent les sociétés portuaires, les administrations de pilotage et les sociétés de transport ferroviaire et maritime. Ce portefeuille comprend également deux filiales à 100 p. 100, soit les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. et la Corporation du pont international de la voie maritime Limitée, dont les résultats financiers ne sont pas consolidés avec ceux de leur société d'État mère.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent
Administration de pilotage de l'Atlantique
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée
Administration de pilotage des Laurentides
Administration de pilotage du Pacifique
Marine Atlantique S.C.C.
Société canadienne des ports
Société du port de Halifax
Société du port de Montréal
Société du port de Prince Rupert
Société du port de Québec
Société du port de Saint John
Société du port de St. John's
Société du port de Vancouver
VIA Rail Canada Inc.

En 1996-1997, les sociétés d'État appartenant à ce portefeuille possédaient un effectif global de 7 270 employés, qui équivaut à 9,7 p. 100 de l'effectif global de toutes les sociétés d'État. Les crédits budgétaires accordés à ces sociétés s'élevaient à 384 millions de dollars en 1996-1997, soit une diminution de 9,5 p. 100 par rapport à l'année précédente. La valeur globale des dividendes versés au Canada pendant l'exercice s'est élevée à 6,2 millions de dollars, dont 92 p. 100 provenaient de la Société du port de Vancouver et de celle du port de Montréal.

Les sociétés d'État qui composent le portefeuille des Transports sont devenues de plus en plus financièrement autonomes au cours des cinq derniers exercices. En 1996-1997, leur taux d'autofinancement était de 74 p. 100, par rapport à 57 p. 100 où il se situait en 1992-1993. Les pertes totales en 1996-1997 pour ces sociétés d'État représentaient 140,7 millions de dollars. Marine Atlantique S.C.C. a accusé une perte de 75 millions de dollars et VIA Rail, une perte de 70 millions de dollars. En outre, les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. ont fait état d'une perte nette de 28,7 millions de





dollars. Ces pertes ont été annulées par le bénéfice net enregistré par la plupart des autres sociétés d'État qui s'occupent de transport.

Depuis 1989, VIA a porté à 47 p. 100 le taux de recouvrement de ses frais d'exploitation et ramené à 245 millions de dollars la valeur globale des fonds qu'elle attend du gouvernement. Elle a pu atteindre ces résultats en procédant à une réduction de ses coûts, en administrant un programme permanent de réduction de son effectif et en renégociant des conventions collectives tout en réalisant des gains modestes dans le domaine des recettes. Entre 1992 et 1996, les crédits budgétaires de VIA ont été réduits de 143,7 millions de dollars. Une autre réduction de 29 millions de dollars est prévue pour 1997-1998.

Des pressions continuelles s'exercent sur VIA Rail pour l'amener à réduire sa dépendance à l'égard des crédits gouvernementaux et à recouvrer une plus grande partie de ses frais au moyen des tarifs qu'elle exige de ses passagers. Une grande partie de son matériel est désuet et, bien qu'il ait été mis à neuf, il faudra le remplacer.

En 1996-1997, le secteur des transports maritimes du portefeuille des Transports a reçu 110,5 millions de dollars en crédits budgétaires et a employé 4 210 personnes, comparativement à 4 237 en 1995-1996. À l'exception de l'Administration de pilotage des Grands Lacs, de Marine Atlantique S.C.C., de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et de la Société du port de Vancouver, toutes les sociétés appartenant au secteur des transports maritimes ont enregistré une amélioration de leur bénéfice net en 1995-1996.

En 1996-1997, le gouvernement a renoncé à recouvrer des prêts d'une valeur approximative de 23 millions de dollars effectués par les sociétés portuaires auprès du gouvernement fédéral. De cette somme, une créance de 5 millions de dollars a été annulée en faveur de la Société du port de Prince Rupert et une créance d'environ 18 millions de dollars a été annulée au bénéfice de la Société du port de Saint John. À cette dernière, s'est ajoutée une créance de 19 millions de dollars que la province du Nouveau-Brunswick a renoncé à recouvrer, portant ainsi à 37 millions de dollars la valeur des créances annulées pour assurer la viabilité financière de la société une fois qu'elle sera devenue une administration portuaire canadienne¹. Le gouvernement fédéral a également renoncé à recouvrer une créance de 6,3 millions de dollars à l'égard du Fonds de prêts interportuaires de la Société canadienne des ports (SCP), somme équivalant à la créance à laquelle la SCP a renoncé en faveur de la Société du port de Québec.

Le projet de loi C-9, la loi maritime du Canada, aura des répercussions importantes sur les sociétés d'État œuvrant dans le secteur maritime. Il a été question de ces répercussions dans la section « Vue d'ensemble du portefeuille » et elles sont mentionnées dans la section « Fiches descriptives ».

¹ Nouvelle structure corporative prévue pour les sociétés de port locales, contenue dans la loi maritime du Canada qu'il est projeté d'adopter.





Travaux publics et Services gouvernementaux

Ce portefeuille comprend des sociétés d'État exerçant plusieurs fonctions différentes dont la gamme va de la gestion des marchés à la frappe des pièces de monnaie de circulation. Les deux plus grosses sociétés d'État de ce portefeuille sont la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société canadienne des postes.

Construction de Défense (1951) Limitée Monnaie royale canadienne Queens Quay West Land Corporation Société canadienne d'hypothèques et de logement Société canadienne des postes Société du Vieux-Port de Montréal Inc. Société immobilière du Canada Limitée

En 1996-1997, les sept sociétés d'État faisant partie du portefeuille de Travaux publics et Services gouvernementaux possédaient un effectif global de 47 529 employés dont 43 831 étaient employés par la Société canadienne des postes, soit 58 p. 100 de l'effectif global de toutes les sociétés d'État.

Les sociétés d'État faisant partie de ce portefeuille ont reçu en tout des crédits budgétaires de 2 milliards de dollars. De ce montant, la SCHL a reçu 1,97 milliard de dollars, soit 45 p. 100 de tous les crédits budgétaires alloués aux sociétés d'État. De cette somme, la Société a consacré 1,87 milliard de dollars à son mandat permanent d'assurer le financement de logements sociaux. La SCHL s'acquitte de cet élément de son mandat en participant à des projets de logement subventionné, au nom du gouvernement fédéral. La Société a également pour rôle d'offrir de l'assurance hypothécaire, de garantir des titres hypothécaires et de protéger les taux hypothécaires.

Les sociétés d'État faisant partie du portefeuille de Travaux publics et Services gouvernementaux ont enregistré une amélioration importante de leur bénéfice net en 1996-1997, celui-ci étant passé de 105 millions de dollars où il se situait l'année précédente, à 130 millions de dollars. Parmi celles-ci, la plus forte hausse du bénéfice net a été enregistré par la Société canadienne des postes, soit 112,5 millions de dollars, comparativement à 28,2 millions l'année précédente. La valeur globale des dividendes versés au Canada par ces sociétés d'État s'est élevée à 33,8 millions de dollars en 1996-1997, dont environ un tiers a été versé par chacune des trois sociétés suivantes : la Société immobilière du Canada Limitée, la SCHL (fonds administrés) et la Société canadienne des postes.





**Tableau 9 : Emploi et situation financière des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1997)
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir	Emploi
	Actif total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Centre de recherches pour le développement international	53.3	33.2	10.9	9.2	357
Total Affaires étrangères	53.3	33.2	10.9	9.2	357
Commission canadienne du lait	158.6	83.3	75.3	0.0	62
Société du crédit agricole	5,022.5	1,575.3	2,989.4	457.7	800
Total Agriculture et Agroalimentaire	5,181.0	1,658.6	3,064.7	457.7	862
Corporation commerciale canadienne	250.5	231.6	1.6	17.3	90
Société pour l'expansion des exportations	9,706.0	1,981.0	6,308.0	1,417.0	602
Total Commerce international	9,956.5	2,212.6	6,309.6	1,434.3	692
Banque du Canada ¹	–	–	–	–	1,600
Corporation de développement des investissements du Canada	124.0	25.1	0.0	98.9	3
Petro-Canada Limitée	448.0	36.0	409.0	3.0	0
Société d'assurance-dépôts du Canada	847.4	472.6	1,551.0	(1,176.2)	88
Total Finances	1,419.4	533.7	1,960.0	(1,074.2)	1,691
Banque de développement du Canada	4,029.8	1,314.0	2,248.1	467.6	1,066
Conseil canadien des normes	4.2	1.8	0.1	2.4	72
Société d'expansion du Cap-Breton	7.0	2.5	0.4	4.1	47
Total Industrie	4,041.0	1,318.3	2,248.6	474.0	1,185
Commission de la capitale nationale	396.2	25.0	13.5	357.7	376
Conseil des Arts du Canada	200.3	34.4	0.0	232.1	132
Fondation canadienne des relations raciales	–	–	–	–	–
Musée canadien de la nature	55.9	14.3	35.5	6.1	193
Musée canadien des civilisations	31.3	12.8	2.1	16.4	510
Musée des beaux-arts du Canada	23.6	7.3	4.3	12.0	257
Musée national des sciences et de la technologie	11.6	2.7	1.6	7.3	228
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	52.3	20.4	0.8	31.1	130
Société du Centre national des Arts	19.8	9.2	0.9	9.7	296
Société Radio-Canada	1,664.7	353.9	552.8	758.0	7,311
Total Patrimoine canadien	2,455.8	480.0	611.5	1,430.6	9,433
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	20.1	16.0	0.0	4.2	32
Total Pêches et Océans	20.1	16.0	0.0	4.2	32

¹ Les données financières relatives à la Banque du Canada ont été exclues du tableau en raison du caractère unique de ses activités. Les données correspondantes sont indiquées dans la fiche descriptive de la société.





**Tableau 9 : Emploi et situation financière des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1997)
(en millions de dollars) (suite)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Situation financière			Avoir	Emploi
	Actif total	Passif à court terme	Passif à long terme		
Commission canadienne du blé	8,281.2	1,818.7	6,462.5	0.0	454
Énergie atomique du Canada Limitée	1,040.5	291.7	290.8	458.1	3,675
Société de développement du Cap-Breton	252.6	48.1	126.1	78.4	1,894
Total Ressources naturelles et Commission canadienne du blé	9,574.3	2,158.5	6,879.4	536.5	6,023
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	609.8	18.0	13.7	578.2	711
Ponts Jacques Cartier et Champlain Inc. ²	16.3	3.3	0.3	12.6	42
Corporation du pont international de la Voie maritime Ltée ²	2.2	0.5	1.7	0.0	18
Administration de pilotage de l'Atlantique	2.6	0.8	0.7	1.1	70
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	10.5	4.2	2.3	4.0	78
Administration de pilotage des Laurentides	11.5	10.1	3.0	(1.6)	217
Administration de pilotage du Pacifique	5.8	2.8	0.7	2.3	167
Marine Atlantique S.C.C.	326.1	98.5	315.1	(87.6)	2,011
Société canadienne des ports	271.6	22.1	237.5	12.1	253
Société du port de Halifax	74.7	5.7	0.7	68.2	65
Société du port de Montreal	250.9	12.8	6.8	231.3	335
Société du port de Prince Rupert	112.3	1.9	9.6	100.7	17
Société du port de Québec	61.9	2.3	0.6	59.1	57
Société du port de Saint John	69.5	5.2	0.4	63.9	36
Société du port de St. John's	17.6	0.6	0.2	16.7	13
Société du port de Vancouver	533.7	39.4	133.3	361.0	180
VIA Rail Canada Inc.	712.5	84.8	36.7	591.0	3,000
Total Transports	3,089.5	313.1	763.2	2,013.1	7,270
Construction de Défense (1951) Limitée	4.0	1.7	1.9	0.5	221
Monnaie royale canadienne	85.5	19.1	5.5	60.8	510
Queens Quay West Land Corporation	3.0	1.9	45.8	(44.7)	0
Société canadienne des postes	2,725.8	901.3	695.7	1,128.7	43,831
Société canadienne d'hypothèques et de logement					2,565
Compte de société	15,098.0	1,940.2	13,129.2	28.6	
Compte du Ministre	0.0	0.0	0.0	0.0	
Fonds administrés	2,548.2	16.9	2,483.6	47.6	
Société immobilière du Canada Limitée	403.8	5.5	148.7	249.6	325
SIC (Vieux Port de Québec) Inc. ²	0.5	0.3	0.0	0.2	0
Société de construction des musées du Canada Inc. ²	0.0	0.3	0.0	(0.3)	0
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ³	1.4	1.0	0.4	0.0	77
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	20,870.2	2,888.3	16,510.8	1,471.1	47,529
Total général	56,661.2	11,612.1	38,358.8	6,756.3	75,074

² Quatre filiales en propriété exclusive ont été ajoutées au tableau parce que leurs affaires financières ne sont pas consolidées à celles de leurs sociétés d'État mères.

³ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée, a été tenue, par décret en conseil (C.P. 1987-86), de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





**Tableau 10 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1997)
(en millions de dollars)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Financement				
	Résultats d'exploitation	Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Bénéfices nets	Secteur privé		
Centre de recherches pour le développement international	2.1	0.0	0.0	97.5	0.0
Total Affaires étrangères	2.1	0.0	0.0	97.5	0.0
Commission canadienne du lait	12.4	(31.7)	5.9	187.6	0.0
Société du crédit agricole	40.6	754.4	(98.7)	0.0	2.7
Total Agriculture et Agroalimentaire	53.0	722.7	(92.8)	187.6	2.7
Corporation commerciale canadienne	0.6	0.0	0.0	10.9	0.0
Société pour l'expansion des exportations	112.0	78.0	0.0	0.0	0.0
Total Commerce international	112.6	78.0	0.0	10.9	0.0
Banque du Canada ¹	–	–	–	–	–
Corporation de développement des investissements du Canada	16.2	0.0	0.0	0.0	31.3
Petro-Canada Limitée	1.0	(70.0)	0.0	0.0	0.0
Société d'assurance-dépôts du Canada	124.8	0.0	(1,640.1)	0.0	0.0
Total Finances	142.0	(70.0)	(1,640.1)	0.0	31.3
Banque de développement du Canada	50.7	328.5	0.0	6.9	3.4
Conseil canadien des normes	0.2	0.0	0.0	5.2	0.0
Société d'expansion du Cap-Breton	(13.4)	0.0	0.0	14.7	0.0
Total Industrie	37.5	328.5	0.0	26.8	3.4
Commission de la capitale nationale	(14.5)	0.0	0.0	84.2	0.0
Conseil des arts du Canada	45.7	0.0	0.0	91.1	0.0
Fondation canadienne des relations raciales	–	–	–	–	–
Musée canadien de la nature	(27.8)	37.4	0.0	27.1	0.0
Musée canadien des civilisations	(45.4)	0.0	0.0	44.2	0.0
Musée des beaux-arts du Canada	(28.4)	0.0	0.0	29.8	0.0
Musée national des sciences et de la technologie	(19.5)	0.0	0.0	19.7	0.0
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	(136.4)	0.0	0.0	92.4	0.0
Société du Centre national des Arts	(19.5)	(0.3)	0.0	20.6	0.0
Société Radio-Canada	(23.0)	(6.8)	0.0	997.1	0.0
Total Patrimoine canadien	(268.7)	30.3	0.0	1,406.4	0.0
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	0.0	(0.4)	0.0	0.0	0.0
Total Pêches et Océans	0.0	(0.4)	0.0	0.0	0.0

¹ Les données financières relatives à la Banque du Canada ont été exclues du tableau en raison du caractère unique de ses activités. Les données correspondantes sont indiquées dans la fiche descriptive de la société.





**Tableau 10 : Résultats d'exploitation et financement des sociétés d'État
regroupées par portefeuille ministériel
(à la fin de l'exercice des sociétés se terminant avant le 31 juillet 1997)
(en millions de dollars) (suite)**

Sociétés par portefeuille ministériel	Financement				
	Résultats d'exploitation Bénéfices nets	Changement aux emprunts nets		Crédits budgétaires	Dividendes
		Secteur privé	Canada		
Commission canadienne du blé	0.0	475.0	0.0	0.0	0.0
Énergie atomique du Canada Limitée	15.4	(2.2)	(1.4)	197.5	0.0
Société de développement du Cap-Breton	(30.1)	0.0	28.5	43.5	0.0
Total Ressources naturelles					
Commission canadienne du blé	(14.8)	472.8	27.1	241.0	0.0
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	2.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. ²	(28.7)	0.0	0.0	27.8	0.0
Corporation du pont international de la Voie maritime Limitée ²	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Administration de pilotage de l'Atlantique	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Administration de pilotage des Laurentides	(2.8)	3.9	0.0	0.7	0.0
Administration de pilotage du Pacifique	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Marine Atlantique S.C.C.	(75.3)	0.0	0.0	85.7	0.0
Société canadienne des ports	13.2	(8.0)	(0.1)	1.0	0.3
Société du port de Halifax	3.1	0.0	0.0	0.0	0.2
Société du port de Montréal	11.8	0.0	(0.6)	0.0	2.4
Société du port de Prince Rupert	0.7	0.0	(5.3)	5.0	0.0
Société du port de Québec	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Société du port de Saint John	2.1	(19.7)	(18.1)	18.1	0.0
Société du port de St. John's	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Société du port de Vancouver	(0.5)	91.6	(0.4)	0.0	3.3
VIA Rail Canada Inc.	(70.1)	0.0	0.0	245.2	0.0
Total Transports	(140.7)	67.9	(24.4)	383.5	6.2
Construction de Défense (1951) Limitée	0.7	0.0	0.0	17.6	0.0
Monnaie royale canadienne	1.5	(6.4)	(0.1)	0.0	0.0
Queens Quay West Land Corporation	(2.2)	0.0	0.0	6.7	0.0
Société canadienne des postes	112.5	(23.4)	0.0	14.0	10.0
Société canadienne d'hypothèques et de logement	-	-	-	-	-
Compte de société	(6.6)	1,605.6	(394.2)	0.0	0.0
Compte du Ministre	0.0	0.0	0.0	1,968.1	0.0
Fonds administrés	16.6	0.0	(13.3)	0.0	12.9
Société immobilière du Canada Limitée	10.4	(21.1)	36.2	0.0	10.9
SIC (Vieux Port de Québec) Inc. ²	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Société de construction des musées du Canada Inc. ²	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ³	(3.5)	0.0	0.0	3.8	0.0
Total Travaux publics et Services gouvernementaux	130.0	1,554.8	(371.4)	2,010.2	33.8
Total général	53.1	3,184.5	(2,101.7)	4,363.9	77.4

² Quatre filiales en propriété exclusive ont été ajoutées au tableau parce que leurs affaires financières ne sont pas consolidées à celles de leurs sociétés d'État mères.

³ La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée, a été tenue, par décret en conseil (C.P. 1987-86), de faire rapport comme si elle était une société d'État mère.





FICHES DESCRIPTIVES

INTRODUCTION

Les fiches descriptives donnent au lecteur un aperçu de chaque société d'État mère, y compris son mandat d'intérêt public, la nature de ses activités, son rendement et ses stratégies générales. Le lecteur désireux d'obtenir de plus amples renseignements au sujet d'une société en particulier et de ses activités est prié de communiquer avec la société en question, à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués.

Chaque fiche commence par la liste des principales personnes chargées d'administrer la société et de rendre compte de ses activités, y compris le ministre de tutelle, le président du conseil d'administration, le premier dirigeant et les vérificateurs externes. On y trouve également l'adresse du siège social de la société, ses numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que, le cas échéant, l'adresse de son site Web.

On y précise ensuite le fondement législatif en vertu duquel la société a été constituée, ainsi que l'annexe de la *Loi sur la gestion des finances publiques* à laquelle elle est inscrite. On y indique en outre si la société est mandataire de Sa Majesté. Le cas échéant, la société jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État et peut engager la responsabilité de l'État par ses gestes.

Ces renseignements sont tirés du plus récent rapport annuel de la société, ainsi que les résumés du plan d'entreprise et du budget s'appliquant à l'exercice antérieur et ceux s'appliquant à la période de planification en cours.





FICHES DESCRIPTIVES

Les données présentées comprennent ce qui suit :

Mandat et antécédents

Cette partie énonce les motifs qui ont présidé à la création de la société et elle présente les grands objectifs stratégiques qui impriment l'orientation de la société.

Produits et services

Chaque fiche descriptive décrit la structure des activités de la société ainsi que les principales activités qu'elle mène pour s'acquitter de son mandat.

Points saillants des activités de la société

Cette section explique les principaux jalons que la société a atteints pendant la période à l'étude. Les renseignements présentés peuvent avoir pour objet des projets spéciaux qui ont été entrepris, la réalisation d'objectifs financiers ou les nouveaux défis auxquels la société a été confrontée en raison des pressions exercées par le marché ou de changements apportés au cadre législatif et réglementaire.

Rendement

Cette section présente les données relatives au rendement de la société – aussi bien du point de vue financier que dans d'autres domaines.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Cette partie présente un aperçu des objectifs de la société pour la période de planification suivante. Les renseignements peuvent avoir pour objet les objectifs financiers prioritaires de la société ainsi que d'autres éléments stratégiques, notamment les questions liées à la commercialisation, à la gestion des ressources humaines et des ressources physiques et à la capacité de la société de s'adapter à l'évolution technologique.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

La section **Sommaire financier** présente les données financières comparatives de cinq ans et indique la situation financière de la société, le résultat de ses activités ainsi que les fonds reçus du Canada et les paiements versés au Canada. Il se peut que les tableaux de données récapitulatives apparaissant dans le présent document contiennent des chiffres qui semblent comporter des erreurs de calcul. Nous rappelons au lecteur que, par souci d'assurer la plus grande exactitude possible, tous les calculs sont fondés sur des chiffres **réels** qui s'enchaînent dans une base de données informatique. Cependant, dans les tableaux de données récapitulatives, les chiffres ont été arrondis. Dans certains tableaux, on pourrait donc penser qu'il y a écart par rapport aux chiffres réels.

Dans les cas où les sociétés d'État ont repris les données financières des années précédentes, il convient de noter que les tableaux qui apparaissent dans le présent rapport ne traduisent que les changements visant à rectifier les erreurs des années précédentes.





Ces tableaux ne tiennent pas compte des modifications découlant des changements apportés aux politiques comptables de la société, qui sont appliquées rétroactivement aux états financiers des années précédentes.

Le tableau présente également le dossier de **l'emploi** de la société pour la période quinquennale visée. On y indique en outre des **indicateurs de rendement** dans les cas où ces données ont été intégrées au rapport annuel de la société visée.

GLOSSAIRE DES TERMES FINANCIERS ET RELATIFS À L'EMPLOI

Situation financière

Actif total : indique tous les éléments d'actif que la société déclare dans ses états financiers vérifiés.

Prêts obtenus du secteur privé : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les locations-acquisitions, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt. Dans le cas des offices de commercialisation (la Commission canadienne du lait, la Commission canadienne du blé et l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce), les emprunts peuvent comprendre les paiements à verser aux fermiers, aux producteurs laitiers et aux pêcheurs.

Prêts obtenus du Canada : désigne les emprunts à court terme et à long terme, les avances reçues du Canada au titre du capital de roulement et autres, ainsi que toute autre créance assimilable à un emprunt.

Avoir de l'actionnaire : désigne la participation du Canada. Dans le cas de certaines sociétés, l'excédent de l'actif sur le passif n'est pas réputé faire partie de l'avoir du Canada, en raison de la nature des activités des entreprises (c.-à-d. des offices de commercialisation).

Fonctionnement

Revenu : comprend les recettes provenant de toutes sources générées par la société. La valeur indiquée englobe les recettes provenant des activités commerciales, les revenus d'intérêt, d'autres recettes comme les gains réalisés sur les ventes d'éléments d'actif, ainsi que les crédits parlementaires dans les cas où ces derniers sont explicitement inclus dans le revenu par la société.

Bénéfice net : comprend le revenu après impôt, le cas échéant, et après application des pertes extraordinaires. Sont également compris les crédits parlementaires reçus, dans le cas des sociétés qui les inscrivent dans le calcul de leur bénéfice net. Dans certains cas, le bénéfice net est équivalent à « l'excédent des affectations parlementaires reçues sur les dépenses de fonctionnement » ou à « l'excédent des profits sur les dépenses ». Un revenu net négatif, c.-à-d. une perte nette, est exprimé entre parenthèses.





Fonds obtenus du Canada

Les affectations budgétaires : comprennent les crédits parlementaires versés aux sociétés à des fins d'immobilisation et de fonctionnement. Sont exclues de ces données, les subventions et les contributions versées à une classe générale de bénéficiaires. Ces postes budgétaires augmentent les dépenses du Canada et, par conséquent, ils ont des répercussions directes sur la valeur de l'excédent ou du déficit du gouvernement.

Les affectations non budgétaires (prêts et investissements) : comprennent les prêts et/ou le capital (capital d'apport ou capital-actions) investis par le gouvernement du Canada pendant l'année. Ces prêts et investissements n'ont pas de répercussions sur les dépenses du gouvernement, étant donné qu'ils sont comptabilisés en tant qu'éléments d'actif du Canada. À la fin de l'exercice du gouvernement (le 31 mars), une provision générale pour évaluation du portefeuille complet des prêts et investissements est inscrite aux Comptes du Canada afin de tenir compte des pertes estimatives auxquelles pourrait donner lieu la réalisation.

Paiements versés au Canada

Les remboursements de prêts : paiements effectués au cours de l'année par la société au gouvernement du Canada au titre d'emprunts non remboursés.

Les dividendes : comprennent les dividendes déclarés par la société pendant son exercice. Les valeurs indiquées comprennent les sommes recouvrées au comptant par le Canada (le cas échéant) et d'autres genres de paiements ou de contributions versés au Canada. Les dividendes peuvent être versés par la société au gouvernement du Canada avant ou après la fin de l'exercice de la société.

Emploi

Les données indiquent le nombre d'employés à temps plein et sont extraites de divers documents, notamment le rapport annuel, les états financiers ou le plan d'entreprise de la société d'État à la fin de l'exercice. Elles ont pour objet les employés à plein temps et les employés travaillant à l'extérieur du Canada, dans le cas de chaque société mère et de ses filiales en propriété exclusive. Font exception à cette règle, les données concernant la Corporation de développement des investissements du Canada, qui se rapportent à la société mère seulement, ainsi que les données concernant les quatre administrations de pilotage, qui comprennent également les pilotes contractuels.





ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Président intérimaire	Michel Fournier
Siège social	Constitution Square 14 ^e étage, bureau 1400 360, rue Albert Ottawa (Ontario) K1R 7X7 (613) 598-4600 Télécopieur : (613) 598-4620 Site Web : http://www.seaway.ca
Loi de constitution et statut	1954; conformément à l'article 3 de la <i>Loi sur l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent</i> (L.R.C. 1985, ch. S-2); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Fondée en 1954, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent construit, exploite et entretient canaux, ponts, ouvrages et autres biens relatifs à la voie navigable en eau profonde située entre le port de Montréal et le lac Érié et appelée Voie maritime du Saint-Laurent.

Produits et services

Avec le concours des États-Unis, l'Administration a construit et exploite la Voie maritime du Saint-Laurent. Elle est responsable de treize écluses en territoire canadien et de quatre ponts sur le Saint-Laurent. Deux écluses aux États-Unis sont exploitées par la St. Lawrence Seaway Development Corporation. Des droits de péage peuvent être imposés avec l'assentiment de l'Office des transports du Canada ou sur entente entre le Canada et les États-Unis.





Filiale en propriété exclusive, la Corporation du pont international de la Voie maritime, Ltée, établie en 1962, gère le pont international de Cornwall (Ontario). Deux ponts à Montréal sont gérés par une autre filiale en propriété exclusive, les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. L'Administration gère aussi le segment canadien du pont des Mille-Îles. Une troisième filiale en propriété exclusive, l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée, a été désignée comme étant la société d'État mère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Points saillants des activités de la société

En juin 1996, le ministre des Transports a présenté à la Chambre des communes le projet de loi C-44, loi maritime du Canada, ce qui a eu pour résultat de lancer les discussions en vue d'établir des plans pour transférer la gestion de la section canadienne de la Voie maritime à une société sans but lucratif contrôlée par un consortium d'utilisateurs de la Voie maritime. Le projet de loi C-44 est mort au Feuilleton au moment de la dissolution du Parlement en avril 1997. Le 2 octobre 1997, le ministre des Transports l'a présenté de nouveau à la Chambre des communes et désigné projet de loi C-9.

La notion d'une agence binationale visant à intégrer les activités canadiennes et américaines du réseau de la Voie maritime a été proposée par le Comité permanent des transports de la Chambre des communes. Le 5 juin 1996, le secrétaire américain au Transport et le ministre canadien des Transports ont mis sur pied un nouveau groupe de travail canado-américain chargé d'étudier la possibilité d'une collaboration accrue entre les deux pays en matière de gestion des services de la Voie maritime. Les travaux se poursuivent.

L'Administration a lancé toute une gamme d'initiatives destinées à améliorer la qualité du service au cours de l'exercice. Mentionnons à ce titre l'élaboration de normes sur les durées de transit, l'instauration d'équipes de service assumant à la fois des fonctions opérationnelles et des fonctions d'entretien et la mise en service d'un système plus exact et plus fiable de renseignement sur la localisation des navires. Parmi les autres initiatives que l'Administration a menées, mentionnons la création d'équipes chargées de s'occuper des péages et des statistiques, de la gestion du trafic et de la planification et de l'exécution de l'entretien.

Rendement

En 1996-1997, l'Administration a réalisé un bénéfice net de 2,9 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net de 4,6 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Le bénéfice net total pour 1996-1997 comporte des imputations spéciales de 6,7 millions de dollars pour l'abandon de ponts de chemin de fer, et de 0,5 million de dollars pour les coûts liés à la commercialisation de la voie maritime.

Ses recettes globales pour 1996-1997 ont augmenté de 5,8 p. 100 pour atteindre 93,4 millions de dollars, dont 76,7 millions de dollars au titre des droits de péage. Les dépenses de fonctionnement ont été réduites de 81,9 millions de dollars ou 0,5 p. 100





comparativement aux niveaux de 1995, et l'effectif de l'Administration a été amputé de 22 postes pour s'établir à un nouveau plancher de 711 postes.

Pour la deuxième année d'affilée, l'Administration a réussi à financer toutes ses dépenses d'investissement à l'aide des capitaux autogénérés au cours de l'exercice. En outre, une somme de 1,9 million de dollars a été mise de côté en prévision de dépenses de fonctionnement et d'immobilisation qu'il faudra engager ultérieurement.

Soucieuse d'élargir sa part du marché, l'Administration a lancé diverses activités de promotion, notamment des missions commerciales, des conférences, des expositions ainsi que des rencontres avec ses clients en Europe et en Amérique du Nord.

Le tableau suivant présente les résultats obtenus par l'Administration en regard des objectifs de 1996-1997. Les renseignements n'ont trait qu'à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; ils n'incluent pas le pont des Mille-Îles ni les filiales de l'Administration.

Rendement	1996-1997 Budget	1996-1997 Réels	1995-1996 Réels
Cargaisons en millions de tonnes :			
Section Montréal/Lac Ontario	35,8	38,1	38,8
Canal Welland	38,2	41,1	39,6
Bénéfice net (pertes nettes) (en millions de \$)	(3,6)	0,04	1,7
Encaisse provenant de l'exploitation (en millions de \$)	9,9	22,2	20,3
Immobilisations (en millions de \$)	20,6	11	8,1
Effectifs	724	711	733

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'Administration continuera de réduire ses coûts administrables, conformément à la stratégie Vision 2002 élaborée par l'Administration en 1992. De plus, l'Administration continuera de centrer ses efforts sur le service à la clientèle et de s'efforcer de maintenir l'excellence du service en faisant appel à l'imagination, à la technologie et aux saines pratiques commerciales, selon le cas.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	609.8	601.7	592.9	577.8	593.1
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	578.2	575.2	570.6	554.1	558.1
Fonctionnement					
Revenu	93.4	88.3	90.6	76.4	72.0
Bénéfice net	2.9	4.6	17.4	(4.0)	(8.9)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	37.4
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	-100 %	30 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	711	730	731	741	821





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DE L'ATLANTIQUE

Président du conseil et premier dirigeant	Capitaine R. Anthony McGuinness
Siège social	Purdy's Wharf Pièce 1402, tour 1 1959, rue Upper Water Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N2 (902) 426-2550 Télécopieur : (902) 426-4004
Loi de constitution et statut	1972; en vertu de la <i>Loi sur le pilotage</i> (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

L'Administration de pilotage de l'Atlantique a été créée en 1972 et chargée d'exploiter, de maintenir et d'administrer, dans l'intérêt de la sécurité, un service de pilotage efficace dans certaines eaux limitrophes et intérieures désignées des provinces de l'Atlantique.

Produits et services

Outre la prestation de services de pilotage, l'Administration a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de prendre des règlements prescrivant les zones de pilotage obligatoire et de prescrire les navires et les catégories de navire assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage, ainsi que les catégories de brevets du pilotage et les catégories de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Parmi les 30 ports des quatre régions de l'Atlantique, 16 constituent des zones de pilotage obligatoire.





Points saillants des activités de la société

L'Administration a atteint son objectif en matière d'autofinancement pour la deuxième année d'affilée, ayant terminé l'exercice 1996 avec un bénéfice net de 636 000 \$.

Transports Canada avait fait savoir à l'Administration qu'à compter du 1^{er} avril 1996, elle ne pourrait plus compter sur les crédits parlementaires pour compenser ses pertes d'exploitation.

Conformément aux *Ligne directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques*, l'Administration passe en revue ses politiques liées à l'administration de la société et, au besoin, elle y apporte des changements.

Rendement

Les recettes globales ont augmenté de 5 p. 100, étant passées de 7,6 millions de dollars où elles se situaient en 1995, à 8,0 millions de dollars en 1996. Un nouveau tarif pour les zones de pilotage obligatoire a été adopté au début de 1996, ce qui a grandement contribué à l'augmentation des recettes. En contrôlant ses coûts, l'Administration a pu maintenir ses dépenses à un niveau stable. Les dépenses globales de la Société ont été de 7,5 millions de dollars en 1996, soit une baisse de 0,61 p. 100 par rapport à 1995.

En Nouvelle-Écosse, à Halifax, on a réalisé un rendement positif pour une deuxième année consécutive. Cependant, au Cap-Breton, qui comprend Sydney, Bras d'Or et le détroit de Canso, on a connu des pertes d'exploitation directement attribuables à la baisse du trafic maritime dans le port de Sydney et le détroit de Canso. Au Nouveau-Brunswick, on a réalisé un rendement positif à Saint John et à Restigouche, tandis que les pertes d'exploitation se sont poursuivies dans la région de Miramichi. À Terre-Neuve et au Labrador, on enregistre un rendement positif attribuable aux nouveaux tarifs.

L'Administration a enregistré 8 576 affectations de pilotage, dont 8 561 ont été accomplies sans incident.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'Administration poursuivra les efforts qu'elle déploie pour réduire le plus possible l'interfinancement entre les zones et, avec le temps, les ports individuels.

Le tarif de 1997 demeurera le même qu'en 1996.

L'Administration procède à la modernisation de ses systèmes administratifs de pilotage et elle fournit l'aide nécessaire à la mise sur pied d'un projet d'interface pilote. Ce projet a pour objet un instrument utilisant un ordinateur personnel pour simuler le comportement des grands bâtiments dans les voies navigables réglementées.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	2.6	1.8	1.8	1.8	2.4
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.1	0.2	0.3
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	1.1	0.5	0.4	0.2	0.7
Fonctionnement					
Revenu	8.0	7.6	6.9	6.9	6.5
Bénéfice net	0.6	0.1	(0.7)	(0.8)	(1.5)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.9	0.3	1.8
Changements apportés aux fonds budgétaires	-100 %	-95 %	189 %	-83 %	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	70	70	77	77	75





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES GRANDS LACS, LTÉE

Président du conseil et dirigeant principal	Richard G. Armstrong
Siège social	2 ^e étage 202, rue Pitt Cornwall (Ontario) K6J 3P7 Adresse postale : C.P. 95 (K6H 5R9) (613) 933-2991 Télécopieur : (613) 932-3793 Courrier électronique : glpa@apl.gc.ca
Loi de constitution et statut	1972; conformément à la <i>Loi sur le pilotage</i> (L.R.C. 1985, ch. P14); constituée en société en vertu de la <i>Loi sur les sociétés canadiennes</i> en mai 1972, en tant que filiale de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent; annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

L'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée a été créée en 1972 et chargée d'établir, d'exploiter, d'entretenir et d'administrer un service de pilotage efficace et sûr dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec, au sud de l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert.

Produits et services

Outre la prestation de services de pilotage, l'Administration a le pouvoir, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de prendre des règlements qui prescrivent l'établissement de zones de pilotage obligatoire; la définition des navires ou des catégories des navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du





pilotage obligatoire, les tarifs de pilotage ainsi que les catégories de licences et de certificats de pilotage qui peuvent être délivrés.

Points saillants des activités de la société

Pour la quatrième année consécutive, l'Administration a déclaré un excédent d'exploitation sans augmenter ses tarifs.

Les conventions collectives de trois ans qui viendront à échéance en 1999 ont été négociées avec tous les groupes de pilotes.

L'année 1997 marque le vingt-cinquième anniversaire de la promulgation de la *Loi sur le pilotage* et de la constitution ultérieure de l'Administration.

Rendement

L'Administration a touché des recettes de 12,7 millions de dollars, soit une augmentation de 1,3 million de dollars par rapport à l'année précédente. Les dépenses ont totalisé 11,6 millions de dollars, ce qui représente un bénéfice net de 1,0 million de dollars pour l'exercice. Le nombre total d'affectations de pilotage a augmenté de 17 p. 100 par rapport à 1995 et le nombre d'océaniques enregistrés à l'écluse de Saint-Lambert, soit l'entrée du réseau, a connu une hausse de 179 comparativement à 1995.

L'Administration affiche un taux sans précédent d'affectations de pilotage sans accident à 99,4 p. 100 pour l'exercice. Le tableau suivant présente les résultats comptabilisés pour la période à l'étude.

Mesure du rendement	1996 Prévus	1996 Réels	1995 Réels
Ressources humaines (moyennes)	77	78	76
Affectations de pilotes	5 350	6 901	6 091
Affectations sans accident (%)	99,5	99,4	99,5
Coût moyen par affectation (\$)	1 778	1 687	1 638

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'objectif de l'Administration est de continuer à fournir un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux canadiennes de l'Ontario, du Manitoba et du Québec et les eaux périphériques.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	10.5	8.3	7.6	2.3	2.9
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	4.0	3.0	1.7	(2.3)	(2.5)
Fonctionnement					
Revenu	12.7	11.3	13.9	9.4	8.3
Bénéfice net	1.0	1.3	3.3	0.0	(1.1)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.6	0.2	1.9
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	-100 %	313 %	-92 %	32 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	78	81	80	81	89





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

Président du conseil et dirigeant principal	Jean-Claude Michaud
Siège social	6 ^e étage 715, Place Victoria C.P. 680, Tour de la bourse Montréal (Québec) H4Z 1J9 (514) 283-6320 Télécopieur : (514) 496-2409 Courrier électronique : apl@apl.gc.ca
Loi de constitution et statut	1972; en vertu de la <i>Loi sur le pilotage</i> (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

L'Administration de pilotage des Laurentides a été créée en 1972 et chargée d'exploiter, de maintenir et d'administrer dans l'intérêt de la sécurité, un service de pilotage efficace dans les eaux du Saint-Laurent comprises entre les Escoumins et l'entrée nord de l'écluse de Saint-Lambert et dans les eaux de la rivière Saguenay et de la Baie-des-Chaleurs, au nord du Cap d'Espoir.

Produits et services

Outre les services de pilotage qu'elle fournit, l'Administration, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, peut prendre des règlements et prescrire les zones de pilotage obligatoire; les navires ou les catégories de navires assujettis au pilotage obligatoire; les conditions d'exemption du pilotage obligatoire; les tarifs de pilotage et les catégories de brevets et de certificats de pilotage pouvant être délivrés.





Points saillants des activités de la société

Dans le domaine des relations de travail, deux importantes négociations ont eu lieu cette année. La convention collective entre l'Administration et l'Alliance de la fonction publique du Canada a été renouvelée pour cinq ans en octobre 1996. Cette convention, qui touche les répartiteurs et les commis de bureau, traduit un gel salarial pour la première année et un rajustement de vie chère pour les quatre autres années. Le 3 septembre 1996, le marché de services conclu avec les Pilotes du Saint-Laurent central Inc. a été renouvelé. Ce contrat ne prévoit aucune augmentation des honoraires pour la première année, l'augmentation de 1,5 p. 100 pour la deuxième année et de 2 p. 100 pour la troisième année.

En vertu de la nouvelle politique maritime nationale, l'Administration n'a plus recours aux crédits parlementaires pour compenser ses pertes d'exploitation. En conséquence, le ministre des Finances a autorisé l'Administration à recourir à des avances bancaires pour un montant n'excédant pas 3 millions de dollars.

Un prêt à terme d'une valeur de 2,4 millions de dollars, amorti sur une période de 15 ans, a été autorisé en vue de la construction et de l'acquisition du nouveau navire pilote *Charlevoix*.

Un tarif révisé applicable aux services de navires pilotes est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997.

L'Administration a examiné les possibilités offertes pour la centralisation de ses deux centres d'affectation. On maintiendra le statu quo, parce que la fusion immédiate des centres serait trop coûteuse pour l'Administration. La situation sera révisée dans cinq ans.

Rendement

Le nombre d'affectations a atteint 21 342, comparativement à 21 973 pour 1995, soit une diminution de 2,9 p. 100. De ces 21 342 affectations, 21 319 se sont déroulées sans incident, ce qui représente un taux record de 99,9 p. 100 d'affectations sans incident.

Les recettes de 36 millions de dollars comptabilisées en 1996 ont été de 1,7 million de dollars supérieures à celles de 1995, tandis que les dépenses d'une valeur de 38,8 millions de dollars engagées en 1996 ont été de 300 000 \$ plus élevées qu'en 1995. Malgré l'augmentation plus forte de ces recettes, l'Administration a accusé une perte nette de 2,8 millions de dollars en 1996. Cette perte nette avait été de 4,2 millions de dollars en 1995.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'objectif de l'Administration est de continuer de fournir un service de pilotage sûr et efficace dans certaines eaux canadiennes désignées de la province de Québec et dans les eaux périphériques.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	11.5	10.6	8.1	6.9	7.1
Prêts obtenus du secteur privé	5.7	1.8	0.4	0.8	1.1
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	(1.6)	0.5	0.1	(0.7)	(0.3)
Fonctionnement					
Revenu	36.0	34.4	33.4	27.0	27.5
Bénéfice net	(2.8)	(4.2)	(3.2)	(6.0)	(4.9)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.7	4.5	5.0	6.2	6.3
Changements apportés aux fonds budgétaires	-84 %	-9 %	-19 %	-2 %	30 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	217	222	241	245	256





ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Président du conseil et premier dirigeant	Dennis B. McLennan
Siège social	Pièce 300 1199, rue West Hastings Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4G9 (604) 666-6771 Télécopieur : (604) 666-1647
Loi de constitution et statut	1972; conformément à la <i>Loi sur le pilotage</i> , (L.R.C. 1985, ch. P-14); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Créée en 1972, l'Administration de pilotage du Pacifique exploite, entretient et administre un service de pilotage sûr et efficace dans les eaux intérieures de la Colombie-Britannique.

Produits et services

En plus de fournir des services de pilotage, l'Administration, sous réserve de l'autorisation du gouverneur en conseil, prend des règlements pour prescrire les zones de pilotage obligatoire; les navires ou catégories de navire assujettis au régime de pilotage obligatoire; les circonstances dans lesquelles le pilotage n'est pas obligatoire; les tarifs de pilotage et les catégories de licences et de certificats de pilotage que l'on peut délivrer.

Points saillants des activités de la société

Au cours des quatre dernières années, le nombre d'affectations sur le fleuve Fraser a poursuivi la tendance à la baisse amorcée, ayant chuté de 892 en 1992, à 690 en 1996. La zone d'exploitation du fleuve Fraser est actuellement à l'étude. L'Administration a rendu





public, à la fin de l'année, un document intitulé *Intégration des services de pilotage sur le fleuve Fraser – Document de discussion*.

Après avoir consulté le Chamber of Shipping et reçu son approbation, l'Administration a décrété une augmentation tarifaire de 3,25 p. 100 au 1^{er} janvier 1997. Cette mesure provisoire a servi à rajuster les tarifs de pilotage à Sandheads et à Cape Beale. En conséquence, on s'attend à ce que ces deux postes soient autosuffisants en 1997.

L'Administration a conclu un marché de cinq ans avec British Columbia Coast Pilots Ltd.

Rendement

L'Administration a enregistré en 1996 un bénéfice net de 180 000 \$ principalement attribuable à une augmentation du trafic qui a débuté en août pour se maintenir tout le reste de l'année. Ses recettes totales ont dépassé de 1,8 million de dollars les recettes de l'année précédente, et ses dépenses ont dépassé de 0,5 million de dollars les dépenses de 1995.

La mise en œuvre d'un droit de port-à-port ayant rapporté des recettes de 315 000 \$, en 1996, l'Administration a poursuivi sa politique visant l'élimination de tout interfinancement de sa structure tarifaire. Depuis le 1^{er} janvier 1997, la définition d'un déplacement de port-à-port a été modifiée pour inclure les navires quittant un mouillage dans un port pour entrer dans un autre port. Ces changements, joints au contrôle rigoureux des coûts et à de nouveaux projets, contribueront au surplus prévu de 531 000 \$ en 1997.

En tout, l'Administration s'est chargée de 13 403 affectations, dont 99,86 p. 100 se sont déroulées sans incident.

En 1996, l'Administration a dépensé une somme de 514 000 \$ en coûts de formation des apprentis et de perfectionnement des pilotes. Six apprentis ont été brevetés en 1996, ce qui a contribué à réduire de 19 p. 100 le nombre de rappels par rapport à 1995.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'Administration s'est engagée à faire en sorte que la prestation de services de pilotage maritime et de services connexes sûrs, fiables et efficaces demeure sa première priorité. En outre, l'Administration continue d'insister beaucoup sur la consultation de tous les usagers de ses services de pilotage afin de desservir plus efficacement l'industrie.

En 1997, l'Administration insistera davantage sur un « Programme de perfectionnement des compétences » conçu en fonction de tous les pilotes brevetés et engagés à contrat.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	5.8	5.6	6.4	7.9	8.0
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	2.3	2.2	3.3	4.9	4.8
Fonctionnement					
Revenu	36.0	34.2	33.7	31.0	32.8
Bénéfice net	0.2	(1.1)	(1.6)	0.1	1.7
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	167	170	168	171	173





BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA

Président du conseil	Patrick J. Lavelle
Président et premier dirigeant	François Beaudoin
Siège social	Bureau 400 Édifce BDC 5, Place Ville-Marie Montréal (Québec) H3B 5E7 (514) 283-5904 Télécopieur : (514) 283-7838 Site Web : http://www.bdc.ca
Loi de constitution et statut	1974; <i>Loi sur la Banque fédérale de développement</i> (L.R.C. 1985, ch. F-6) et maintenue sous sa nouvelle dénomination en vertu de la <i>Loi sur la Banque de développement du Canada</i> (S.C. 1995, chap. 28); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable John Manley, c.p., député Ministre de l'Industrie
Vérificateur	Raymond, Chabot, Martin, Paré Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Banque de développement du Canada (BDC) a été créée en 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement. Elle a pour mandat de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en mettant à leur disposition un large éventail de services financiers et de services de gestion adaptés.





En juillet 1995, le Parlement a approuvé la nouvelle *Loi sur la Banque de développement du Canada*, qui a élargi et accru le mandat de la Banque lui permettant ainsi de répondre de façon encore plus efficace aux besoins des petites et moyennes entreprises canadiennes.

Produits et services

La Banque fournit une aide financière aux entreprises canadiennes en faisant fonction de prêteur complémentaire et de source de financement par actions. La Banque offre des services financiers, des services de capital de risque et des services de soutien de la gestion.

Points saillants des activités de la société

En raison de son nouveau mandat, la Banque s'est employée à renforcer les services qu'elle offre de manière à répondre à l'évolution des besoins de ses marchés. Elle a lancé toute une gamme de nouveaux produits et services, notamment le premier fonds pancanadien de capital de prédémarrage pour les entreprises de technologie, un nouveau programme de financement appelé Fonds de croissance à l'exportation, ainsi qu'un programme alliant du financement et des services de mentorat à l'intention des jeunes qui démarrent une entreprise. La Banque a aussi créé une unité de services bancaires aux Autochtones ayant pour objet d'accroître l'accès des petites entreprises autochtones à du financement.

L'amélioration de la rentabilité de la Banque alliée à la mise en œuvre d'un plan de réforme des Services de gestion-conseil échelonnés sur cinq ans ont amené la Banque à décider de financer ces services au moyen de ressources internes. C'est ainsi que la BDC n'a sollicité aucun crédit parlementaire depuis septembre 1996 et qu'elle ne reçoit plus de financement du gouvernement du Canada.

La Banque a déclaré un dividende de 3,4 millions de dollars, payable au gouvernement du Canada, sur ses actions privilégiées.

La Banque a indiqué qu'elle estime important d'utiliser des pratiques efficaces de régie interne et elle a présenté un rapport sur les activités de son comité de régie interne.

Rendement

Au cours de l'exercice 1996-1997, la Banque a atteint ou dépassé tous ses objectifs. La Banque a décidé d'accroître un financement des entreprises fondées sur le savoir et des entreprises exportatrices, sans laisser de côté les secteurs traditionnels. Trente-six pour cent des nouveaux prêts ont été accordés à ces entreprises ciblées, soit une somme de 418 millions de dollars, ce qui fait que l'objectif prévu de 25 p. 100 a été dépassé. La Banque a autorisé un nombre record de nouveaux prêts et cautionnements dont le montant brut a atteint 1 156 millions de dollars. Ces niveaux d'autorisation représentent une hausse de 14 p. 100 de la valeur en dollars par rapport à l'exercice précédent.



La Banque a dégagé un bénéfice net de 50,7 millions de dollars pour l'exercice, soit une hausse de 19,1 millions de dollars par rapport au bénéfice net de 31,6 millions de dollars enregistré en 1995-1996. L'augmentation du bénéfice net est attribuable à l'accroissement du revenu net d'intérêt et du revenu net de placements, lequel est attribuable en grande partie à la croissance du portefeuille de prêts, à des marges d'intérêt plus élevées et à une année des plus prospères sur le plan des dessaisissements effectués par la Division du Capital de risque.

La Division du Capital de risque a enregistré une solide croissance de son portefeuille et un bénéfice net plus élevé que la normale. Les dessaisissements et la provision pour pertes moins élevés ont largement contribué à l'atteinte du rendement des capitaux propres de 9,8 p. 100 enregistré par la Division, ce qui était un rendement nettement supérieur à l'objectif du plan d'entreprise, à savoir 5,5 p. 100.

Les dépenses d'exploitation et d'administration de la Division des Prêts pour 1996-1997 ont atteint 104,4 millions de dollars, comparativement à un niveau de 94,8 millions de dollars (exclusion faite de la charge liée à la réorganisation) pour l'exercice précédent. La Banque a continué d'améliorer la productivité et la qualité de son service à la clientèle, tout en maintenant les frais d'exploitation et d'administration à tout au plus 3 p. 100 du portefeuille moyen, conformément aux objectifs établis.

La Division des Services de gestion-conseil a accru de 3,3 p. 100 le revenu provenant de ses activités et elle a ainsi enregistré des revenus globaux de 19,8 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à une hausse importante des activités de consultation. La Division a continué d'améliorer son taux de recouvrement des coûts, qui a atteint 61,5 p. 100 en 1996-1997, alors que l'objectif de la société était de 57,1 p. 100.

La réinstallation des succursales au cœur des centres d'affaires locaux a principalement entraîné une augmentation de 3,9 millions de dollars au titre des immobilisations tout en permettant de rehausser la visibilité de la Banque.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

La Banque continuera de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada en mettant à leur disposition un large éventail de services financiers et de services de gestion adaptés, de manière à répondre aux besoins actuels de ces entreprises.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	4,029.8	3,603.4	3,145.7	3,022.2	2,763.9
Prêts obtenus du secteur privé	3,448.1	3,119.6	2,770.6	2,665.2	2,430.3
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	467.6	370.3	288.8	279.6	275.5
Fonctionnement					
Revenu	362.7	376.6	328.7	295.3	322.3
Bénéfice net	50.7	31.6	9.2	4.1	(24.7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	6.9	14.1	14.2	15.1	15.2
Changements apportés aux fonds budgétaires	-51 %	-1 %	-6 %	-1 %	0 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0
Paielements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	3.4	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	1,066	1,014	967	954	989





BANQUE DU CANADA

Gouverneur	Gordon G. Thiessen
Siège social	234, rue Wellington Ottawa (Ontario) K1A 0G9 (613) 782-8111 Télécopieur : (613) 782-8655 Site Web : http://www.bank-banque-canada.ca
Loi de constitution et statut	1934; <i>Loi sur la Banque du Canada</i> (L.R.C. 1985, ch. B-2); mandataire financier du gouvernement du Canada; exempté des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .
Ministre de tutelle	L'honorable Paul Martin, c.p., député Ministre des Finances
Vérificateur	Caron Bélanger Ernst & Young Coopers & Lybrand

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Banque du Canada a été créée en 1934, à titre de banque centrale du Canada. Elle est chargée de la formulation et de la mise en œuvre de la politique monétaire du Canada et elle fait fonction de mandataire financier du gouvernement. La Banque est la seule autorité à émettre la monnaie de papier destinée à être mise en circulation au Canada.

Produits et services

Les fonctions primordiales de la Banque du Canada peuvent être regroupées en quatre catégories, de la façon suivante :

- Politique monétaire – La politique monétaire a pour objet la réalisation d'un rythme d'expansion monétaire compatible avec le maintien de la valeur de l'argent.
- Services de banque centrale – La Banque mène diverses activités en vue d'appuyer et de surveiller les principaux systèmes canadiens de compensation et de règlement des paiements et des autres opérations financières.





- Billets de banque – La Banque est chargée d'émettre les billets de banque canadiens.
- Services de gestion de la dette – La Banque conseille le gouvernement sur des questions liées à la dette publique, et elle est chargée d'émettre des titres d'emprunt, de tenir les dossiers des propriétaires d'obligations et d'effectuer, au nom du gouvernement, les paiements d'intérêt et les remboursements de titres.

Points saillants des activités de la société

L'inflation s'est maintenue à l'intérieur de la fourchette visée par la Banque du Canada, c'est-à-dire entre 1 et 3 p. 100. Le faible niveau de l'inflation a favorisé l'important assouplissement des conditions monétaires et les taux d'intérêt ont tombé à leur plus bas niveau depuis 30 ans.

La Banque a amélioré l'efficacité et la transparence de la politique monétaire en adoptant une nouvelle méthode pour l'établissement de son taux d'escompte, en émettant des communiqués de presse pour expliquer chaque modification du taux d'escompte et en amorçant une accentuation de sa présence régionale.

En 1996, le billet de 2 \$ a été remplacé par une pièce de monnaie, ce qui entraînera des économies de 7 millions de dollars par année en coûts de production, et des réductions subséquentes en coûts de manutention et de distribution.

Rendement

Le bas niveau de l'inflation, l'assainissement des finances publiques et l'amélioration de la balance des paiements ont permis une baisse sensible des taux d'intérêt au pays.

Le Parlement a adopté une loi qui confère officiellement à la Banque la responsabilité de surveiller les principaux systèmes de compensation et de règlement des paiements. De plus, soucieuse de réduire les risques systémiques occasionnés par l'accroissement en valeur et en volume des transactions traitées par les systèmes de compensation et de règlement du Canada, la Banque travaille en étroite collaboration avec les organismes des secteurs privé et public à la limitation de ces risques.

La Banque a enregistré des revenus totalisant 1,6 milliard de dollars en 1996, comparativement à 2 milliards de dollars en 1995. Ces revenus proviennent principalement des intérêts produits par son portefeuille de titres d'État. Leur baisse tient surtout à un recul du rendement moyen de ces titres, attribuable à la décline des taux d'intérêt.

L'ensemble des dépenses d'exploitation a reculé de 3 p. 100 environ, en 1996, par rapport à 1995. Exclusion faite des déboursés exceptionnels liés au changement dans la façon dont la Banque comptabilise les avantages sociaux du personnel, les coûts d'exploitation ont été réduits de près de 9 millions de dollars, c'est-à-dire de 5 p. 100. Ils ont été inférieurs de quelque 30 millions de dollars à leur niveau de 1994, qui est l'année



de référence choisie pour la mesure des gains d'efficience dans le cadre de la revue des activités.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

La Banque continuera d'administrer la politique monétaire de façon à cultiver la confiance dans la valeur de l'argent. À ce titre, elle mettra en valeur la sécurité et la santé du système financier canadien et elle fournira des billets de banque facilement acceptés sans crainte de contrefaçon.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	30,584.4	30,200.6	30,049.7	29,045.1	27,441.6
Engagements					
Dépôts	1,318.9	1,164.5	1,286.0	1,602.0	1,739.0
Effets en circulation	29,109.9	28,777.7	28,328.7	27,236.7	25,609.0
Autres	126.4	228.4	405.0	176.0	64.0
Avoir des actionnaires	30.0	30.0	30.0	30.0	30.0
Fonctionnement					
Revenu	1,648.8	2,037.0	1,704.9	1,757.6	2,007.5
Dépenses	213.7	220.8	209.2	205.7	201.6
Revenu net versé au Canada	1,435.1	1,816.2	1,495.7	1,551.9	1,806.0
EMPLOI	1,600	1,968	2,066	2,083	2,128





CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président du conseil	Gordon Smith
Présidente et première dirigeante	Maureen O'Neil
Siège social	250, rue Albert C.P. 8500 Ottawa (Ontario) K1G 3H9 (613) 236-6163 Télécopieur : (613) 238-7230 Site Web : http://www.idrc.ca
Loi de constitution et statut	1970; en vertu de la <i>Loi sur le Centre de recherches pour le développement international</i> (L.R.C. 1985, ch. I-19); exempte de l'application des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Lloyd Axworthy, c.p., député Ministre des Affaires étrangères
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour mission d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions.

Produits et services

Le CRDI a structuré ses programmes en fonction des problèmes ou des thèmes à l'étude et des connaissances nécessaires pour les régler plutôt qu'en fonction des disciplines classiques, notamment l'économie, la santé ou l'agriculture. Le CRDI a axé ses programmes sur les six thèmes suivants : 1) la protection de la biodiversité;





2) l'exploitation équitable des ressources naturelles; 3) la sécurité alimentaire; 4) l'information et la communication; 5) les stratégies et politiques pour des sociétés en santé; 6) l'emploi durable.

Points saillants des activités de la société

L'année 1996 a marqué la fin du premier Programme institutionnel du CRDI. Le plan stratégique a orienté l'action du Centre au cours des quatre dernières années. En octobre, le Conseil des gouverneurs a approuvé un nouveau plan triennal qui a confirmé la structure thématique du CRDI et sa recherche de solutions efficaces et globales face aux défis du développement.

Le rapport d'un groupe de travail formé d'éminents experts canadiens, *Emprise sur le monde*, a été rendu public en novembre 1996. Commandé par le CRDI, l'Institut international du développement durable et l'Institut Nord-Sud, le rapport recommandait que le Canada consacre 15 p. 100 de son aide publique au développement à des initiatives destinées à améliorer la collecte, l'utilisation et le partage des connaissances.

Le Bureau du développement des affaires du CRDI a été mis en place au cours de l'exercice. Il a pour mission de coordonner les efforts de diversification des recettes du CRDI par le cofinancement de projets concertés avec d'autres organisations multilatérales et avec des fondations, par des projets conjoints avec le secteur privé et par des contrats de recherche.

Rendement

Au cours de 1996-1997, le CRDI a porté ses efforts sur trois domaines prioritaires : 1) parfaire son orientation de programme; 2) rechercher les occasions de diversifier ses sources de financement et de multiplier ses partenariats; 3) faire du Centre un instrument plus efficace d'aide à la recherche multidisciplinaire en faveur du développement.

Les fonds provenant de sources extérieures qui permettent d'élargir ses activités de programme ou de gérer des activités spéciales au nom d'autres organisations ont atteint le nouveau sommet de 20,5 millions de dollars, ce qui représente un taux de croissance de 34,7 p. 100. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des activités de cofinancement administrées par le CRDI. Les intérêts créditeurs ont légèrement diminué, en raison du fléchissement des rapports moyens que procurent les investissements.

Les dépenses de 1996-1997 ont respecté les prévisions budgétaires. Les dépenses totales de 119 millions de dollars du CRDI ont été légèrement inférieures aux 119,9 millions de dollars comptabilisés en 1995-1996, lesquels incluent les coûts de la restructuration de 5,5 millions de dollars. En outre, en 1996-1997, le CRDI a modifié sa politique d'amortissement et il a déprécié l'inventaire du matériel informatique devenu désuet. Ces changements ont ajouté 1,2 million de dollars aux coûts d'exploitation du Centre. De plus, les dépenses générales de gestion ont diminué de 1,2 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.





Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Le CRDI a adopté une approche pluridisciplinaire pour résoudre les problèmes de développement. Dans le cadre de la stratégie générale des six thèmes, la société finance maintenant la recherche au moyen d'initiatives spécifiques de programme administrées par des équipes pluridisciplinaires. Le CRDI est persuadé que le caractère de plus en plus grave, insoluble et urgent des problèmes liés à la pauvreté mondiale, justifie les risques inhérents à ce changement.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	53.3	46.3	43.3	41.3	18.1
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	9.2	7.1	26.0	24.9	0.1
Fonctionnement					
Revenu	122.8	117.0	132.5	153.7	127.1
Bénéfice net	2.1	1.8	1.1	24.9	1.9
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	97.5	103.4	111.9	142.0	117.1
Changements apportés aux fonds budgétaires	-6 %	-8 %	-21 %	21 %	1 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	357	423	470	467	459





COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Commissaire en chef	Lorne F. Hehn
Siège social	423, rue Main C.P. 816 Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5 (204) 983-0239 Télécopieur : (204) 983-3841 Site Web : http://www.cwb.ca
Loi de constitution et statut	1935; <i>Loi sur la Commission canadienne du blé</i> (L.R.C. 1985, ch. C-24); exempte de l'application des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Ralph Goodale, c.p., député Ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
Vérificateur	Deloitte & Touche

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Commission canadienne du blé (CCB) vend le blé et l'orge produits dans l'Ouest canadien, au mieux des intérêts des producteurs de grains de l'Ouest du Canada et elle administre la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*.

Produits et services

La CCB est l'agence de mise en marché pour les producteurs canadiens de blé et d'orge de l'Ouest du Canada. Elle est responsable de toutes les ventes intérieures pour la consommation par l'homme, et de toutes les exportations de blé et d'orge cultivés dans les provinces des Prairies et quelques secteurs de la Colombie-Britannique. Elle vend ses grains sur le marché canadien et exporte dans plus de 70 pays, cherchant à obtenir le prix le plus avantageux possible. En sa qualité de vendeur, banquier et expéditeur, la CCB intervient activement dans tous les aspects de l'industrie des céréales.





Points saillants des activités de la société

En juillet 1995, on a créé une équipe de commercialisation des grains de l'Ouest chargée de répondre aux diverses questions sur la commercialisation des grains de l'Ouest. Le rapport de cette équipe a été présenté au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en juillet 1996. L'une des recommandations formulées par l'équipe de commercialisation visait à modifier le statut de la CCB afin que cet organisme fédéral devienne une entreprise mixte. L'équipe a également recommandé que le gouvernement fédéral désigne un conseil d'administration au sein duquel siègeraient des représentants des agriculteurs.

Le projet de loi visant à modifier la *Loi sur la Commission canadienne du blé* est mort au Feuilleton au moment de la dissolution du Parlement, en avril 1997, et il a été présenté de nouveau à la Chambre des communes et désigné projet de loi C-4, le 2 octobre 1997. Le projet de loi propose d'apporter des changements à la Commission canadienne du blé dans les domaines de la régie de la société et de sa souplesse de fonctionnement.

À l'automne de 1995, une étude menée par trois économistes a révélé que le système de ventes à guichet unique de la CCB permet aux agriculteurs de toucher des revenus supplémentaires de 265 millions de dollars par an au titre de la vente du blé, ce qui accroît la compétitivité du Canada.

La CCB a lancé un important programme d'essai de commercialisation du AC Karma, variété de blé blanc de printemps des Prairies canadiennes. Les résultats de cette étude ont aidé la CCB à approfondir ses connaissances du marché des nouilles et d'avoir une idée des caractéristiques en matière de qualité que doivent avoir les nouvelles variétés de céréales.

Rendement

L'année 1995-1996 a été exceptionnelle pour les prix des céréales, en raison d'une pénurie des approvisionnements mondiaux de blé et de céréales secondaires. Cette pénurie était attribuable à une diminution progressive mais importante de la superficie mondiale de terres ensemencées en blé et en céréales secondaires et à la piètre qualité des récoltes des dernières années à l'échelle du globe. Les prix du blé ont atteint des sommets inégalés; toutefois, les stocks canadiens de céréales destinées à l'exportation se sont resserrés dramatiquement, la récolte canadienne ayant été moindre et les stocks de grain reportés ayant beaucoup diminués. Néanmoins, la valeur globale des ventes des quatre comptes de mise en commun de la CCB s'est élevée à 5,8 milliards de dollars.

Encore une fois, la Chine a été le plus gros acheteur de blé de la CCB, suivie par le Japon et le Brésil. Encore cette année, l'Algérie a été le plus gros consommateur de blé dur, alors que l'Arabie saoudite et le Japon ont supplanté les États-Unis au titre du plus gros consommateur d'orge fourragère. Les États-Unis et la Chine ont été les plus gros consommateurs d'orge brassicole.

La CCB administre un programme permanent visant à améliorer son rendement et le service qu'elle fournit à sa clientèle et aux agriculteurs. Parmi les importantes initiatives





qu'elle a menées au cours de l'exercice, mentionnons la mise en œuvre d'un nouveau programme de financement, l'élaboration d'un document de travail sur la qualité du blé et le lancement d'un programme spécial de prestation de services concernant le blé menacé de fusarium. En mars 1996, la CCB a mis en œuvre un nouveau programme d'effets de commerce en eurodevises. La participation à ce nouveau programme de financement accorde à la CCB une réduction du financement de ses coûts et lui permet d'accroître sa présence sur les marchés mondiaux des capitaux.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

La CCB continuera de promouvoir sa vision en tant que chef de file mondial dans le domaine de la commercialisation des céréales.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93	1991-92
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 juillet					
Situation financière					
Actif total	8,281.2	8,043.3	8,858.6	8,651.1	7,296.4
Prêts obtenus du secteur privé	7,619.0	7,144.0	7,777.4	7,645.7	6,560.8
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonctionnement					
Revenu	5,910.0	4,525.5	3,873.4	4,428.1	3,503.9
Bénéfice net*	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	63.3
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	-100 %	-92 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	454	452	464	453	446

* La Commission canadienne du blé a pour politique d'indiquer zéro sous « Bénéfice net » afin d'illustrer que les produits des ventes, moins les coûts de commercialisation, sont versés directement aux agriculteurs.





COMMISSION CANADIENNE DU LAIT

Président du conseil et premier dirigeant	Guy Jacob
Siège social	Parc exécutif Carling Pièce 300 1525, avenue Carling Ottawa (Ontario) K1A 0Z2 (613) 998-9490 Télécopieur : (613) 998-4492 Site Web : http://aceis.agr.ca/cdc
Loi de constitution et statut	1966; <i>Loi sur la Commission canadienne du lait</i> (L.R.C. 1985, ch. C-15) (S.C. 1994, c. 26 et c. 38) (S.C. 1995, c. 23); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Lyle Vanclief, c.p., député Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Créée en 1966, la Commission canadienne du lait offre aux producteurs de lait et de crème l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et elle assure aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant en produits laitiers de bonne qualité.

Produits et services

La Commission conseille le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire sur des questions relatives à la politique laitière, détermine les besoins intérieurs de lait de transformation et de crème, afin d'établir les quotas de mise en marché (QMM). La Commission fixe également le prix cible pour le lait de transformation ainsi que les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé et elle offre d'acheter les produits à ces prix.

Depuis le 1^{er} août 1995, la Commission administre un nouveau système de prix pour le lait de classes spéciales et de mise en commun des revenus du marché, au nom de





l'industrie laitière. Par conséquent, la Commission n'est plus tenue de verser une aide financière aux transformateurs et aux exportateurs de produits laitiers.

Points saillants des activités de la société

Pour donner suite aux préoccupations de l'industrie qui craignait que l'on fabrique des produits pour des exportations non prévues, alors qu'il existe des débouchés sur le marché intérieur et sur le marché des exportations prévues, la société a élaboré un nouvel aspect du Programme d'offre d'achats au cours de l'exercice écoulé. L'ancien plan C du Programme d'offre d'achats est devenu un nouvel outil à deux volets pour le retrait des surplus : les initiatives des transformateurs et les initiatives de la Commission.

Le Budget fédéral de mars 1996 prévoyait l'élimination progressive sur cinq ans du subside laitier, à compter d'août 1997. Depuis lors, cette élimination progressive a été reportée de six mois. L'élimination progressive sera un aspect important de toute nouvelle politique laitière à long terme, et la Commission continuera de participer au processus d'élaboration des politiques.

En 1995-1996, la production de lait de transformation et de crème a totalisé 46,8 millions d'hectolitres, ce qui représente une hausse de 4,1 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. La production a dépassé de 2,9 millions d'hectolitres le QMM fixé pour 1995-1996.

Rendement

En 1995-1996, la Commission a joué un rôle central lors des négociations intenses et de l'établissement des consensus qui ont permis d'en arriver à trois nouvelles ententes fédérales-provinciales sur l'établissement du prix du lait et la mise en commun des revenus de la vente de lait à l'échelle du Canada. La Commission a aussi contribué à la mise en œuvre, à l'administration, à l'évaluation et à la simplification du système d'établissement des prix du lait de classes spéciales et le programme optionnel d'exportation. Elle a continué d'administrer le Programme d'innovation en matière de produits laitiers, le Programme d'aide pour l'alimentation animale et le Programme du pain au lait.

La Commission a agi comme premier receveur des importations de beurre requises dans le cadre de l'Accord de l'OMC. À ce titre, elle a pu s'assurer de la haute qualité des importations et faire en sorte qu'elles perturbent le moins possible le système canadien de production et de transformation.

La Commission a accru ses efforts de communication afin d'offrir de l'information pertinente sur les principaux développements en matière de programmes et de politiques à l'intention des dirigeants de l'industrie laitière et de tous les intervenants dont les décisions commerciales et politiques ont des répercussions sur l'industrie laitière. La Commission a aussi inauguré son site Internet et lancé une nouvelle publication semestrielle, *le Bulletin laitier*.





Des employés de la Commission et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont rédigé un document de consultation contenant un historique des questions laitières clés. À l'heure actuelle, des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en collaboration avec ceux de la Commission canadienne du lait, participent à l'élaboration par les producteurs et les transformateurs d'une nouvelle politique laitière à long terme.

Des points de vue comptable et financier, 1995-1996 a été une année de transition. Le système d'établissement des prix pour les classes spéciales a eu des répercussions sur les rapports et les états financiers comparativement aux résultats des années précédentes. La majorité des produits laitiers destinés à l'exportation ont été achetés à des prix internationaux concurrentiels, tandis que l'utilisation des retenues a été limitée aux surplus structurels de poudre de lait écrémé. La surproduction a entraîné une accumulation assez importante des stocks de beurre et de poudre de lait écrémé. Toutefois, il n'y a pas eu lieu d'amortir ces surplus puisqu'ils ont été rachetés aux prix mondiaux. Les surplus financiers de fin d'année sont attribuables surtout à des prix mondiaux plus élevés que prévu pour les ventes de poudre de lait écrémé de la Commission soumises aux retenues et à des taux de change étrangers avantageux.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

En sa qualité de principal facilitateur et administrateur pour l'industrie des politiques et programmes laitiers dirigés par l'industrie, la Commission :

- s'efforcera d'aider les producteurs, les transformateurs, les exportateurs et les consommateurs à bénéficier d'une industrie solide capable de répondre aux besoins du marché;
- soutiendra l'industrie laitière et l'aidera à mener à terme la mise en œuvre de tous les éléments que comporte l'importante transformation du système de mise en marché du lait du Canada, qui a été lancée l'an dernier;
- aidera en outre les intervenants de l'industrie laitière à relever les défis qui s'annoncent, y compris le retrait progressif des subventions fédérales, l'établissement d'une nouvelle politique laitière à long terme pour le Canada et les aspects actuellement à l'étude des échanges commerciaux.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93	1991-92
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 juillet					
Situation financière					
Actif total	158.6	189.3	176.4	171.0	248.9
Prêts obtenus du secteur privé	37.0	68.7	57.2	75.2	30.8
Prêts obtenus du Canada	75.3	69.3	68.1	58.4	150.8
Avoir des actionnaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonctionnement					
Revenu	303.1	214.8	186.0	163.9	242.7
Bénéfice net	12.4	33.3	13.5	29.1	13.8
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	187.6	224.7	226.1	242.6	241.9
Changements apportés aux fonds budgétaires	-16 %	-1 %	-7 %	0 %	-6 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	307.4	274.0	226.2	167.3	266.7
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	301.5	272.8	216.5	259.7	252.6
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	62	57	57	58	62





COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Président	Marcel Beaudry
Vice-président exécutif et directeur général	Roger Légaré
Siège social	40, rue Elgin Ottawa (Ontario) K1P 1C7 (613) 239-5555 Télécopieur : (613) 239-5039 Site Web : http://www.capcan.ca
Loi de constitution et statut	1958; <i>Loi sur la Capitale nationale</i> (L.R.C. 1985, ch. N-4); modifiée en 1988 (S.C. 1988, c. 54); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Commission de la capitale nationale (CCN) a pour mission de préparer des plans d'aménagement et d'aider au développement, à la conservation et à l'embellissement de la région de la capitale nationale (RCN). Elle est également chargée d'organiser, de parrainer ou de promouvoir dans la région de la capitale nationale des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social.

Produits et services

La CCN exerce un leadership dans le domaine de la promotion de la fierté et de l'unité nationales en mettant valeur la capitale et sa région, en élaborant des programmes et des messages novateurs et en adoptant une approche commerciale responsable pour les activités de la CCN. En sa qualité d'important propriétaire foncier dans la RCN, la CCN doit gérer ses propres terrains de même que ceux dont elle prend soin au nom des autres organismes fédéraux, ce qui comprend les résidences officielles du Canada.





Les avoirs fonciers de la Commission de la capitale nationale comprennent le parc de la Gatineau, la Ceinture de verdure et de nombreux terrains urbains, sans oublier 256 kilomètres de routes, de sentiers et de promenades, plus de 30 ponts et 750 propriétés locatives.

Points saillants des activités de la société

Le nouveau *Plan de la capitale du Canada* – document qui indique comment la CCN développera et utilisera ses terrains à l’avenir – a été revu et a fait l’objet de nombreuses discussions avec les partenaires dans le secteur de la planification au cours de l’exercice. Ce plan devrait être achevé en 1997-1998.

Au cours de l’exercice à l’étude, une entente a été conclue pour obtenir de l’entreprise privée les services de location et de gestion des immeubles ainsi que les services d’entretien et les services récréatifs au parc de la Gatineau.

La CCN a inauguré son site Web qui offre aux internautes du Canada et du monde entier de l’orientation et de l’information.

Diverses entreprises ont été lancées afin de promouvoir et d’animer la région de la capitale nationale. À ce titre, mentionnons l’élaboration d’un plan intégré d’activités visant à promouvoir l’unité canadienne; la coordination du programme de rayonnement et de commercialisation; l’inauguration de l’InfoCentre de la capitale nationale et la conclusion d’ententes de partenariat rentables.

Rendement

Pendant l’exercice à l’étude, la CCN s’est concentrée sur les quatre activités suivantes pour réaliser ses objectifs : 1) achèvement de la revue du *Plan de la capitale du Canada*; 2) poursuite du cycle de planification par la réalisation de divers plans directeurs et sectoriels; 3) harmonisation des plans de la CCN avec ceux des administrations locales et régionales; 4) génération de revenus permanents provenant des terrains.

La CCN a également axé ses efforts sur plusieurs objectifs en matière de programmes, notamment l’élaboration d’un plan intégré d’activités visant à promouvoir l’unité canadienne et de plans de célébration de l’arrivée du nouveau millénaire. Elle a également élaboré le Plan de la capitale du Canada en direct, inauguré l’InfoCentre de la capitale nationale et effectué des travaux afin de réduire ses coûts et d’accroître les recettes perçues des usagers.

L’année 1996-1997 a été surtout caractérisée par une diminution de la moitié de la taille de la Commission. La CCN a continué de s’ajuster aux effets de la commercialisation en se départissant de l’équipement excédentaire, notamment son parc de véhicules. Jusqu’à présent, la vente de tels éléments d’actif et la désaffectation des édifices de service pour les vendre ou les louer ont rapporté presque 2 millions de dollars à la CCN. L’adoption d’une nouvelle technologie et de nouvelles pratiques en fait de conduite des affaires au cours de l’année ont aussi facilité la restructuration des activités à l’intérieur d’une plus petite Commission.





Au cours des dernières années, la CCN a examiné chacun des biens qu'elle possède pour s'assurer qu'ils répondent encore à l'exécution de sa mission. Ce processus de rationalisation permettra ultimement à la CCN de réorienter ses ressources vers des propriétés et programmes stratégiques et de répondre à ses objectifs de réduction. Parmi les initiatives que la CCN a mises en œuvre pour relever les défis de la décennie 1990, mentionnons la triple stratégie suivante : 1) transfert des taxes et de l'entretien des biens qui ressemblent plus à ceux des municipalités; 2) vente des biens fonciers qui n'étaient pas d'intérêt national; 3) aménagement de biens patrimoniaux et de terrains vacants.

Les revenus d'exploitation ont atteint 47 millions de dollars en 1996-1997, une augmentation de 10,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation a été principalement attribuable au gain net réalisé sur l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel.

Les dépenses totales, sauf les contributions, se sont chiffrées à 94,9 millions de dollars, comparativement à 98,3 millions de dollars en 1995-1996, ce qui équivaut à une baisse de 3,4 millions de dollars. Les contributions se sont toutefois accrues de 32 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent; cette augmentation a été associée à la cession de plusieurs biens ressemblant à ceux des municipalités. Dans le passé, les salaires et les avantages sociaux constituaient le poste de dépenses le plus important de la Commission. La situation n'est plus la même à cause de la baisse des effectifs et de la stratégie de commercialisation. Les biens et services représentent cette année le poste de dépenses le plus important. Pour s'acquitter de ses obligations à titre d'important propriétaire foncier, la CCN a versé à des administrations municipales des subventions tenant lieu d'impôts fonciers d'une valeur de 14,4 millions de dollars.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

La CCN continuera de susciter la fierté et l'unité nationales en faisant de la région de la capitale un lieu de rencontre pour tous les Canadiens, en utilisant la région pour faire connaître le Canada à ses citoyens et en préservant les trésors nationaux dans la capitale.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	396.2	407.2	377.7	369.9	362.5
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	357.7	355.2	327.9	330.0	330.2
Fonctionnement					
Revenu	47.0	36.1	24.0	21.6	24.0
Bénéfice net	(14.5)	10.5	(17.5)	(12.8)	(12.7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	84.2	90.6	102.1	89.5	89.7
Changements apportés aux fonds budgétaires	-7 %	-11 %	14 %	0 %	0 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	376	502	740	802	727





CONSEIL CANADIEN DES NORMES

Président du conseil	Richard Lafontaine
Directeur exécutif	Michael B. McSweeney
Siège social	Bureau 1200 Place World Exchange 45, rue O'Connor Ottawa (Ontario) K1P 6N7 (613) 238-3222 Télécopieur : (613) 995-4564 Site Web : http://www.scc.ca
Loi de constitution et statut	1970; <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i> (L.R.C. 1996, ch. 24); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable John Manley, c.p., député Ministre de l'Industrie
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Le Conseil canadien des normes a pour mandat d'encourager la normalisation volontaire efficiente et efficace, là où elle n'est pas explicitement prévue dans la loi. Ces travaux de normalisation visent à développer l'économie nationale, à appuyer le développement durable, à favoriser la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et à servir le public. Ils servent également à aider et à protéger les consommateurs, à faciliter le commerce intérieur et international, et à renforcer la coopération internationale sur le plan de la normalisation.

Produits et services

Le Conseil encourage la participation des Canadiens aux travaux de normalisation volontaire. Il encourage la collaboration du secteur public et du secteur privé en ce qui a trait à la normalisation volontaire et il coordonne et supervise les travaux des particuliers et organismes qui participent au système national de normes. Le Conseil représente les intérêts du Canada sur la scène internationale en étant membre de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique





internationale (CEI). Il fait également fonction de dépôt et de point de convergence des normes nationales et internationales destinées à être distribuées à l'industrie canadienne.

Points saillants des activités de la société

Par suite d'une loi promulguée par le Parlement en novembre 1996, le Conseil s'est vu doter d'une mission, d'une structure et de pouvoirs révisés. En particulier, la nouvelle loi prévoit une infrastructure institutionnelle qui soutient et favorise une approche de la normalisation dans l'esprit d'« Équipe Canada ». Elle garantit que les membres du Conseil sont issus d'un large éventail d'intérêts, autant du secteur privé que des gouvernements fédéral et provinciaux. La loi prévoit également le Comité consultatif des provinces et territoires et le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes.

Le Conseil a cherché à conclure un certain nombre d'accords de reconnaissance mutuelle et multilatérale avec des organismes d'accréditation d'autres pays. Les Canadiens ont bénéficié de ces accords de plusieurs façons : au cours de l'année écoulée, des ententes conclues, par exemple, avec des organismes d'accréditation des États-Unis ont permis aux transporteurs routiers canadiens de passer par les laboratoires accrédités par le Conseil pour satisfaire à la réglementation américaine des tests de dépistage des substances intoxicantes. De leur côté, les exportateurs de matériel de traitement de l'information ont reçu des États-Unis l'autorisation de passer par des laboratoires accrédités par le Conseil canadien des normes pour effectuer des tests relatifs aux parasites et au brouillage radioélectriques.

Au cours de 1996-1997, le Conseil a répondu à 10 316 demandes de renseignements sur les normes.

Le Conseil a continué d'élargir l'utilisation qu'il fait d'Internet comme moyen de communication et de publicité. Le site Web du Conseil a été consulté en moyenne par 50 000 utilisateurs par mois. En mars 1997, le site Web a accueilli son 750 000^e visiteur.

Rendement

Le total des produits du Conseil, autres que le crédit parlementaire, s'élève à 5,1 millions de dollars et dépasse de 11 p. 100 les 4,6 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable en grande partie à des contrats importants adjugés dans le cadre du Programme des initiatives en matière de normes d'Industrie Canada et à la hausse des cotisations d'accréditation liées aux activités d'évaluation de la conformité.

En tout, les dépenses du Conseil se sont élevées à 10,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Les traitements et indemnités se sont accrus parce qu'on a pourvu à certains postes qui étaient demeurés vacants durant une bonne partie de l'exercice précédent.





Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Le Conseil continuera de promouvoir la compétitivité de l'industrie canadienne et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens par la normalisation.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	4.2	3.4	3.3	2.8	2.6
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	2.4	2.2	1.9	1.6	1.2
Fonctionnement					
Revenu	5.1	4.6	4.2	3.3	3.1
Bénéfice net	0.2	0.2	0.4	0.3	0.2
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	5.2	5.3	5.4	5.6	5.8
Changements apportés aux fonds budgétaires	-2 %	-3 %	-3 %	-5 %	-3 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	72	72	68	60	63





CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Présidente du conseil	Donna M. Scott
Présidente intérimaire et première dirigeante	Joanne Morrow
Siège social	12 ^e étage 350, rue Albert C.P. 1047 Ottawa (Ontario) K1P 5V8 (613) 237-3400 Télécopieur : (613) 566-4390 Site Web : http://www.canadacouncil.ca
Loi de constitution et statut	1957; <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , (L.R.C. 1995, ch. C-2); exempté de l'application des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté. Œuvre de bienfaisance aux fins de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> .
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Le Conseil des arts du Canada favorise et met en valeur l'étude, l'appréciation ainsi que la production d'œuvres d'art.

Produits et services

Le Conseil des arts du Canada fournit des subventions aux artistes et aux organismes œuvrant directement dans les domaines de la création, de la production et de la distribution des arts au Canada. En outre, le Conseil des arts du Canada administre la Banque d'œuvres d'art et une caisse de dotation dont la valeur du principal est de 50 millions de dollars. Le Conseil administre le programme Killam de prix et bourses de recherche qu'elle décerne aux chercheurs scientifiques de talent exceptionnel et il offre un certain nombre d'autres prix prestigieux dans le domaine des arts, qui ont été établis





grâce à des dons et legs obtenus du secteur privé. Le Conseil est en outre responsable du Programme du droit de prêt public.

Enfin, le Conseil des arts du Canada est chargé de la Commission canadienne pour l'Unesco, ainsi que de la participation canadienne à diverses activités de l'Unesco à l'étranger.

Points saillants des activités de la société

Dans le cadre de son plan stratégique, le Conseil s'est fixé deux objectifs financiers principaux : 1) maintenir au même niveau le budget des subventions aux artistes et aux organismes artistiques; 2) réduire les coûts d'administration de près de la moitié. Pour la troisième année d'affilée, le budget des subventions est demeuré le même malgré la diminution des crédits parlementaires consentis au Conseil.

Au cours de l'exercice, le Conseil a abordé la deuxième étape de sa restructuration, qui a été amorcée en 1995-1996, en accordant plus d'importance à la création, à la production et à la diffusion des arts. La Division des arts a été restructurée, les programmes ont été rationalisés et la procédure de présentation des demandes a été simplifiée. Parmi les changements qui ont été apportés au programme, mentionnons l'établissement d'une date limite par année par programme, la simplification et l'uniformisation des formules de demande de subventions pour les particuliers, les projets et les organismes.

Le 19 mars 1997, un groupe de distingués artistes canadiens ont été invités à représenter la communauté artistique à l'hommage que le Parlement a rendu au Conseil des arts du Canada à Ottawa. C'était le 40^e anniversaire du Conseil.

Le Conseil a lancé deux initiatives s'adressant aux artistes des Premiers Peuples dans les domaines du théâtre, des lettres et de l'édition : 1) le programme *Littérature écrite et orale des Premiers Peuples*, destiné à soutenir les projets d'écrivains et conteurs des Premiers Peuples ou de maisons d'édition, périodiques et collectifs dirigés par des Autochtones; 2) Le *Programme provisoire pour soutenir l'infrastructure des organismes de théâtre des Premiers Peuples*.

Pendant la période à l'étude, le Conseil a procédé à l'informatisation de plus de 17 000 œuvres d'art produites par 2 500 artistes canadiens contemporains. Cette ressource sera offerte à des fins de recherche, et on pourra l'utiliser pour favoriser la location des avoirs de la Banque d'œuvres d'art. Parmi les autres initiatives que le Conseil a menées, mentionnons le programme pilote, *Les artistes et les communautés*, entente de partenariat conclue entre divers paliers de gouvernement et le secteur privé, et le *Fonds pour les générations futures* qui rappelle le fonds des anciens dans les universités. Il permettra aux artistes en début de carrière d'obtenir une aide.

Rendement

Les revenus du Conseil ont été sensiblement moins élevés en 1996-1997 qu'en 1995-1996. Son crédit parlementaire s'est établi à 91,1 millions de dollars, une diminution de près de 7 p. 100 attribuable en grande partie au transfert de 3,1 millions de





dollars au ministère du Patrimoine canadien pour les écoles de formation nationales; à une réduction de 1,8 million de dollars dans le cadre de la réduction des dépenses administratives imposées à tout le gouvernement, et à un crédit spécial beaucoup moins élevé que l'année précédente pour faire face aux coûts de la restructuration.

Les dépenses d'administration ont été réduites de 4,2 p. 100, en grande partie en raison de l'effectif moins nombreux et de dépenses moins élevées au titre des locaux.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Le Conseil des arts du Canada continuera de garantir aux artistes professionnels et aux organismes artistiques un financement stable et la reconnaissance de la population pour leur permettre de demeurer une source de fierté au cours du XXI^e siècle.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif - Caisse de dotation	200.3	168.2	158.8	155.9	144.9
- Fonds spéciaux	66.2	55.5	52.6	51.0	49.5
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	232.1	186.4	174.4	171.7	163.1
Fonctionnement					
Revenu	112.4	121.2	114.9	113.3	121.5
Dépenses de subventions, services et arts	88.4	88.8	91.7	92.2	100.8
Bénéfice net	45.7	12.0	2.1	(1.3)	(0.7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	91.1	95.9	98.4	99.3	108.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-5 %	-3 %	-1 %	-8 %	2 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	132	161	217	230	234





CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Président du conseil	Reginald W. Lewis
Président et premier dirigeant	Ross Nicholls
Siège social	Place de Ville Tour B, 17 ^e étage 112, rue Kent Ottawa (Ontario) K1A 0K3 (613) 998-9548 Télécopieur : (613) 998-1061 Courrier électronique : dccho@sntp.gc.ca
Loi de constitution et statut	1951; <i>Loi sur la production de défense</i> (L.R.C. 1985, ch. D-1); maintenue en vertu de la <i>Loi sur les sociétés commerciales canadiennes</i> , le 21 novembre 1978; annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Construction de Défense (1951) Limitée (CDC) entreprend et supervise de grands projets de construction et d'entretien militaire demandés par le ministère de la Défense nationale (MDN). Le MDN, en sa qualité de propriétaire et de responsable de la conception, fournit les terrains et le financement dont la société a besoin, de même que la totalité des plans et devis. Au 31 mars 1997, CDC était entièrement financée par le MDN qui puisait à cette fin sur son budget d'investissement.





Produits et services

La société fournit des services dans les quatre domaines suivants : 1) La passation de marchés d'experts-conseils en architecture et en génie et l'administration de marchés d'experts-conseils; 2) la passation de marchés de construction; 3) la gestion de marchés de construction, y compris la supervision et l'inspection des travaux; 4) la prestation de services de gestion de projet à l'appui du programme environnemental du MDN. Tous les travaux de gestion de marchés sont effectués à partir de bureaux situés sur chacune des bases des Forces canadiennes.

Points saillants des activités de la société

Au cours de l'exercice, CDC a effectué des travaux de construction et des travaux de consultation en génie d'une valeur de 589 millions de dollars, soit le plus gros chiffre d'affaires en valeur absolue de ses 46 ans d'existence. Quelques-uns des travaux en question comportaient des activités qui s'écartaient dans une certaine mesure des travaux que la société effectue habituellement. Ainsi, elle a passé et administré des marchés ayant pour objet une quantité phénoménale de travaux de conception et de construction.

Le MDN a adopté l'« optionnalité » pour répondre à ses besoins en services, y compris l'exécution du programme ministériel de construction. En conséquence, CDC s'est départie de son mode de fonctionnement axé sur les crédits parlementaires pour adopter un régime de recouvrement intégral des coûts ou de facturation des services fournis. L'optionnalité a eu pour conséquence interne secondaire de remettre en valeur les compétences essentielles de la société.

Rendement

Les objectifs visés par les indicateurs de rendement de la société sont établis par rapport à des critères en usage dans le secteur privé.

En 1996-1997, la société a atteint tous les objectifs visés par les indicateurs de rendement, sauf les frais généraux exprimés en pourcentage par rapport aux coûts d'exploitation. En raison des changements dont le contexte de fonctionnement a fait l'objet, notamment le passage à un régime de facturation des services, les indicateurs de rendement de la société font actuellement l'objet d'une réévaluation.





Le tableau suivant indique les résultats atteints en regard des objectifs prévus pour 1996-1997.

Stratégie	Indicateurs de rendement	1995-1996 Réels	1996-1997 Visés	1996-1997 Réels
Productivité	Coûts d'exploitation/paiements relatifs aux marchés (%)	3,32	3,27	1,97
	Salaires sur les lieux/paiements relatifs aux marchés de construction (%)	1,56	1,64	0,98
Efficience	Coefficient multiplicateur des frais de personnel	1,42	1,50-1,60	1,60
	Taux d'utilisation (%)	85,4	85	87,9
	Frais généraux/coûts d'exploitation (%)	25,7	20-30	32,5
Efficacité	Respect des délais prévus pour les marchés (jours ouvrables)	26	30	26
	Respect des délais d'exécution des marchés (en regard des dates initiales d'achèvement) (%)	64,4	Aucun objectif établi*	49,6
	Modification des valeurs des commandes (% des valeurs à l'adjudication) (%)	12,1	Aucun objectif établi*	8,3
Qualité du service	Cote de satisfaction de la clientèle (%)	98,4	95	100**

* CDC recueille ces données afin de fournir des renseignements utiles à sa clientèle. La société n'est pas suffisamment maîtresse des facteurs contribuant à son rendement dans l'un ou l'autre de ces secteurs pour être en mesure de contrôler son rendement en regard des critères de l'industrie ou d'objectifs préétablis à l'interne.

** Un nouveau questionnaire entrera en usage en 1997-1998, car les résultats obtenus à l'égard de cet indicateur demeurent élevés depuis plusieurs années.





Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

En 1997-1998, CDC centrera ses efforts principalement sur la facturation des services et sur la conservation des affaires du MDN en régime d'optionnalité.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	4.0	3.6	3.2	2.4	2.6
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	0.5	(0.3)	(0.2)	(0.8)	(1.8)
Fonctionnement					
Revenu	18.5	17.9	18.7	18.2	16.0
Bénéfice net	0.7	(0.1)	0.6	1.0	0.2
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	17.6	16.9	18.1	17.2	14.8
Changements apportés aux fonds budgétaires	4 %	-7 %	5 %	17 %	0 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	221	207	210	241	240





CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE

Président du conseil et premier dirigeant	Robert G. Wright
Siège social	Centre de la Métropolitaine Bureau 1100 50, rue O'Connor Ottawa (Ontario) K1A 0S6 (613) 996-0034 Télécopieur : (613) 992-2121 Site Web : http://www.ccc.ca
Loi de constitution et statut	1946; <i>Loi sur la Corporation commerciale canadienne</i> (L.R.C. 1985, ch. C-14); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sergio Marchi, c.p., député Ministre du Commerce international
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Corporation commerciale canadienne (CCC) favorise l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays en facilitant les ventes aux gouvernements et aux organismes étrangers pour le compte des fournisseurs canadiens. Dans toutes les transactions qu'elle conclut, la CCC fait fonction de maître d'œuvre s'engageant à livrer un produit ou un service à un client étranger et concluant un contrat correspondant avec une entreprise canadienne.

Produits et services

La CCC offre aux exportateurs canadiens une vaste gamme de services d'aide à l'exportation, en leur assurant un accès particulier aux marchés des gouvernements étrangers et en rehaussant leur crédibilité du fait qu'elle garantit l'exécution des marchés.





Points saillants des activités de la Société

Trente pour cent des entreprises utilisant les services de la CCC étaient de nouveaux clients. Différentes en ce qui a trait à la taille, à la gamme de produits et aux marchés sur lesquels elles sont actives, ces entreprises augmentent le bassin de clients de la CCC.

Par l'entremise de son Service de jumelage des soumissions, la CCC a recensé plus de 39 000 débouchés sur le marché du gouvernement américain, ouverts aux soumissionnaires canadiens, et les a rendus accessibles à toutes les entreprises canadiennes figurant sur le système des soumissions ouvertes du gouvernement.

Pour tenir compte des changements qui ont été opérés dans les procédures d'approvisionnement en vigueur aux États-Unis, la CCC offre aux fournisseurs canadiens un moyen d'accès aux acheteurs américains au moyen de l'échange de données informatisées.

Au cours de l'exercice, la CCC a enregistré le taux de croissance le plus élevé jusqu'ici dans le domaine des opérations menées avec des clients du secteur privé. L'intervention de la CCC dans les ventes au secteur privé représente maintenant environ 12 p. 100 de son chiffre d'affaires.

Rendement

Le tableau suivant indique les résultats obtenus en regard des objectifs prévus pour la période, qui font état de la stratégie de la CCC pour accroître les exportations du Canada et le nombre d'entreprises canadiennes exportatrices.

Indicateurs de rendement	1995-1996 Réels	1996-1997 Cibles	1996-1997 Réels
Chiffre d'affaires (en millions de \$)	1,01	1,5	0,895
Nombre de clients servis	1 050	1 250	1 310
Nombre d'entreprises ayant signé des contrats	308	550	228
Coût supplémentaire des contrats en proportion du chiffre d'affaires (%)	1,1	0,2	0,1
Provision pour créances douteuses en regard des comptes clients (%)	1,3	1,5	0,9
Temps nécessaire pour verser les paiements aux exportateurs (jours)	29	30	26
Coût global des opérations en regard des chiffres d'affaires (%)	1,3	1,1	1,6





Le chiffre d'affaires a été moindre qu'il aurait dû être parce qu'un contrat de grande valeur signé en 1996-1997 n'entrera en vigueur qu'au cours de l'exercice 1997-1998, conformément au processus de l'acheteur étranger, et n'a donc pas pu être comptabilisé. Même si moins d'entreprises ont signé des contrats par l'entremise de la CCC cette année, un nombre jusque-là inégalé de 1 310 entreprises canadiennes ont utilisé ses services. La diminution du nombre d'entreprises passant des contrats par l'entremise de la CCC tient aux baisses du nombre d'opérations menées avec succès sur la scène internationale, en particulier avec des organismes des Nations Unies.

En 1996-1997, la Corporation a réussi à maintenir ses pertes à 0,1 p. 100 de son chiffre d'affaires, la norme étant de 0,2 p. 100 du chiffre d'affaires. De plus, la CCC a ramené le coût global de ses opérations à 13,2 millions de dollars, soit nettement en-deçà de ses estimations budgétaires initiales. Toutefois, le coût total des opérations de la Corporation, représentant 1,6 p. 100 de son chiffre d'affaires, a dépassé son objectif de 1,1 p. 100 qui avait été établi en supposant que la CCC réaliserait un chiffre d'affaires plus élevé.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Pour 1997-1998, la Corporation se fixe les trois objectifs de fonctionnement suivants et elle prévoit :

- qu'elle portera à 1 450 le nombre d'entreprises qui négocieront avec CCC des possibilités d'exportation (c.-à-d. une augmentation de 10 p. 100);
- qu'elle aidera 340 entreprises à obtenir des contrats par l'intermédiaire de la CCC;
- qu'elle augmentera le nombre de projets dont la CCC s'occupera activement pour maintenir son chiffre d'affaires entre 1 milliard de dollars et 1,5 milliard de dollars.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	250.5	312.8	384.3	390.6	473.2
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	17.3	16.6	18.3	17.0	15.8
Fonctionnement					
Revenu	907.5	974.6	879.2	882.1	610.8
Bénéfice net	0.6	(1.7)	1.3	1.2	(0.4)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	10.9	11.8	13.2	13.8	13.5
Changements apportés aux fonds budgétaires	-7 %	-10 %	-4 %	2 %	-4 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	30.0
EMPLOI	90	84	81	81	81





CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA, LA

Président du conseil	Donald McQ. Shaver
Siège social	Tour Aetna Bureau 3000 C.P. 270 Toronto (Ontario) M5K 1N2 (416) 864-0333 Télécopieur : (416) 864-0289
Loi de constitution et statut	1982; par l'intermédiaire de la Corporation de développement des investissements du Canada aux termes de la <i>Loi sur les sociétés commerciales canadiennes</i> ; lettres patentes émises le 26 mai 1982; annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Paul Martin, c.p., député Ministre des Finances
Vérificateur	KPMG Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Corporation de développement des investissements du Canada a été constituée en société en 1982. Elle a pour mission de gérer les sociétés d'État et les investissements qui lui sont dévolus et, le cas échéant, voir à leur privatisation. En janvier 1995, le gouvernement a terminé son évaluation du rôle futur de la Corporation. En conséquence, le mandat actuel de la société est de liquider ses activités en se départissant de ses éléments d'actif et en réduisant ses coûts d'exploitation.

Produits et services

La Corporation de développement des investissements du Canada gère ses filiales en propriété exclusive, c'est-à-dire Canada Eldor Inc., Theratronics International Limitée et la Société de gestion Canada-Hibernia (SGCH). La SGCH gère la participation de





8,5 p. 100 que le gouvernement possède dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazifère extracôtier Hibernia.

La Corporation de développement des investissements du Canada est également tenue de gérer toute question en suspens découlant des investissements antérieurs, y compris en ce qui concerne les éléments d'actif d'exploitation d'Eldorado Nucléaire Limitée (aujourd'hui désignée Canada Eldor Inc.), Canadair Limitée et Nordion International Inc. Ces questions comprennent certaines éventualités relatives aux déchets ainsi que des litiges en suspens.

Points saillants des activités de la société

Dans le Budget de 1996, le gouvernement a réaffirmé son engagement de privatiser Theratronics et il a indiqué que la vente sera enclenchée lorsque les opérations de l'entreprise le justifieront.

En juillet 1996, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de négocier avec la ville de Deep River (Ontario), une entente de principe communautaire en vue de construire un site d'élimination des déchets faiblement radioactifs. Quoiqu'il soit possible que des pourparlers se poursuivent en 1997, avec la ville de Deep River, l'entente communautaire initiale a été déclarée nulle et non avenue à la ville et l'offre d'y accueillir l'installation a été retirée.

En août 1996, les 1 250 000 actions privilégiées convertibles, catégorie II de Varity, que la Corporation de développement des investissements du Canada détenait, ont été rachetées au prix de 25 \$ l'action. Le produit de la vente a été versé au Canada sous forme de dividende en octobre 1996.

Rendement

La société a réalisé des progrès importants relativement à l'objectif qu'elle s'est fixée de se départir de ses éléments d'actif et de réduire ses coûts d'exploitation en 1996. Ses principales réalisations sont les suivantes :

- La Société financière Cartierville Inc. a été dissoute en juin 1996.
- En ce qui a trait à la convention de vente de Canadair Limitée, toutes les obligations de dédommagement sont venues à expiration, sauf une qui se rapporte à des produits pour lesquels il n'est pas possible ou rentable d'obtenir une couverture d'assurance et qui vient à expiration en 2001.

En 1996, la société n'a effectué aucun emprunt auprès du gouvernement fédéral et elle n'a reçu aucun crédit ministériel. Les dividendes versés par la société au gouvernement pendant l'exercice se sont élevés à 31,25 millions de dollars.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la société pour 1997 sont de continuer à gérer ses investissements et à élaborer des approches en vue de se départir du reste de ses éléments





d'actif. Le conseil d'administration a pris des mesures pour réduire les coûts d'exploitation de la société à un minimum dans les plus brefs délais. Parmi ces mesures, on compte la mise à pied de tous les employés restants en 1997. Le conseil d'administration continuera de gérer la société avec le concours de contractuels.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	124.0	140.3	126.4	181.9	278.4
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	461.7	584.3
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	98.9	114.0	98.3	(318.2)	(357.8)
Fonctionnement					
Revenu	4.7	5.6	6.2	14.4	5.3
Bénéfice net	16.2	25.7	(21.8)	(32.7)	(67.2)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	31.3	10.0	10.0	7.7	21.5
EMPLOI	3	3	8	9	9





ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Président du conseil	Robert F. Nixon
Président et premier dirigeant	Reid Morden
Siège social	Place Minto 18 ^e étage 344, rue Slater Ottawa (Ontario) K1A 0S4 (613) 237-3270 Télécopieur : (613) 563-9499 Site Web : http://www.aecl.ca
Loi de constitution et statut	le 14 février 1952; partie I de la <i>Loi sur les Sociétés canadiennes</i> ; et prorogation le 8 juillet 1977 aux termes de la <i>Loi sur les Sociétés commerciales canadiennes</i> , certificat relatif modifié, 15 juillet 1982; annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Ralph E. Goodale, c.p., député Ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
Vérificateur	Vérificateur général du Canada Ernst & Young

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) a été établie en 1952 afin d'effectuer des recherches dans le domaine de l'énergie atomique et de préparer et de mettre en valeur ses applications à des fins commerciales. EACL exploite des installations de recherche et de développement à Chalk River (Ontario) et à Pinawa (Manitoba) ainsi que des bureaux d'affaires, d'ingénierie et de conception à Ottawa, à Toronto et à Montréal.

Produits et services

EACL met au point et vend des réacteurs de puissance CANDU et des réacteurs de recherche MAPLE et en gère la construction. Le réacteur CANDU fournit le cinquième





de l'électricité du Canada et est un élément important des programmes énergétiques sur quatre continents.

Points saillants des activités de la société

Le conseil d'administration a créé le Comité de régie de l'entreprise et il a approuvé les directives de régie de l'entreprise dont les grandes lignes constitueront l'assise des politiques et procédures de régie de l'entreprise d'EACL.

En décembre 1996, le gouvernement a dévoilé un projet prévoyant une exploitation commerciale complète des Laboratoires de Whiteshell d'EACL à Pinawa (Manitoba). En juin 1996, le groupe de travail de Whiteshell, auquel le gouvernement fédéral avait confié le soin de trouver des fins supplémentaires et de substitution pour le site de Whiteshell, avait recommandé, de privatiser les programmes ne concernant pas le projet CANDU qu'EACL réalise à Whiteshell.

En novembre 1996, EACL a réussi à vendre à la Chine deux réacteurs CANDU 6, ce qui a permis à EACL de faire un pas de plus vers l'atteinte de l'objectif de vente de 10 réacteurs en 10 ans qu'elle s'était fixé. La vente est le fruit direct de la mission commerciale effectuée par Équipe Canada en Chine, en novembre 1994, lorsque le premier ministre du Canada et le premier ministre chinois ont signé le premier accord de coopération nucléaire.

EACL a continué de soutenir la position adoptée par le Canada en faveur de la paix et du désarmement nucléaire et en tant qu'organisme voué à l'amélioration de la sûreté et des garanties nucléaires. Par exemple, EACL a travaillé en étroite collaboration avec Ontario Hydro à l'évaluation de la possibilité d'alimenter les réacteurs CANDU avec du combustible MOX (combustible oxyde mixte). La proposition relative à l'option MOX CANDU comprend la possibilité de faire participer la Russie à un programme trilatéral dans le cadre duquel les surplus russes et américains de plutonium militaire seraient utilisés sous supervision internationale comme combustible dans les réacteurs canadiens.

Pendant la période à l'étude, la société a achevé et passé en revue un plan directeur de remise en état de ses infrastructures. Les projets en cours de réalisation se concentrent sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments d'EACL en état de servir, et sur une stratégie à long terme visant à remplacer et à remettre en état les principales installations afin de répondre à ses besoins commerciaux au cours d'une période de 10 ans.

Un autre jalon important a été atteint lorsque le Programme de protection de l'environnement d'EACL a été officiellement lancé. Ce programme qui a pour but de mettre en œuvre les politiques qu'EACL a formulées au sujet de la protection de l'environnement englobe tous les aspects environnementaux des activités canadiennes de la société. Il s'appuie sur les normes de gestion environnementale de l'Organisation internationale de normalisation.





Rendement

Les résultats financiers de la société traduisent toujours l'orientation commerciale suivie par la direction, ainsi que les mesures découlant de l'Examen des programmes qui visent à maintenir la viabilité financière dans un contexte de réduction du financement gouvernemental. Le bénéfice tiré des opérations commerciales est passé de 10,7 millions de dollars au cours de l'exercice précédent, à 15 millions de dollars. Compte tenu des dépenses nettes liées à la recherche, des coûts liés à l'Examen des programmes et des revenus d'intérêt et autres, le bénéfice net a atteint 15,4 millions de dollars en 1996-1997 comparativement à une perte nette de 9,9 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

Le coût des ventes a totalisé 298 millions de dollars en 1996-1997, comparativement à 246,4 millions de dollars en 1995-1996 : l'écart découle en grande partie de l'augmentation des activités liées aux projets. Des mesures de réduction des coûts et un programme de marketing précis ont entraîné une réduction importante des dépenses de marketing et d'administration exprimés en pourcentage par rapport aux revenus, ces dépenses étant tombées de 9 p. 100 en 1995-1996 à 5 p. 100 en 1996-1997.

Les activités de recherche de la société sont financées principalement par des crédits fédéraux, le partage des coûts avec les compagnies canadiennes d'électricité et les contributions commerciales. En 1996-1997, on a conclu avec les compagnies d'électricité une nouvelle entente pluriannuelle de partage des coûts qui porte sur la recherche à l'appui des centrales CANDU. Les crédits fédéraux reçus pour les activités de recherche et de mise au point dans le domaine nucléaire ont totalisé 167,4 millions de dollars, comparativement à 164,3 millions de dollars l'année précédente. En outre, les coûts recouverts de tiers ont totalisé 72,8 millions de dollars, en baisse de 8,1 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'écart est attribuable en grande partie à une réduction de l'appui accordé par les compagnies d'électricité au Programme de gestion des déchets de combustible nucléaire.

Le programme de déclasserement a continué de progresser à de nombreux égards. On a établi un plan général de déclasserement des installations d'EACL qui s'étend sur plus de 100 ans. Les dépenses de déclasserement ont totalisé 11 millions de dollars en 1996-1997.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

EACL continue d'explorer les débouchés sur les principaux marchés mondiaux. La société s'est efforcée de faire inclure deux réacteurs CANDU 9 dans le plan de base de construction de la Corée – première possibilité offerte de construire un réacteur CANDU 9 à l'étranger. Un appel d'offres concernant la première centrale nucléaire de la Turquie a été lancé en décembre 1996. EACL a l'intention de déposer une offre concurrentielle concernant deux réacteurs CANDU 6 en septembre 1997. En Roumanie, le premier réacteur CANDU 6 à la centrale de Cernavoda a donné de bons résultats, et les travaux concernant le réacteur n° 2 de la centrale de Cernavoda avancent bien.





Soucieuse de soutenir la commercialisation de la technologie CANDU, EACL a accueilli au Canada plus de 200 visiteurs venus de différents pays. Parmi les marchés actifs qui envisagent sérieusement de choisir la voie nucléaire, l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam souhaitent disposer d'une capacité électronucléaire d'ici les 10 à 15 prochaines années.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	1,040.5	993.1	878.2	848.4	1,321.8
Prêts obtenus du secteur privé	3.6	5.8	8.6	11.0	13.3
Prêts obtenus du Canada	12.1	13.5	14.4	15.7	446.1
Avoir des actionnaires	458.1	464.2	474.1	466.9	605.7
Fonctionnement					
Revenu	629.5	581.4	649.0	632.2	645.2
Bénéfice net	15.4	(9.9)	7.2	(138.7)	10.1
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	197.5	174.6	180.0	173.5	180.3
Changements apportés aux fonds budgétaires	13 %	-3 %	4 %	-4 %	2 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	1.4	0.9	1.4	430.3	31.1
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	3,675	3,881	3,943	4,287	4,431





FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Président du conseil	L'honorable Lincoln Alexander, c.p.
Directeur exécutif	Moy Tam
Siège social	4900, rue Yonge, bureau 1305 North York (Ontario) M2N 6A4 (416) 952-3500 Télécopieur : (416) 952-3326 Site Web : http://www.crr.ca
Loi de constitution et statut	1990; en vertu de la <i>Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales</i> ; exemptée de l'application des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i>
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Deloitte & Touche

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Fondation canadienne des relations raciales a été créée en 1990, en vertu de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*. Elle a entamé ses activités en 1996. Elle a pour mandat de faciliter, d'un bout à l'autre du Canada, l'acquisition, le partage et l'application de connaissances et d'une expertise afin de contribuer à l'élimination du racisme et de la discrimination raciale sous toutes ses formes dans la société canadienne.

Produits et services

La Fondation canadienne des relations raciales effectuera des recherches et recueillera des données pour faire progresser la connaissance de la nature du racisme. Elle fournira des données concernant les relations raciales et établira des liens avec les maisons d'enseignement. Elle a pour mandat de faciliter l'échange de renseignements susceptibles d'aider les gouvernements à élaborer des politiques et des pratiques efficaces dans le domaine des relations raciales.





La Fondation appuiera la formation dans le domaine des relations raciales en fournissant des renseignements et en collaborant à l'élaboration de normes professionnelles. Elle aura également un rôle à jouer quant à l'information du public concernant l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.

Points saillants des activités de la société

La contribution de 24 millions de dollars que le Canada a versée à la Fondation à l'automne de 1996 constitue le capital d'un fonds de dotation destiné à être utilisé à des fins d'investissement et de revenu pour l'exécution du mandat de la Fondation. La société en est à l'étape du démarrage et elle examine diverses options de stratégie de fonctionnement.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des subventions de 600 000 \$ du secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Condition féminine) pour l'aider à payer les coûts de démarrage de la Fondation, y compris l'acquisition des immobilisations. En février 1997, le secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Condition féminine) a convenu de verser 1 million de dollars au titre des activités de la Fondation pendant l'exercice 1997-1998.

Note

Les données financières ayant trait à la Fondation canadienne des relations raciales ne sont pas encore disponibles. Elles paraîtront dans le premier rapport annuel de la Fondation, qui portera sur la période allant d'octobre 1996 au 31 mars 1998.





MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

Présidente du conseil	Moya Cahill
Président et premier dirigeant	Roderick J. Morrison
Siège social	100, rue Cameron Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 5Y6 (506) 851-3600 Télécopieur : (506) 851-3786 Site Web : http://www.marine-atlantic.ca
Loi de constitution et statut	1979; <i>Loi sur les Sociétés commerciales canadiennes</i> . Statut et propriété modifiés au 31 décembre 1986 en vertu de la <i>Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.</i> (L.C. 1986, ch. 36); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	KPMG Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Marine Atlantique S.C.C. est devenue société d'État en 1986. Elle a pour mandat d'acquérir, de mettre sur pied, de gérer et d'exploiter un service de transport maritime, un service d'entretien, de réparation et de radoub, une entreprise de construction navale et les entreprises ou les services connexes.

Produits et services

Marine Atlantique S.C.C. offre des services de traversiers dans la région du Canada Atlantique. En 1996, elle a exploité onze navires et elle en a affrété deux autres. Les activités menées par la société en 1996 comprenaient des liaisons par traversiers entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port-aux-Basques (Terre-Neuve) et entre Cape Tormentine (Nouveau-Brunswick) et Borden (Île-du-Prince-Édouard). La Société offrait





également une desserte à longueur d'année entre Saint John (Nouveau-Brunswick) et Digby (Nouvelle-Écosse).

La Société a maintenu un service saisonnier entre le Labrador et Terre-Neuve, entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Argentia (Terre-Neuve) et entre Yarmouth (Nouvelle-Écosse) et Bar Harbor (Maine).

Points saillants des activités de la société

Marine Atlantique S.C.C. est devenue la première société navale canadienne et le premier exploitant de services de traversiers en Amérique du Nord à recevoir l'agrément international en matière de gestion de la sécurité.

Les services de traversiers de la baie de Fundy ont été cédés à un exploitant du secteur privé. En outre, l'ouverture du Pont de la Confédération, le 31 mai 1997, a marqué la fin des services de traversiers de Marine Atlantique entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Rendement

Les recettes non consolidées se sont élevées à 94,3 millions de dollars. Les crédits parlementaires au titre de l'exploitation ont été ramenés à 67,6 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 22 millions de dollars par rapport aux 89,6 millions de dollars reçus à ce titre en 1995. Cette amélioration du rendement financier est attribuable à plusieurs facteurs, notamment une meilleure harmonisation de la capacité des navires avec la demande; le transfert en 1995 du service caboteur du littoral sud de Terre-Neuve à la province de Terre-Neuve et la mise au rancart du *Taverner*; l'instauration d'un service saisonnier dans le cas du *Bluenose*; et un hiver doux qui a réduit la consommation en combustible.

La société a accusé une perte nette de 75,3 millions de dollars, en regard d'un bénéfice net de 0,9 million de dollars en 1995. Cette perte a été principalement attribuable aux forts coûts de restructuration associés à la cessation de divers services.

Le nombre de passagers que la société a transportés a été le plus élevé de l'histoire de la société, tandis que les subventions attendues de Transports Canada ont été les plus faibles. La société a transporté 2 758 000 passagers, 964 036 véhicules de tourisme et 291 906 véhicules utilitaires pendant l'année. Dans le service du Labrador, Marine Atlantique a transporté plus de 50 000 tonnes de marchandises.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Les coûts de restructuration associés à la cessation des services, d'une valeur de 75,5 millions de dollars, seront répartis sur l'exercice 1997 et l'exercice 1998, et ils porteront la valeur globale des subventions à obtenir à 114,1 millions de dollars et à 56,8 millions de dollars respectivement.





La société continuera d'examiner tous les aspects de ses activités afin de s'assurer que le personnel est compétent et productif et que les pratiques et méthodes utilisées exploitent la technologie nouvelle de façon optimale. La société verra également à ce que les navires et les terminaux soient sécuritaires et à ce que la qualité du service à la clientèle obtienne des cotes sans précédent.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	326.1	352.4	396.1	403.1	414.3
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	(87.6)	(12.3)	(13.2)	(13.4)	(13.1)
Fonctionnement					
Revenu	163.4	95.7	88.6	81.2	77.4
Bénéfice net	(75.3)	0.9	0.2	(0.3)	(0.3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	85.7	97.1	108.7	128.3	122.8
Changements apportés aux fonds budgétaires	-12 %	-11 %	-15 %	4 %	-3 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	2,011	2,019	2,110	2,127	2,175





MONNAIE ROYALE CANADIENNE

Président du conseil	José Blanco
Présidente de la Monnaie	Danielle V. Wetherup
Siège social	320, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G8 (613) 993-3500 Télécopieur : (613) 952-8342 Site Web : http://www.rcmint.ca
Loi de constitution et statut	1969; <i>Loi sur la Monnaie royale canadienne</i> (L.R.C. 1985, ch. R-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté
Ministre de tutelle	L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Monnaie royale canadienne a pour mission de frapper des pièces de monnaie en vue de réaliser des bénéfices et d'exercer des activités connexes. Les activités de la société, qui a été constituée en 1908, à titre de département de la Monnaie du Royaume-Uni, ont été dévolues à la Couronne du Canada en 1931. La Monnaie royale canadienne a été un organisme ministériel jusqu'en 1969, année où elle a été constituée en société en vertu de la Loi. En 1989, une structure de capital-actions a été créée pour la Monnaie et des actions ont été émises au Canada..

Produits et services

La Monnaie royale canadienne est chargée de frapper les pièces de monnaie de circulation pour le pays et elle offre aujourd'hui, à l'échelle internationale, toute une gamme de produits de monnayage et de services spécialisés de haute qualité.

Elle exploite deux usines. L'usine d'Ottawa comprend le siège social de la Société, l'affinerie d'or et les installations de production de pièces numismatiques et de pièces de





monnaie-lingot, de médailles et de médaillons. L'usine de Winnipeg se consacre à la production de pièces de circulation canadiennes et étrangères.

Points saillants des activités de la Société

La Monnaie royale canadienne a pénétré plusieurs nouveaux marchés, notamment le marché de Hong Kong où elle a frappé à contrat une médaille commémorative en or marquant sa réunification avec la Chine continentale en 1997.

Les ventes de pièces étrangères de circulation ont doublé, avec un carnet de commandes qui atteint déjà 1,6 milliard de pièces pour 1997, comparativement à 814 millions de pièces vendues en 1996.

À titre expérimental, la Monnaie royale a mis en œuvre la comptabilité par activités, qui décloisonne les services sur le plan financier, en permettant aux gestionnaires de considérer les coûts dans une nouvelle perspective intersectorielle.

Rendement

En 1996, la Monnaie est redevenue rentable après avoir accusé des pertes en 1994 et en 1995. Un tel succès tient en grande partie à l'adoption en 1995 d'un plan de redressement qui a établi des stratégies et des mesures axées sur la production de recettes, le contrôle des coûts, la réduction des frais d'administration et l'investissement au titre des personnes et du matériel. La Monnaie a enregistré un profit de 1,7 million de dollars avant impôt, dépassant de plus de 60 p. 100 la cible de 1 million de dollars prévue dans le plan d'entreprise.

Le succès remporté par la nouvelle pièce de 2 \$ a permis de dégager des revenus dépassant 9,6 millions de dollars. Les ventes de produits numismatiques ont représenté 50 p. 100 des activités de la Monnaie pendant la période à l'étude, ce qui constitue une augmentation par rapport aux 35 p. 100 enregistrés l'année précédente.

La Monnaie a sollicité l'aide de ses employés pour arriver à réduire ses coûts de fabrication de 700 000 \$. Les employés ont répondu avec une telle créativité que les économies ont atteint environ 2,5 millions de dollars.

La Monnaie a amorcé un ample programme d'études de marché avec, en 1996, un sondage sur le marché des produits numismatiques visant à définir les priorités de ses clients. Appuyée par une vaste stratégie publicitaire multimédias, la Monnaie a mené plusieurs campagnes fructueuses, notamment sur les pièces en or, les pièces de la faune et les pièces de l'aviation. En outre, afin d'étendre ses listes de publipostage dans des directions bien précises, la Monnaie a formé un certain nombre de partenariats promotionnels. La Monnaie a également adopté Internet en tant qu'instrument de communication de l'avenir, pour créer des relations à plus long terme sur le marché.





Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La Monnaie royale canadienne continuera d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de nature à lui permettre de relever les défis qui lui viennent de l'extérieur et de saisir les occasions qui lui sont offertes, de respecter les objectifs de son actionnaire et de garantir sa réussite en tant qu'organisme rentable.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	85.5	90.7	82.5	92.8	102.7
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	6.4	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.1	0.2	2.8	5.5	8.2
Avoir des actionnaires	60.8	59.3	60.6	69.1	68.3
Fonctionnement					
Revenu	317.3	310.6	310.4	356.8	378.0
Bénéfice net	1.5	(1.3)	(3.5)	7.1	9.0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.1	2.7	2.7	2.7	2.7
Dividendes	0.0	0.0	5.0	6.3	0.7
EMPLOI	510	550	563	610	763





MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

Président du conseil	Frank Ling
Présidente et première dirigeante	Joanne DiCosimo
Siège social	Édifice commémoratif Victoria 240, rue Metcalfe C.P. 3443, succursale D Ottawa (Ontario) K1P 6P4 (613) 566-4700 Télécopieur : (613) 364-4020 Site Web : http://www.nature.ca
Loi de constitution et statut	1 ^{er} juillet 1990; en vertu de la <i>Loi sur les musées</i> (S.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Le Musée canadien de la nature (MCN) a pour mission d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous. Pour ce faire, le Musée devra constituer, entretenir et développer, aux fins de la recherche et pour la postérité, une collection d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada.

Produits et services

Les activités du Musée peuvent être réparties en cinq grands secteurs de la façon suivante : la recherche, les collections, les programmes publics, les services ministériels et les locaux.





Points saillants des activités de la Société

En juin 1996, le MCN s'est vu décerner le prix ICOM Canada 1996 à l'occasion du congrès de l'Association des musées canadiens. Ce prix visait à souligner le projet intitulé « Développement des ressources humaines pour la gestion des collections », initiative conjointe du MCN et du Musée d'histoire naturelle de la Virginie.

Rendement

En 1996-1997, 90 publications ont été produites par les chercheurs du MCN, dont 47 ont paru dans des revues à comité de lecture et 43 articles ont été publiés dans des revues grand public et techniques. De plus, les chercheurs scientifiques du MCN ont contribué à la désignation et à la description de 53 nouvelles espèces et de deux nouveaux genres. Trente animaux, 8 végétaux et 15 minéraux ont été identifiés pour la première fois par les chercheurs du MCN. Ils ont également identifié 2 722 spécimens et donné au total 1 915 consultations scientifiques à des particuliers, à des étudiants, à des enseignants et à des experts des organismes gouvernementaux.

Une équipe d'interprètes à plein temps a été formée pour contribuer à l'atteinte des objectifs des programmes publics concernant la culture scientifique, la connaissance de la nature et le dialogue dirigé, pour rehausser l'image publique du MCN et accroître la pertinence de ses activités de recherche et de ses collections, pour répondre aux attentes des visiteurs du Musée et pour en créer de nouvelles.

L'exploitation de la boutique de cadeaux de l'édifice commémoratif Victoria a été confiée à un sous-traitant dans le but de permettre au personnel du MCN de se concentrer sur ses fonctions de base.

Le MCN a terminé le regroupement de son personnel et de ses collections d'histoire naturelle dans son nouvel édifice situé à Aylmer (Québec).

En 1996-1997, les recettes du MCN s'élevaient à 4,4 millions de dollars, soit 1,9 million de plus qu'en 1995-1996.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Le Musée canadien de la nature a l'intention de favoriser une meilleure connaissance et une meilleure appréciation de l'histoire naturelle canadienne. À ce titre, il effectuera des recherches fondées sur les collections afin de créer de nouvelles connaissances ayant trait à des questions importantes d'un point de vue social et il créera, conservera et partagera un centre d'information sur les collections et de données connexes.

La société adoptera également plusieurs stratégies visant à accroître les recettes provenant du secteur privé. Elle cherchera en outre à améliorer l'efficacité et l'efficacités des opérations en mettant en œuvre de nouvelles pratiques de gestion et en se dotant d'un système intégré rationalisé d'information sur la société.



DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	55.9	20.5	19.2	7.9	7.3
Prêts obtenus du secteur privé	37.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	6.1	5.6	4.2	2.3	0.8
Fonctionnement					
Revenu	4.4	2.5	1.9	1.5	1.2
Bénéfice net	(27.8)	(25.1)	(23.3)	(18.3)	(18.7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	27.1	27.0	27.4	19.8	19.1
Changements apportés aux fonds budgétaires	0 %	-2 %	39 %	4 %	-1 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	193	240	241	216	251





MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA

Président du conseil	Jean-Claude Delorme
Directrice et première dirigeante	Shirley L. Thomson
Siège social	380, promenade Sussex C.P. 427, succursale A Ottawa (Ontario) K1N 9N4 (613) 990-1985 Télécopieur : (613) 990-9810 Site Web : http://national.gallery.ca
Loi de constitution et statut	1 ^{er} juillet 1990; en vertu de la <i>Loi sur les musées</i> (S.C. 1990, c. 3); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Créé en 1880, le Musée des beaux-arts du Canada a pour mission de constituer, d'entretenir et de faire connaître dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art ancienne, moderne et contemporaine principalement axée sur le Canada et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Produits et services

Le Musée des beaux-arts s'acquitte de sa mission en axant ses activités sur les quatre grands secteurs suivants : 1) l'enrichissement et la préservation des collections existantes d'œuvres d'art; 2) l'éducation et la communication; 3) le logement et la protection des collections, des visiteurs et du personnel; 4) la gestion du personnel et des ressources du Musée.





Le Musée des beaux-arts exploite également le Musée canadien de la photographie contemporaine (MCPC).

Points saillants des activités de la société

Le Musée des beaux-arts a accueilli 493 500 visiteurs, tout juste en-deçà de la fréquentation cible prévue de 500 000 personnes, et 378 250 visiteurs ont vu les expositions itinérantes. Le MCPC, pour sa part, a accueilli 44 440 visiteurs et 163 600 personnes ont vu les expositions itinérantes. En tout, le Musée et le MCPC ont attiré 1 080 000 visiteurs, une fréquentation presque égale à celle de l'an dernier, qui s'élevait à 1 088 000 personnes.

Pendant sa première année complète d'activités, le site Web du Musée des beaux-arts a accueilli environ 74 500 visiteurs qui lui ont consacré en moyenne 4,3 minutes chacun. Ce site Web sera intégré au nouveau Centre d'apprentissage du Musée, L'Art-thèque, et il sera un lien vital avec les publics de tous les âges au Canada et à l'étranger. De plus, il saura aider le Musée à rayonner auprès d'un nombre presque illimité de personnes.

Rendement

Pour l'exercice 1996-1997, les priorités du Musée des beaux-arts ont été de faire connaître sa collection et de la rendre accessible au plus grand nombre possible de Canadiens; d'optimiser la situation financière du Musée et de définir la notion de la saine régie d'entreprise qui s'applique au Musée.

Le Musée a fait l'acquisition de 326 œuvres d'art de toutes les disciplines : 161 œuvres d'artistes canadiens et 165 œuvres d'artistes autres que canadiens. De ces 326 œuvres, 106 sont des achats et 220 des dons. Aussi bien du point de vue du nombre que de la valeur monétaire, les acquisitions par voie de dons ont presque doublé les acquisitions par voie d'achat. La valeur des œuvres acquises par voie de dons a atteint 1 552 000 \$.

Afin de favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens et de faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger, le Musée a présenté 31 expositions et installations d'œuvres et 14 expositions itinérantes que l'on a pu voir en 26 endroits. Le programme d'exposition du MCPC a également été bien accueilli et il a attiré 44 375 visiteurs dans ses locaux d'exposition. En outre, le MCPC a présenté 19 expositions itinérantes à 37 lieux de présentation au Canada et 6 à l'étranger.

En 1996-1997, le Musée des beaux-arts a autogénéré des recettes de 4 723 000 \$, atteignant presque ses prévisions établies à 4 651 000 \$. Ouvrant avec des partenaires privés, le Musée a obtenu 435 000 \$ en commandites, dépassant sa cible de 300 000 \$. Les droits d'entrée pour les expositions spéciales affichaient 543 000 \$, dépassant l'objectif de 500 000 \$. La Division des manifestations spéciales a généré des recettes de 137 000 \$, un peu moins que l'année précédente, mais au-delà des prévisions de 1996-1997. Les recettes de la librairie et du stationnement ont chuté comparativement à celles de l'année précédente en raison de la baisse de la fréquentation.





Le Musée a continué de réduire ses coûts administratifs. Par exemple, il a réduit les dépenses totales au titre de la rémunération et des avantages sociaux de 342 000 \$; en outre, la proportion des ressources affectées aux installations et à l'administration a diminué par rapport à l'exercice précédent.

Le conseil d'administration a poursuivi son étude concernant la saine régie d'entreprise afin de rédiger des attributions qui l'aideront à s'acquitter de son mandat.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'objectif du Musée est de continuer à servir la population canadienne en encourageant l'appréciation de l'art en général et de continuer à le rendre accessible à tous.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	23.6	19.7	19.0	17.4	18.4
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	12.0	10.5	7.9	8.5	9.4
Fonctionnement					
Revenu	4.7	5.5	4.3	3.2	2.8
Bénéfice net	(28.4)	(31.8)	(34.4)	(29.6)	(29.8)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	29.8	34.4	34.4	28.7	29.3
Changements apportés aux fonds budgétaires	-13 %	0 %	20 %	-2 %	-7 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	257	276	285	284	286





OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

Président du conseil	Sam Murdock
Président et premier dirigeant	Ron Fewchuk
Siège social	1199, chemin Plessis Winnipeg (Manitoba) R2C 3L4 (204) 983-6600 Télécopieur : (204) 983-6497
Loi de constitution et statut	1969; <i>Loi sur la Commercialisation du poisson d'eau douce</i> (L.R.C. 1985, ch. F-13); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Anderson, c.p., député Ministre des Pêches et des Océans
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED) a été créé en 1969 par l'adoption de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* et grâce à la participation de chacune des provinces et de chaque territoire où l'Office exerce ses activités, en vue de commercialiser, de vendre et d'acheter du poisson d'eau douce ainsi que des produits et des sous-produits du poisson à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. La participation des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario ainsi que des Territoires du Nord-Ouest a été établie en vertu d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

L'OCPED est tenu de mener ses opérations tout en étant financièrement autonome, sans crédits parlementaires. L'ensemble de ses emprunts ne peut dépasser 30 millions de dollars.





Produits et services

L'Office détient le droit exclusif de la vente et de la commercialisation, sur les marchés interprovinciaux et d'exportation, des produits de la pêche commerciale. Il achète le poisson à un prix initial qui est établi par le conseil d'administration, en fonction des prévisions opérationnelles préparées par l'Office, et le coût des achats en question est inclus dans le coût des ventes. Les paiements de fin d'exercice versés aux pêcheurs, le cas échéant, sont approuvés par le conseil d'administration, après la fin de l'exercice, en fonction des résultats de l'exploitation de l'exercice.

Points saillants des activités de la société

Les ventes de poisson de moindre valeur réalisées par l'OCPED ont atteint un niveau record. En 1996-1997, 4,7 millions de kilogrammes de meuniers ont été capturés et vendus par l'Office. La production et les ventes de carpes ont également augmenté de 33 p. 100 pour passer à 552 000 kilogrammes.

L'Office a réalisé des gains sur le marché du corégone en Europe de l'Est. Il a ouvert de nouveaux marchés pour le grand brochet dans deux pays de l'ancienne Union soviétique, pendant que les ventes au détail augmentaient en Amérique du Nord.

Pendant l'exercice, l'Office a dû faire face à une concurrence féroce sur plusieurs fronts. Par exemple, de forts volumes de dorés jaunes et de saumons de l'Alaska ont été offerts à des prix peu élevés. L'Office a également été confronté à la concurrence que lui a livrée de l'extérieur l'industrie des poissons et fruits de mer, et en particulier la volaille vendue à bon marché.

Les débarquements de brochets, de dorés noirs et de perchaude ont accusé une baisse importante. Cette chute a réduit dramatiquement la rentabilité de l'Office. L'Office a également dû faire face aux changements subis par les niveaux du taux de change qui ont causé préjudice à ses ventes et à ses gains en Europe.

Rendement

En 1996-1997, les revenus de l'Office ont chuté à 43 millions de dollars, alors qu'ils s'établissaient à 47,1 millions de dollars l'année précédente. L'excédent généré pour les paiements finals aux pêcheurs était de 180 000 \$, alors qu'il se situait à 2,75 millions de dollars en 1995-1996.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'Office poursuivra ses activités de commercialisation du poisson en se fixant pour objectifs d'augmenter les revenus des pêcheurs, de promouvoir les marchés internationaux du poisson et d'augmenter le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 30 avril					
Situation financière					
Actif total	20.1	20.6	17.5	15.9	19.2
Prêts obtenus du secteur privé	13.4	13.8	10.5	9.4	12.6
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	1.0	0.5	0.8
Avoir des actionnaires	4.2	4.2	4.2	4.2	4.0
Fonctionnement					
Revenu	43.0	47.1	43.7	38.8	45.8
Bénéfice net	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	1.0	0.0	0.3	4.6
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	32	33	38	38	40





PETRO-CANADA LIMITÉE

Président du conseil	Robert Hamilton
Présidente et première dirigeante	Joy F. Kane
Siège social	a/s du ministère des Finances L'Esplanade Laurier 140, rue O'Connor Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Loi de constitution et statut	1975; en vertu de la <i>Loi sur Petro-Canada</i> (L.R.C. 1985, ch. P-11); redésignée Petro-Canada Limitée, le 1 ^{er} février 1991 en vertu de la <i>Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada</i> ; annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Paul Martin, c.p., député Ministre des Finances
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

Petro-Canada Limitée (PCL) était la société d'État mère de Petro-Canada qui a été privatisée en juillet 1991. Au moment de sa privatisation, Petro-Canada a refinancé sa dette que le gouvernement avait jusque-là garantie à l'aide du produit versé à PCL.

Profil de la société

PCL détient un portefeuille de titres de grande qualité dont les remboursements du principal et des intérêts sont à peu près l'équivalent des engagements de la société au titre des obligations en circulation.





Points saillants des activités de la société

En 1996, les activités de PCL ont eu une envergure limitée, portant sur la gestion de son portefeuille de placements composé de titres du gouvernement américain et de ses mandataires, et de billets de la société pour l'expansion des exportations. Ces titres constituent environ 99 p. 100 du portefeuille de placements et sont considérés sans risque. Le solde de 1 p. 100 se compose de titres des gouvernements provinciaux. Les activités de la société ont également englobé le respect des engagements de la société concernant ses obligations en circulation s'élevant à 298 364 000 \$ US.

En 1996, PCL a enregistré un bénéfice net de 1 million de dollars. L'encaisse et les dépôts à terme atteignaient 3 millions de dollars au 31 décembre 1996.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Petro-Canada Limitée continuera de régler les obligations en circulation de Petro-Canada au fur et à mesure qu'elles viendront à échéance.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	448.0	524.0	554.0	526.0	519.0
Prêts obtenus du secteur privé	409.0	479.0	505.0	479.0	460.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	3.0	2.0	1.0	0.0	7.0
Fonctionnement					
Revenu	40.0	43.0	45.0	42.0	146.0
Bénéfice net	1.0	1.0	1.0	1.0	3.0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	8.0	0.0
EMPLOI	0	0	0	0	0





QUEENS QUAY WEST LAND CORPORATION

Président du conseil et premier dirigeant	David Ellis
Siège social	Bureau 1500 200 ouest, rue King Toronto (Ontario) M5H 3T4 (416) 974-9700 Télécopieur : (416) 974-9275 Site Web : http://www.clc.ca
Loi de constitution et statut	1936; sous le nom de Terminal Warehouses Ltd., en vertu de la <i>Loi sur les compagnies de l'Ontario</i> ; le 14 juillet 1978, sous le nom de Harbourfront Corporation, en vertu de la <i>Loi sur les sociétés par action de l'Ontario</i> ; reconduite en vertu de la <i>Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral</i> , le 21 décembre 1984; annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

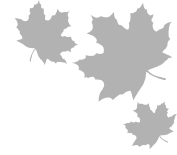
Mandat et antécédents

Queens Quay West Land Corporation était chargée d'exploiter, de gérer, d'entretenir et de mettre en valeur le secteur riverain de Toronto. Le mandat de la société consiste à se dissoudre une fois qu'elle se sera acquittée des obligations qui lui restent.

Produits et services

En août 1996, la gestion de la Queens Quay West Land Corporation a été cédée par la Corporation de développement des investissements du Canada à la Société immobilière du Canada CLC Limitée, qui fournit les employés et les installations et assure l'administration de la société. En outre, au besoin, elle continue de retenir les services d'autres conseillers pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Par suite de la réduction de





ses activités et de sa restructuration, la Queens Quay West Land Corporation n'a pas d'employés.

Points saillants des activités de la société

Avant l'exercice, la dissolution de la Queens Quay West Land Corporation avait été reportée jusqu'à ce qu'on ait effectué l'examen d'autres sources de financement pour le Harbourfront Centre. La publication du rapport Monahan en mai 1996 a mis un terme à ce sursis et permis à la société de procéder à sa propre dissolution.

Rendement

La société a poursuivi les travaux amorcés en vue de la mise à exécution de la City of Toronto Implementation Agreement.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

Les objectifs de la société sont les suivants :

- Céder le parc à la ville de Toronto, régler les questions liées à l'amélioration des routes et de l'infrastructure des installations publiques et verser à la ville les paiements découlant de l'entente de mise en œuvre.
- Mener à terme divers contrats et accords visant à préparer la vente du reste des biens immobiliers et la dissolution de la société.
- Déterminer un mécanisme de financement du Harbourfront Centre qui permettra le paiement de l'engagement du gouvernement fédéral au cours des quatre prochains exercices.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	3.0	5.8	8.5	23.5	23.6
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	45.8	45.8	45.8	45.8	25.1
Avoir des actionnaires	(44.7)	(42.5)	(39.9)	(26.0)	(8.5)
Fonctionnement					
Revenu	1.7	3.0	3.6	3.8	4.4
Bénéfice net	(2.2)	(2.6)	(14.9)	(8.2)	(2.3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	6.7	7.5	9.8	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	-11%	-23%	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	20.7	10.4
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	0	0	6	5	6





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS

Présidente du conseil	Carole Taylor
Président et premier dirigeant	Neil MacNeil
Siège social	8 ^e étage 99, rue Metcalfe Ottawa (Ontario) K1A 0N6 (613) 957-6787 Télécopieur : (613) 996-9629
Loi de constitution et statut	1983; en vertu de la <i>Loi sur le conseil des ports nationaux</i> (L.R.C. 1970, N-8, a. 3); reconstituée en vertu de la <i>Loi sur la Société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Arthur Andersen & Co.

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société canadienne des ports (SCP) a été fondée en 1983 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler les ports canadiens ainsi que tous les autres ports, ouvrages ou biens du Canada cédés par voie de transfert par le gouverneur en conseil.

Produits et services

La SCP coordonne les activités portuaires nationales de sept sociétés portuaires locales autonomes dont il est fait rapport séparément dans le présent document. Elle est directement chargée de l'exploitation de huit ports divisionnaires et elle possède une filiale en propriété exclusive, la Ridley Terminals Inc. En outre, la SCP administre le Fonds de prêts interportuaires pour offrir une solution de rechange pour le financement de projets d'immobilisation financièrement viables.





Points saillants des activités de la Société

Les ressources de la Société canadienne des ports (la SCP) se sont concentrées sur deux activités distinctes en 1996 : la transition de la Société amorcée par la présentation du projet de loi C-44, la loi maritime du Canada, et le besoin soutenu de gérer la Société sur une base commerciale, en s'acquittant des responsabilités de la Société en vertu du mandat juridique existant. Le projet de loi C-44 est mort au Feuilleton au moment de la dissolution du Parlement en avril 1997. Le 2 octobre 1997, le ministre des Transports l'a présenté de nouveau à la Chambre des communes et désigné projet de loi C-9.

En 1996, la SCP a investi une somme nette de 11,9 millions de dollars au titre de la construction de nouvelles installations et de l'amélioration des installations existantes, dont 8,7 millions de dollars au Port de Belledune et 2,4 millions de dollars au Port de Sept-Îles.

RÉSEAU DE PORTS CANADA

Ports divisionnaires :

Port de Belledune
Port de Churchill
Port de Colborne
Port de Prescott
Port du Saguenay/Baie des Ha! Ha!
Port de Sept-Îles
Port de Trois-Rivières

Filiale

Ridley Terminals Inc.

Sociétés de port locales :

Société du port de Halifax
Société du port de Montréal
Société du port de Prince Rupert
Société du port de Québec
Société du port de Saint John
Société du port de St. John's
Société du port de Vancouver

Rendement

En 1996, la SCP a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer le rendement financier et opérationnel des ports divisionnaires et de la Ridley Terminals Inc. (RTI). Bref, les ports divisionnaires, à l'exclusion de RTI ont manutentionné au total 31,2 millions de tonnes de fret, soit une baisse de 3 p. 100 par rapport au 32,2 millions de tonnes manutentionnées en 1995. Ce chiffre équivaut à 17 p. 100 des 185,2 millions de tonnes qui ont transité par le réseau de Ports Canada en 1996, pourcentage qui est demeuré à peu près le même au cours des dernières années.

Le trafic total de la Société canadienne des ports, soit le trafic de RTI conjugué à celui des ports divisionnaires, s'élève à 36,5 millions de tonnes en 1996, soit une diminution de 4 p. 100 par rapport aux 38,1 millions de tonnes manutentionnées en 1995. Les expéditions depuis RTI ont affiché une baisse de 11 p. 100 pour s'établir juste en-deçà de 5,3 millions de tonnes en 1996, comparativement à 6,0 millions de tonnes en 1995.

Les produits d'exploitation qui se sont élevés à 59 millions de dollars et les frais d'exploitation qui ont été de 33,3 millions de dollars sont les uns et les autres en baisse de 2 p. 100 par rapport aux niveaux de 1995. La chute des revenus découle des difficultés de





production d'un important client de RTI. La RTI a généré 58 p. 100 des produits d'exploitation de la SCP. La baisse des dépenses d'exploitation est principalement attribuable aux frais de réparation d'équipement moins élevés à RTI. Le bénéfice net de la SCP s'est accru de 1,9 million de dollars par rapport à celui de 1995. Cette augmentation est principalement attribuable à la subvention de 1 million de dollars en ce qui concerne le port de Churchill et au fait que le port de Prescott et celui de port Colborne n'avaient pas de frais d'indemnité d'accident du travail en 1996, comparativement à 0,5 million de dollars et à 0,7 million de dollars respectivement à ce titre en 1995.

La Société a versé, en 1996, un dividende de 316 000 \$ au Canada en fonction des résultats de 1995. En se fondant sur le rendement financier de la SCP en 1996, on prévoit que ce dividende sera d'environ 377 000 \$ en 1997.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la Société canadienne des ports seront de protéger ses marchés actuels et d'en créer de nouveaux; d'assurer la viabilité financière des ports divisionnaires et d'améliorer sa position concurrentielle relativement aux autres ports canadiens et américains. La Société canadienne des ports s'efforcera également de maintenir des raccordements de services de grande qualité avec l'industrie ferroviaire, l'industrie du camionnage et les autres modes de transport. Elle maintiendra en outre les ententes de partenariat avec les intervenants du monde portuaire.

La Société participera aux changements structurels qui seront apportés à la gestion des ports canadiens et elle encouragera les réformes favorables dans les domaines de la législation, de la réglementation et des politiques. En outre, elle a l'intention d'améliorer ses rapports avec le gouvernement fédéral, d'appuyer la législation fédérale en matière d'environnement et de contribuer à l'atteinte des objectifs en matière de développement durable. Elle aura en outre pour objectifs prioritaires d'améliorer la perception des ports de Ports Canada ainsi que de fournir de façon économique et rentable des services de protection.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	271.6	264.7	249.6	247.0	217.9
Prêts obtenus du secteur privé	171.4	179.4	185.5	196.0	191.5
Prêts obtenus du Canada	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6
Avoir des actionnaires	12.1	3.2	(9.0)	(16.1)	(51.8)
Fonctionnement					
Revenu	64.0	62.6	64.3	58.0	56.3
Bénéfice net	13.2	9.8	5.3	10.5	11.8
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	1.0	0.0	0.0	0.0	12.8
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	-100 %	-86 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	20.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.1	0.1	0.1	0.1	0.6
Dividendes	0.3	0.2	0.2	0.1	0.0
EMPLOI	253	253	280	281	218





SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Président du conseil	L'honorable André Ouellet, c.p.
Président et premier dirigeant	Georges C. Clermont
Siège social	Place des Postes 2701, promenade Riverside Ottawa (Ontario) K1A 0B1 (613) 734-8440 Télécopieur : (613) 734-6022 Site Web : http://www.mailposte.ca
Loi de constitution et statut	1981; <i>Loi sur la Société canadienne des postes</i> , (L.R.C. 1985, ch. C-10); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Vérificateur	Deloitte & Touche

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société canadienne des postes a pour mandat d'exploiter un service postal qui soit financièrement autonome et dont les niveaux de qualité répondent aux besoins des Canadiens.

La Société est l'un des principaux utilisateurs des services de transport aérien, terrestre et maritime au Canada. Elle détient une participation de 75 p. 100 dans PCL Courier Holdings Inc. qui possède toutes les actions de Courier Purolator Ltée.

Dans les cas où la Société doit fournir des services à des tarifs inférieurs aux coûts, notamment à l'industrie de l'édition, et pour les services concessionnaires tels que les envois postaux gratuits pour les parlementaires et les aveugles, et le service de transport aux communautés du Grand Nord, le gouvernement du Canada compense la Société pour le manque à gagner de ces sources.





Produits et services

La Société canadienne des postes livre le courrier à 12,5 millions d'adresses au Canada et fournit des services postaux à l'aide d'un réseau postal comptant plus de 20 000 points de vente au détail. Pour traiter les messages et les colis, la Société exploite un réseau de 22 grands établissements.

En outre, la Société fournit des services de messagerie et offre en vente à d'autres administrations des postes les solutions qu'elle met en œuvre pour mieux gérer ses activités postales.

Points saillants des activités de la Société

La Société canadienne des postes a traité 10,9 milliards d'objets de correspondance en 1996-1997, une diminution de 908 millions par rapport à l'exercice précédent.

En juillet 1996, la Société a vendu sa participation dans une coentreprise de messageries internationale, GD Express Worldwide N.V., pour un produit de 47 millions de dollars, ce qui lui a valu un gain de 9 millions de dollars et un recouvrement supplémentaire de 5 millions de dollars, soit la récupération d'une moins-value comptabilisée en mars 1995.

La Société a instauré un programme visant à cerner les possibilités de réduire ses coûts. Ces possibilités se manifestent surtout dans le domaine de la collecte et de la livraison du courrier des opérations de la Société canadienne des postes. Outre les initiatives de simplification dans le marché de la distribution physique, la Société a trouvé des moyens de réduire les coûts et d'accroître les volumes en simplifiant une vaste gamme d'autres services offerts et en éliminant le dédoublement entre les services en question.

Le 1^{er} janvier 1997, la Société a cessé de fournir le service de la Médiaposte sans adresse à tarif économique. Cette décision a été fondée sur une recommandation formulée à la suite de l'examen du mandat de la Société canadienne des postes.

Rendement

La Société a déclaré un bénéfice net consolidé de 112,5 millions de dollars en 1996-1997, comparativement à 28 millions de dollars l'année précédente. Ce bénéfice dépasse de 5,5 millions de dollars le montant prévu. Des 112,5 millions de dollars du bénéfice net, 17 millions de dollars sont le fruit des opérations de Purolator.

La Société canadienne des postes offre ses produits et services sur trois principaux marchés et comptabilise ses revenus en fonction de ces marchés : 1) les communications; 2) la publicité; 3) la distribution physique.

Les revenus tirés des services offerts sur le marché des communications (poste-lettres, services électroniques et services hybrides) se sont élevés à 2,273 milliards de dollars, par





rapport à 2,286 milliards en 1995-1996, ce qui équivaut à une hausse de 1,8 p. 100*. La croissance provient surtout des majorations tarifaires entrées en vigueur en 1995-1996.

Les produits d'exportation tirés des services de publicité ont atteint 832 millions de dollars, par rapport à 805 millions l'année précédente, ce qui équivaut à une hausse de 5,8 p. 100*. Les services offerts sur le marché de la publicité comprennent Médiaposte sans adresse à tarif économique et à tarif supérieur, Médiaposte avec adresse et Poste Publications. La perte de revenus associée au retrait de la Médiaposte sans adresse à tarif économique a été amplement compensée par le rendement des services de la Médiaposte avec adresse, qui a fait un bond de 45 millions de dollars ou 14,2 p. 100* par rapport à 1995-1996.

Sur le marché de la distribution physique, les revenus de 813 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent ont chuté à 806 millions de dollars, ce qui équivaut à une augmentation de 1,5 p. 100*. Les volumes de colis ordinaires ont augmenté de 1,8 p. 100*, mais une composition défavorable des produits a fait fléchir de 2,5 p. 100 le revenu moyen par envoi. Les volumes des Messageries prioritaires ont par contre subi une baisse de 1,5 p. 100* dans une industrie hautement concurrentielle et sensible aux prix. Les produits d'exploitation tirés du produit Xpresspost, l'autre service accéléré de la Société canadienne des postes, se sont accrus de 15,5 p. 100*, en raison du positionnement réussi du produit comme solution de rechange à prix avantageux aux services de messagerie assurant la livraison le jour suivant.

Purolator a connu une croissance importante de ses revenus, soit de 10,3 p. 100*, en affichant des produits d'exploitation de 760 millions de dollars. Cette croissance est attribuable en grande partie à une augmentation des volumes de 8,4 p. 100* et des revenus par envoi de 1,1 p. 100. Dans le cas des volumes, l'augmentation s'explique par l'accroissement des volumes des clients actuels, les nouveaux clients, le lancement de nouveaux services de livraison le même jour et l'expansion du service terrestre de Purolator pour les envois en provenance des États-Unis.

Les coûts d'exploitation consolidés de la Société en 1996-1997 se sont chiffrés à 4,944 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,6 p. 100*. Les coûts de la main-d'œuvre ont continué de représenter la plus grande part des coûts d'exploitation de la Société.

* D'une année à l'autre, les pourcentages sont calculés en fonction des exercices ou des périodes de rapport de durée égale. On n'a pas rajusté les chiffres absolus d'un exercice à l'autre en fonction des exercices ou des périodes de rapport de durée inégale des divers éléments de la Société (c-à-d., la Société canadienne des postes et Purolator). L'exercice 1996-1997 de la Société couvrait 52 semaines, tandis qu'en 1995-1996, il visait 53 semaines. Quant à Purolator, la période visée par le rapport présenté à la Société canadienne des postes couvrait 53 semaines pour l'exercice 1996-1997 et 52 semaines pour l'exercice 1995-1996.





Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La Société canadienne des postes a l'intention de continuer d'examiner des moyens de simplifier les services qu'elle offre et de fournir des produits et services répondant aux besoins de fonctionnement et de communication de sa clientèle.

La Société prévoit une certaine expansion des services qu'elle offre sur le marché des communications. Dans l'ensemble, elle prévoit que le marché des communications sera en expansion; cependant, la Société ne prévoit qu'une augmentation modique du secteur poste-lettres de ce marché. Les principaux usagers des services de poste-lettres, notamment les banques, les gouvernements et les entreprises de services publics, vont continuer de favoriser les solutions électroniques de rechange là où l'on estime que ces solutions sont plus rentables. Cependant, dans l'avenir prévisible, la Société canadienne des postes s'attend à conserver une part importante du marché des communications en raison de l'avantage concurrentiel que lui procure son vaste réseau national.

Les efforts de marketing que la Société déploiera sur le marché de la publicité seront axés sur ses services Médiaposte avec adresse et Mediaposte sans adresse à tarif supérieur. On prévoit que ces services seront une source de croissance soutenue.

On prévoit que les augmentations de volumes de Purolator découleront de la croissance économique générale, de l'ouverture de nouveaux comptes, de l'expansion des expéditions à destination et en provenance des États-Unis et de la croissance des nouveaux services offerts, notamment la livraison le même jour.

La Société ne prévoit pas engager d'importantes dépenses d'immobilisation dans l'avenir immédiat. La Société canadienne des postes et Purolator font une vaste utilisation des baux d'exploitation pour leurs installations, leurs véhicules et leurs ordinateurs.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos en mars					
Situation financière					
Actif total	2,725.8	2,515.4	2,564.6	2,612.8	2,494.1
Prêts obtenus du secteur privé	175.6	199.0	199.0	199.0	55.0
Prêts obtenus du Canada	80.0	80.0	80.0	80.0	80.0
Avoir des actionnaires	1,128.7	1,026.2	998.0	1,066.9	1,337.3
Fonctionnement					
Revenu	5,103.1	4,953.5	4,748.0	4,115.6	3,920.7
Bénéfice net	112.5	28.2	(68.9)	(270.4)	25.6
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	14.0	14.0	14.0	14.0	14.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	0 %	0 %	0 %	0 %	-88 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	43,831	44,107	43,871	43,699	44,683





SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Président du conseil	Peter R. Smith
Président et premier dirigeant	Marc W. Rochon
Siège social	700, chemin Montréal Ottawa (Ontario) K1A 0P7 (613) 748-2000 Télécopieur : (613) 748-2067 Site Web : http://www.cmhc-schl.gc.ca
Loi de constitution et statut	1946; <i>Loi sur la Société d'hypothèques et de logement</i> ; (L.R.C. 1985, ch. C-7); modifiée le 16 mars 1979 et désignée <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> ; annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté, sauf en ce qui concerne l'art. 14 de sa loi constitutive.
Ministre de tutelle	L'honorable Alphonso Gagliano, c.p., député Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Vérificateur	Mallette Maheu (associée à Arthur Andersen) Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a été constituée en société en 1946 et chargée de promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la rénovation des habitations existantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de logement.





Produits et services

La SCHL s'acquitte de son mandat en menant des activités réparties en trois catégories de la façon suivante :

- En vertu du **Compte d'entreprise**, la SCHL gère un portefeuille de prêts et d'investissements en vertu de diverses dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH), aménage et vend des biens fonciers, et fournit des services dans des domaines se rattachant à l'habitation. Les capitaux proviennent d'emprunts effectués sur le marché des capitaux alors que, dans le passé, ils provenaient d'emprunts effectués auprès du gouvernement du Canada.
- En vertu du **Compte du Ministre**, la SCHL administre des programmes de logement subventionnés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation*. Elle est remboursée des subventions et des pertes se rapportant à ces programmes ainsi que des frais d'exploitation qu'elle supporte à l'aide de crédits parlementaires d'une valeur de près de 1,9 milliard de dollars par an. Environ 90 p. 100 des contributions sont engagées pour une durée de près de 35 ans au titre du subventionnement des programmes de logement social.
- Les **Fonds et la Caisse d'assurance de garantie** sont administrés par la SCHL en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation*. Le Fonds d'assurance hypothécaire protège les prêteurs contre les défauts de paiement des débiteurs ayant contracté un prêt résidentiel. Le Fonds de garantie des titres hypothécaires garantit le principal et les intérêts dus aux détenteurs de titres fondés sur des prêts hypothécaires assurés.

Points saillants des activités de la Société

Pour faire suite aux changements qui ont été apportés à son mandat, la SCHL a entrepris un processus de réorganisation qui lui permettra d'améliorer encore son efficacité et la qualité des services qu'elle offre aux Canadiens. En outre, la SCHL a créé le Comité de régie de la Société.

En février 1996, la SCHL a signé la première convention d'agence relative au Projet pilote SCHL/Sociétés de financement des Autochtones, afin d'aider les groupes autochtones à acquérir une expertise dans le domaine du financement de l'habitation.

La SCHL a entamé des discussions avec les provinces et les territoires en vue de céder les responsabilités de gestion dévolues au gouvernement fédéral dans le domaine du logement social. La première entente a été signée avec la Saskatchewan.

La SCHL a procédé au lancement officiel d'*emili*, son système automatisé de souscription d'assurance-prêt.

Rendement

En 1996, le Compte d'entreprise a enregistré une perte nette de 6,6 millions de dollars, comparativement à un profit net prévu de 1,8 million de dollars. Cet écart découle





principalement d'une perte de 5,2 millions de dollars sur les biens immobiliers, en raison de la réévaluation de certaines propriétés situées dans des marchés déprimés de l'Ontario et du Québec. Les prêts directs consentis au logement social ont ajouté 2 milliards de dollars au portefeuille des prêts et immobilisations.

Partout au pays, la SCHL a aidé un nombre record de ménages à réaliser le rêve d'accéder à la propriété. Un nombre total de 355 009 logements ont été acquis au moyen de l'assurance-prêt LNH, ce qui représente 42 p. 100 de tous les prêts hypothécaires consentis au Canada en 1996. Cette proportion était de 41 p. 100 l'année précédente. Le Programme d'assurance-prêt pour accédants à la propriété, toujours très en demande, a permis à 138 480 ménages canadiens d'acheter leur première maison. La SCHL a également assuré 60 p. 100 des prêts consentis à l'égard d'ensembles d'habitation au moyen de l'assurance-prêt pour logement locatif en vertu de la LNH.

En 1996, le gouvernement fédéral a fourni une somme de 1,9 milliard de dollars par l'intermédiaire de la SCHL afin de venir en aide aux personnes handicapées, aux victimes de violence familiale, aux ménages à faible revenu, aux personnes âgées et aux Autochtones. Unilatéralement ou en collaboration avec les provinces et les territoires, la SCHL subventionne plus de 656 000 logements sociaux pour le compte du gouvernement fédéral. Les fonds affectés au logement sur les réserves indiennes ont permis de construire 2 407 nouveaux logements. Une somme globale de 105 millions de dollars a été affectée à des initiatives à court terme dans le domaine du logement. Les autres fonds fournis par le gouvernement fédéral ont été affectés à la recherche sur l'amélioration des conditions de logement et au soutien du marché du logement. Le tableau suivant indique les points saillants de la mesure du rendement enregistrée pour la période à l'étude.





Mesure du rendement	1996 Réels	1996 Prévus	1995 Réels
Compte d'entreprise (en millions de \$)			
Bénéfice net (perte nette)	(6,6)	1,8	(8,6)
Vente de biens immobiliers	17	56,8	11,8
Profit sur les biens immobiliers	(5,2)	18,7	1,6
Compte du Ministre			
Logements sociaux ayant fait l'objet d'un engagement	13 967	17 080	16 427
Logements administrés	656 587	671 007	664 235
Fonds et caisse d'assurance et de garantie			
Fonds d'assurance hypothécaire			
Logements assurés	355 009	276 477	274 834
Bénéfice net (perte nette) (en millions de \$)	10	79	86,1
Encours (en milliards de \$)	131	125,4	117,6
Fonds de garantie des titres hypothécaires			
Valeur des titres émis (en milliards de \$)	1,7	3,2	1,6

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Pour s'acquitter de son nouveau mandat, la SCHL continuera d'axer davantage les efforts sur la clientèle et d'adopter une approche novatrice et entrepreneuriale. Grâce aux ententes de transfert qui sont actuellement négociées avec les provinces et les territoires, la SCHL continuera de se charger du financement du logement social par le gouvernement fédéral. La Société continuera également d'aider les Canadiens autochtones à devenir plus autosuffisants dans la production et l'entretien d'habitations.

La SCHL s'efforcera d'améliorer les travaux qu'elle mène dans les domaines de la recherche et de la diffusion de l'information en accordant une importance accrue à la production de recettes. La Société conjuguera ses efforts à ceux de l'industrie du logement pour appuyer et promouvoir l'exportation des produits de l'industrie du logement et de son expertise.

Dans le Budget de 1996, le gouvernement fédéral a annoncé son intention d'exploiter le Fonds d'assurance hypothécaire et le Fonds de garantie des titres hypothécaires de façon plus commerciale. Sous réserve des modifications qui seront apportées à la *Loi nationale sur l'habitation* et à la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*, le réaménagement de ces fonds conférera à la Société la marge de manœuvre dont elle a besoin pour mieux s'adapter aux transformations du marché, améliorer son efficacité, exercer une concurrence plus efficace sur les marchés et maximiser l'autonomie financière des fonds tout en continuant d'exercer son rôle à l'égard de la politique publique.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	15,098.0	13,849.4	11,768.9	10,013.6	8,741.4
Prêts obtenus du secteur privé	7,605.4	5,999.8	3,444.7	1,345.2	37.2
Prêts obtenus du Canada	7,118.5	7,512.7	7,972.2	8,306.1	8,496.3
Avoir des actionnaires	28.6	35.1	43.7	50.0	50.0
Fonctionnement					
Revenu	1,146.3	1,035.6	877.5	800.2	743.0
Bénéfice net	(6.6)	(8.6)	(6.3)	5.6	11.8
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changement apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	263.4	306.5
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	409.9	447.4	334.2	453.6	439.5
Dividendes	0.0	0.0	0.0	5.6	4.9
COMPTE DU MINISTRE					
Fonctionnement					
Dépenses	1,944.6	2,001.9	1,868.0	1,935.0	1,950.0
Crédits budgétaires	1,968.1	1,952.5	1,879.6	1,899.6	1,907.1
Changements apportés aux fonds budgétaires	1%	4%	-1%	0%	-4%
À recevoir du Ministre	278.1	301.6	252.3	264.0	228.0
FONDS GÉRÉS					
Bilan					
Actif total	2,548.2	2,317.8	2,093.1	1,844.2	1,599.4
Avoir des actionnaires	47.6	44.0	(48.8)	38.4	106.8
Fonctionnement					
Revenu	557.0	544.9	432.0	436.5	366.4
Bénéfice net	16.6	92.8	(87.2)	(56.9)	(12.1)
EMPLOI	2,565	2,824	3,032	2,975	2,955





SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Président du conseil	Grant L. Reuber
Président et premier dirigeant	Jean Pierre Sabourin
Siège social	50, rue O'Connor 17 ^e étage C.P. 2340, succursale D Ottawa (Ontario) K1P 5W5 (613) 996-2081 Télécopieur : (613) 996-6095 Site Web : http://www.cdic.ca
Loi de constitution et statut	1967; <i>Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada</i> (L.R.C. 1985, ch. C-3); (L.R.C. 1985, ch.18 [2 ^e suppl.]); (S.C., 1992, ch.26); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Paul Martin, c.p., député Ministre des Finances
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) assure, dans une certaine mesure, les dépôts dans les institutions membres, c.-à-d., les banques, les compagnies de fiducie et les compagnies de prêt fédérales et dans les sociétés de fiducie et compagnies de prêt provinciales approuvées. La SADC encourage le respect de normes et de saines pratiques commerciales et financières par les institutions membres et elle favorise la stabilité du système financier canadien.

Produits et services

Les deux principales fonctions de la SADC sont l'assurance et la gestion des risques et les réclamations et recouvrements. La gestion des risques comprend l'élaboration des politiques, la liaison avec les institutions membres et les organismes de réglementation, la gestion des risques, le rendement des dépôts assurés, les règlements administratifs et les





interventions des institutions membres. La Société s'occupe de ses obligations concernant les réclamations et les recouvrements en menant divers genres d'interventions, notamment la gestion d'actifs, la gestion de réclamations et de paiements, la communication et la correspondance avec les déposants, les poursuites judiciaires et la supervision des mandataires et des liquidateurs.

Points saillants des activités de la Société

Un règlement administratif sur les renseignements relatifs à l'assurance-dépôts a été promulgué après de longs travaux de consultation avec les institutions membres. Ce règlement administratif entrera en vigueur en 1998.

Des progrès importants ont été réalisés relativement à l'élaboration d'un nouveau règlement administratif prévoyant un barème de tarification différentiel. La SADC espère promulguer le règlement administratif en question au cours du prochain exercice et l'appliquer à la fixation du montant de la prime en avril 1998.

Rendement

Pour l'exercice clos le 31 mars 1997, la SADC a enregistré un bénéfice net de 124,8 millions de dollars et un déficit accumulé de près de 1,18 milliard de dollars. Les frais d'exploitation et les dépenses d'immobilisations sont demeurés au même niveau depuis quatre ans, à environ 14,5 millions de dollars.

La SADC a modifié la méthode qu'elle utilisait pour estimer la valeur de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts afin d'adopter une approche inspirée du marché. À la suite de cette décision, la Société a ajouté 350 millions de dollars à sa provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

Pour la première fois, la SADC a présenté et proposé son modèle de gestion des risques à des agences de pays en développement qui s'intéressent aux mécanismes d'assurance-dépôts et de surveillance des institutions financières. Le modèle sert à évaluer la viabilité des compagnies en difficulté ainsi que l'efficacité des solutions proposées par les institutions visées.

Au cours de l'exercice, la SADC a cherché à optimiser ses résultats au chapitre des réclamations et des recouvrements par divers moyens. Par exemple, elle a mis en place un processus d'évaluation du rendement de chaque liquidateur et elle a élaboré et appliqué des normes visant à mesurer le succès des recouvrements. La Société a également mis au point un système de paiement informatisé pour calculer et verser les paiements d'assurance-dépôts. En outre, la Société a élaboré un plan d'intéressement favorisant l'optimisation des recouvrements. Pour l'exercice 1996-1997, la SADC a recouvré 362 millions de dollars au titre des réclamations et des prêts, ce qui porte le total des recouvrements depuis 1991 à environ 5,6 milliards de dollars. Le tableau suivant présente les résultats de la SADC pour la période à l'étude.





Principaux indicateurs financiers et de rendement	1996-1997 Prévus	1996-1997 Réels	1995-1996 Réels
Pourcentage des frais d'exploitation par rapport aux primes	2,58	2,5	2,6
Déficit accumulé (en millions de \$)	1 045	(1 176)	(1 301)
Emprunts auprès du Trésor (en millions de \$)	864	865	1 640
Provision générale pour pertes (en millions de \$)	400	500	150
Valeur nette des prêts et réclamations à recouvrer (en millions de \$)	776	693	902
Provision pour garanties (en millions de \$)	595	646	691

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La SADC poursuivra les efforts qu'elle déploie pour éliminer le déficit et les emprunts contractés auprès du Trésor. Elle s'efforcera en outre de consolider sa capacité d'évaluation des risques, de réduire le risque de pertes et d'améliorer sa productivité et sa rentabilité. Les autres volets de la stratégie de la Société comprennent le maintien d'un niveau satisfaisant et efficace de ressources humaines, l'amélioration des systèmes comptables et d'information, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques et le maintien de rapports d'étroite collaboration avec le gouvernement et l'industrie.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	847.4	1,208.9	1,117.2	2,387.6	2,885.2
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	1,640.1	2,174.4	3,177.1	3,715.2
Avoir des actionnaires	(1,176.2)	(1,301.0)	(1,747.1)	(1,647.7)	(1,450.7)
Fonctionnement					
Revenu	560.9	552.6	531.7	409.3	307.9
Bénéfice net	124.8	446.2	(99.5)	3.0	(860.7)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	100.0	250.0	350.0	1,230.0	2,105.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	872.0	783.0	1,341.0	1,729.0	270.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	88	86	87	90	94





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE

Président du conseil	Robert Dinan
Directeur exécutif	François N. Macerola
Siège social	Tour de la Banque Nationale 14 ^e étage 600 ouest, rue de La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L2 (514) 283-6363 Télécopieur : (514) 283-8212 Site Web : http://www.telefilm.gc.ca
Loi de constitution et statut	1967; <i>Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</i> (L.R.C. 1985, ch. C-16); exempte des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada) favorise et encourage le développement au Canada d'une industrie cinématographique et de production télévisuelle indépendante.

Produits et services

Téléfilm Canada fournit une aide financière au développement, à la production et à la distribution de films et d'émissions de télévision.

Points saillants des activités de la Société

En septembre 1996, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la création du Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes





(FTCPEC). Le Fonds a pour objet d'accroître la quantité et la qualité des productions audiovisuelles canadiennes et d'améliorer la performance de l'ensemble du réseau canadien de production et de radiodiffusion. Il servira également à favoriser la création d'emplois partout au pays et à stimuler les exportations de produits canadiens. Il est composé de deux programmes complémentaires, soit le Programme de participation au capital, administré par Téléfilm Canada, et le Programme de droits de diffusion. En 1996-1997, Téléfilm Canada a administré 107,5 millions de dollars du fonds de 200 millions de dollars.

Soucieuse de favoriser la croissance et l'essor de l'industrie canadienne du multimédias, Téléfilm Canada a créé le *Programme expérimental d'aide à la production et à l'édition multimédias*. Téléfilm Canada entend faire de ce projet expérimental un programme permanent doté de ressources plus généreuses. Elle a proposé au ministère du Patrimoine canadien la création d'un nouveau fonds de financement d'œuvres multimédias, doté de ressources financières beaucoup plus importantes.

Téléfilm Canada a inauguré son site Web en mai 1997. On y trouve des renseignements généraux sur la Société et sur ses fonds et programmes, le répertoire de l'industrie canadienne; les catalogues de télévision et de cinéma, le calendrier mensuel des événements cinématographiques et télévisuels canadiens, ainsi que la liste intégrale des accords de coproduction du Canada avec 44 pays étrangers.

Rendement

Cette année, Téléfilm Canada a franchi un pas de plus vers la réalisation de son projet d'établissement d'un guichet unique pour l'industrie du cinéma et de la télévision. Elle a intégré ses activités liées à la production et à la distribution des produits et décentralisé son processus de prise de décision vers ses bureaux régionaux. Pour mieux servir l'industrie, elle a créé des unités d'affaires multiservices – l'une pour la télévision et l'autre pour les longs métrages.

Téléfilm Canada a consacré 163,8 millions de dollars à la production et au développement de projets d'émissions de télévision, de longs métrages et de produits multimédias, soit une augmentation de 47 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est liée en grande partie à la création du FTCPEC qui a permis, grâce au Programme de participation au capital, l'injonction de crédits importants dans le secteur de la production.

Téléfilm Canada a également été active sur la scène internationale, en offrant une aide financière aux producteurs canadiens dans le secteur de la coproduction. Pendant la période à l'étude, 47 projets de coproduction ont obtenu leur accréditation officielle de Téléfilm Canada, comparativement à 38 l'année précédente.

Téléfilm Canada a déboursé 174,6 millions de dollars pour soutenir l'industrie canadienne du film et de la télévision, soit 10 p. 100 de plus qu'au cours de l'exercice précédent. Cent quarante-deux millions de dollars ont été affectés à des projets de l'exercice en cours et 32,6 millions de dollars à des projets des exercices antérieurs.





Les crédits parlementaires accordés à Téléfilm Canada pour 1996-1997 étaient de 15 p. 100 inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Cependant, l'injection de nouveaux crédits dans le Programme de participation au capital a permis à Téléfilm Canada d'apporter une contribution plus élevée que jamais à la production d'émissions de télévision et de films canadiens.

Les engagements de Téléfilm Canada se sont élevés à 206 millions de dollars, soit une augmentation de 29,7 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par les nouveaux crédits pour la production accordés par le gouvernement au FTCPEC.

Comme Téléfilm l'avait promis dans son *Plan d'action 1996-1997*, une révision générale des programmes, des activités et du mode de fonctionnement de la Société s'est traduite par une diminution importante de ses dépenses administratives. La Société a également poursuivi la rationalisation de ses activités et de ses effectifs en abolissant l'équivalent en postes de 19 années-personnes.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Dans la perspective de l'entrée dans le nouveau millénaire, on s'attend à ce que le mandat culturel de Téléfilm Canada suscite de nouveaux défis en raison de la compétitivité et de la convergence du réseau de radiodiffusion, de l'entrée en scène des autoroutes électroniques mondiales et de la suppression des obstacles aux échanges commerciaux internationaux. Consciente de la nécessité de s'adapter à un nouveau contexte de fonctionnement, Téléfilm Canada élabore actuellement un plan d'entreprise triennal qui présentera des stratégies de nature à garantir que son mandat culturel demeure pertinent et que la Société consacre ses meilleurs efforts à répondre en toute efficacité et efficience aux besoins de l'industrie, bien au-delà du tournant du siècle.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-92	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	52.3	47.8	49.0	39.2	33.0
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	31.1	35.6	38.8	28.4	22.7
Fonctionnement					
Revenu	0.6	0.7	0.6	0.9	0.9
Bénéfice net	(136.4)	(112.1)	(112.0)	(118.3)	(133.6)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	92.4	109.0	122.3	132.4	144.5
Changements apportés aux fonds budgétaires	-15 %	-11 %	-8 %	-8 %	0 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	8.5	7.5
EMPLOI	130	148	166	178	182





SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

Président du conseil	Joseph Shannon
Président et premier dirigeant	George White
Siège social	95, rue Union C.P. 2500 Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6K9 (902) 564-2848 Télécopieur : (902) 842-2589
Loi de constitution et statut	1967; <i>Loi sur la Société de développement du Cap-Breton</i> , (L.R.C. 1985, ch. C-25); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Ralph Goodale, c.p., député Ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société de développement du Cap-Breton a été créée en 1967 et chargée de réorganiser et de remettre en valeur l'industrie du charbon dans l'île du Cap-Breton. L'objectif de la Société est d'exploiter des houillères sûres et rentables qui soient des sources d'approvisionnement fiables en charbon de grande qualité et en produits énergétiques connexes.

Produits et services

La Société est le plus grand producteur de charbon de l'Est du Canada. Elle exploite deux houillères et des installations connexes pleinement intégrées pour le traitement et la distribution du charbon, lequel est vendu sur les marchés canadiens et internationaux.





Points saillants des activités de la Société

La Société a annoncé en octobre 1996 qu'elle abandonnera l'orientation traditionnelle est-ouest au profit d'une orientation nord-sud à la houillère Prince afin de pallier les conditions géologiques qui sont mauvaises et changeantes.

Pour la deuxième année consécutive, la Société a réalisé des améliorations au chapitre des heures de travail perdues pour cause d'accidents et de l'absentéisme. Le taux d'absentéisme s'établissait à 11,6 p. 100, soit plus de deux points de pourcentage plus bas que la moyenne des cinq années précédentes. Le nombre d'accidents entraînant une perte d'heures de travail pour chaque tranche de 200 000 heures travaillées s'établissait à 12, comparativement à 19 l'année précédente.

Rendement

Les ventes au cours de 1996-1997 se sont élevées à 2,4 millions de tonnes au total, comparativement à 2,6 millions l'année précédente. En outre, les ventes à la Nova Scotia Power Inc. ont atteint un niveau record de 2,8 millions de tonnes au cours de l'année civile 1996.

Le crédit budgétaire de la Société pour l'exercice s'élevait à 43,5 millions de dollars remboursables à même les bénéfices éventuels. Une perte nette de 30,1 millions de dollars a été déclarée.

Tout au long de l'année, un certain nombre d'effondrements et une défaillance du trommel rotatif ont occasionné plusieurs semaines de temps d'arrêt à la houillère Phalen. Malgré ces obstacles, la houillère a produit 77 p. 100 de son objectif. Pour améliorer son efficience aussi bien dans le domaine du fonctionnement que dans le domaine de l'administration, la Société a lancé plusieurs initiatives, notamment l'installation d'un nouveau système de pompage, une importante mise à niveau des ordinateurs et l'installation d'un nouveau système de communication téléphonique entre les sections d'exploitation souterraines.

La houillère Prince a produit 191 496 tonnes de charbon au cours des six dernières semaines de l'exercice. Le budget prévoyait initialement que la houillère serait inactive au dernier trimestre, mais la faiblesse des stocks de réserve et des problèmes de production qui ont touché la houillère Phalen ont amené la Société à commencer la production cinq semaines plus tôt que prévu. Au cours de l'exercice, la Société a lancé deux importants projets visant à améliorer la houillère, un projet de système de transport continu et un important projet d'amélioration des capacités de pompage.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La Société continuera de s'efforcer de devenir une entreprise d'exploitation minière rentable. L'un des défis qu'elle devra relever sera de faire concurrence aux sources de carburant de remplacement dans un marché nord-américain de l'électricité déréglementé et dans un marché international compétitif. Dans le domaine des ventes et du marketing, l'une des grandes priorités sera de maximiser les possibilités de ventes à la Nova Scotia





Power Inc. Sur le marché de l'exportation, la Société axera ses efforts sur la reprise des envois aux termes des contrats existants et l'expédition de cargaisons stratégiques visant à développer plusieurs créneaux en Europe.

La Société a entrepris l'élaboration d'un système de gestion environnemental pour traiter des questions comme la structure organisationnelle, les activités de planification ainsi que les pratiques et les ressources nécessaires pour l'application continue des politiques environnementales.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	252.6	259.5	367.0	379.9	356.8
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	356.8
Prêts obtenus du Canada	43.5	15.0	5.0	5.0	0.0
Avoir des actionnaires	78.4	65.0	272.4	267.7	250.6
Fonctionnement					
Revenu	167.3	188.4	235.4	231.8	266.0
Bénéfice net	(30.1)	(207.4)	(20.7)	(19.3)	(43.0)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	43.5	0.0	25.4	38.5	31.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	-100 %	-34 %	24 %	0 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	10.0	0.0	5.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	30.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	1,894	2,091	2,203	2,279	2,335





SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON

Président et premier dirigeant	J. David Nicholson
Siège social	4 ^e étage 15, rue Dorchester C.P. 1750 Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6T7 (902) 564-3600 Télécopieur : (902) 564-3825 Site Web : http://www.ecbc.ca
Loi de constitution et statut	1988; <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i> (partie II de la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i> (S.C. 1988, ch. 50)); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable John Manley, c.p., député Ministre de l'Industrie
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECP) a pour mission de favoriser le financement et le développement de l'industrie sur l'île du Cap-Breton et d'y contribuer tout en fournissant des possibilités d'emploi hors du secteur de la production du charbon et en élargissant la base de l'économie locale.

Produits et services

La Société est l'un des principaux intervenants relativement à la création d'un environnement commercial qui favorise la création d'emplois durables et la croissance économique dans l'île du Cap-Breton et dans la région de Mulgrave, en Nouvelle-Écosse, en jouant résolument un rôle de chef de file novateur en association avec les secteurs public et privé et d'autres organisations œuvrant dans le domaine du développement économique.





La Société se propose de répondre aux besoins en développement économique à long terme de la collectivité en fournissant une aide directe aux entreprises, en investissant dans l'infrastructure stratégique, en mettant en valeur l'île du Cap-Breton comme destination touristique et comme lieu d'investissement et en encourageant la création de petites entreprises. Les activités de la Société sont axées sur les secteurs suivants : les industries culturelles, le tourisme, les industries du savoir, l'aquaculture et l'horticulture ainsi que les ressources à valeur ajoutée; les services aux entreprises et la fabrication. Outre l'exécution de ses propres programmes, la SECP est chargée de l'exécution des programmes de développement économique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique sur l'île du Cap-Breton.

La Société est propriétaire et exploitante d'un parc industriel. Parmi les autres activités qu'elle mène, mentionnons une campagne dynamique de commercialisation du tourisme et un programme d'emplois d'été pour les étudiants.

Points saillants des activités de la Société

Le protocole d'entente (PE) signé entre la SECP et le Collège universitaire du Cap-Breton a été prolongé de cinq ans. En vertu du PE, les deux parties s'engagent à conjuguer leurs efforts dans la poursuite d'objectifs communs. Le protocole renouvelé met l'accent sur un plus grand nombre de priorités dont le tourisme, la technologie, l'industrie culturelle, l'industrie du savoir, les ressources à valeur ajoutée, la fabrication et les services aux entreprises.

Travaillant en partenariat avec d'autres paliers de gouvernement, les maisons d'enseignement et les groupes d'intervenants, la Société a conclu des ententes de partenariat qui ont abouti à la croissance et au développement du secteur de la technologie, des industries culturelles, du tourisme et des industries du savoir. En collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, elle a mis au point un nouveau programme axé sur les jeunes entrepreneurs désireux de créer leur propre entreprise.

La Société a commandé une étude indépendante de ses réalisations sur le plan de l'aide qu'elle accorde directement à l'activité commerciale. Le rapport, rédigé par CANMAC Economics Ltd., a reconnu les retombées des efforts déployés par la SECP sur de nombreux aspects du développement des entreprises du Cap-Breton.

Rendement

La SECP a participé à environ 550 projets pendant l'exercice 1996-1997.

La Société a continué d'appuyer et de mettre en valeur le tourisme en entreprenant toute une gamme de projets. Outre la campagne dynamique de marketing touristique qu'elle a élaborée et mise en œuvre en collaboration avec l'industrie, la Société a mené d'importants projets, notamment le développement de l'industrie touristique grâce à l'amélioration de diverses attractions, par exemple les terrains de golf et l'industrie du spectacle. En outre, la SECP a contribué à une initiative communautaire visant à





organiser une série de manifestations spéciales et de festivals pour commémorer le 500^e anniversaire de l'arrivée de Jean Cabot en Amérique du Nord.

Outre l'aide directe qu'elle a fournie aux entreprises, la Société a joué un rôle de premier plan dans l'établissement d'un centre de ressources pour les secteurs primaires de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de l'aquaculture.

La Société a joué un rôle plus actif auprès de ses clients dans le développement de leurs entreprises. En 1996, elle estime que plus de 50 sociétés ont profité de services de consultation et de services-conseils indépendants de cette façon.

La SECP a continué d'aider les étudiants à trouver des emplois d'été et à développer leur capacité entrepreneuriale grâce au Programme des carrières au Cap-Breton. Le Programme, qui en est à sa quinzième année, est venu en aide à 294 étudiants. De plus, 28 étudiants entrepreneurs ont lancé leur propre entreprise estivale.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La Société se propose de répondre aux besoins en développement économique à long terme de la collectivité en facilitant la création d'emplois, le repérage des possibilités, l'investissement dans l'infrastructure stratégique et la prestation de services-conseils et d'un service de consultation dans le domaine des affaires.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	7.0	4.5	4.5	4.4	5.2
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	4.1	2.7	2.2	2.4	2.5
Fonctionnement					
Revenu	0.8	0.9	0.9	1.1	1.1
Bénéfice net	(13.4)	(14.5)	(15.7)	(9.9)	(12.4)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	14.7	15.0	15.6	9.8	10.1
Changements apportés aux fonds budgétaires	-2 %	-3 %	59 %	-2 %	-3 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	47	50	41	45	45





SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Présidente	Jean Thérèse Riley
Directeur et premier dirigeant	John Cripton
Siège social	53, rue Elgin C.P. 1534, succursale B Ottawa (Ontario) K1P 5W1 (613) 996-5051 Télécopieur : (613) 996-9578 Site Web : http://www.nac-cna.ca
Loi de constitution et statut	1966; <i>Loi sur le Centre national des Arts</i> (L.R.C. 1985, ch. N-3); exempte de l'application des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté; œuvre de bienfaisance aux fins de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> .
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du Centre national des Arts (CNA) a été créée en 1966 pour exercer un rôle de leadership dans le domaine de l'encouragement de l'excellence artistique dans toutes les disciplines des arts d'interprétation.

Produits et services

Le CNA exploite et administre le Centre national des Arts, développe les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et aide le Conseil des arts du Canada à promouvoir les arts d'interprétation dans les autres régions du Canada.

Points saillants des activités de la Société

Parmi les importants événements qui se sont produits en 1995-1996, mentionnons l'embauche d'un nouveau personnel de direction artistique, financière et administrative,





la mise en œuvre de systèmes de planification stratégique coordonnés et de systèmes administratifs simplifiés et l'amélioration des communications internes et externes.

Rendement

Le processus de renouvellement amorcé en 1995-1996 a été à l'origine d'importants changements qui se sont produits sur plusieurs fronts, en particulier dans le domaine des programmes. Dans l'ensemble, le CNA a maintenu le nombre de spectateurs à 623 638, qui ont assisté à 1 142 spectacles, alors que l'assistance avait été de 627 881 spectateurs pour 1 196 spectacles au cours de la saison précédente. Cependant, le nombre de spectateurs qui ont assisté aux diverses représentations de danse et projets spéciaux a diminué de plus de 23 p. 100. Le Théâtre anglais ayant présenté 47 représentations de moins, le nombre de spectateurs a diminué de 1 p. 100 et les recettes ont chuté de près de 100 000 \$. Le Théâtre français a connu une hausse de 1 545 spectateurs et une augmentation de 74 284 \$ de ses recettes au guichet et de ses recettes d'abonnement.

Le CNA a amélioré sa situation financière en 1995-1996, par rapport aux exercices précédents. Le « ratio de liquidité relatif » (c.-à-d., encaisse + créances/total du passif à court terme) de 0,97 enregistré en 1995-1996, alors que ce ratio s'établissait en moyenne à 0,57 pour les dix exercices précédents, marque un jalon important dans l'histoire du CNA. Il s'ensuit que la Société s'est presque trouvée en situation de liquidité. De plus, on constate un accroissement important du « ratio de liquidité général » (total de l'actif à court terme/total du passif à court terme) du CNA, ce qui traduit une augmentation de l'actif net à court terme pour la période à l'étude. Les coûts d'exploitation de la Société ont dépassé ses revenus d'environ 19,5 millions de dollars. Après réception des crédits parlementaires, le CNA a enregistré une perte nette de 636 000 \$, attribuable surtout à la radiation de 122 400 \$ en matériel de production, au coût des fournitures de bureau et à la passation en charges plutôt qu'en immobilisations d'importants travaux de réfection, d'une valeur de 500 000 \$. Le tableau suivant illustre les résultats obtenus pour la période à l'étude.

Secteurs	N ^{bre} de représentations		N ^{bre} de spectateurs		Capacité (%)		Recettes	
	1995-1996	1994-1995	1995-1996	1994-1995	1995-1996	1994-1995	1995-1996	1994-1995
Musique	205	239	145 560	150 020	81	82%	2 856 832 \$	3 111 929 \$
Danse et projets spéciaux	56	84	52 138	68 170	74	78	1 269 170 \$	1 652 878 \$
Théâtre anglais	448	401	148 315	149 878	64	75	1 406 864 \$	1 503 671 \$
Théâtre français	329	349	94 788	93 243	79	80	534 522 \$	460 238 \$
Autres	104	123	182 837	166 570	68	70	1 568 161 \$	1 735 246 \$





Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Le CNA continuera de centrer ses efforts en vue de devenir un établissement culturel axé sur les programmes et ayant le mandat régional et national de développer les arts d'interprétation dans toutes les disciplines.

Compte tenu de la réduction des fonds octroyés par le gouvernement fédéral, le CNA continuera de chercher d'autres mécanismes pour exécuter ses programmes à un coût moindre et pour les présenter à des auditoires plus vastes. Les coproductions en sont un exemple. En outre, le CNA cherchera d'autres sources de financement, y compris les campagnes de financement, le parrainage et les opérations commerciales.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93	1991-92
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 août					
Situation financière					
Actif total	19.8	19.4	20.0	17.6	16.5
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	9.7	10.4	10.1	9.8	9.2
Fonctionnement					
Revenu	15.8	17.7	15.2	14.8	18.7
Bénéfice net	(19.5)	(20.4)	(21.7)	(21.5)	(21.0)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	20.6	15.6	24.2	21.5	19.7
Changements apportés aux fonds budgétaires	32 %	-36 %	13 %	10 %	-19 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	296	262	285	281	307





SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Président du conseil	Donald W. Black
Président et premier dirigeant	John J. Ryan
Siège social	1800, rue Hamilton C.P. 4320 Regina (Saskatchewan) S4P 4L3 (306) 780-8100 Télécopieur : (306) 780-5875 Site Web : http://www.fcc-sca.com
Loi de constitution et statut	1959; <i>Loi sur le crédit agricole</i> (L.R.C. 1993, ch. C-95); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Lyle Vanclief, c.p., député Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du crédit agricole (SCA) a été créée en 1959, afin d'administrer certains programmes du gouvernement du Canada en régime de recouvrement des coûts et d'aider les agriculteurs canadiens à établir et à mettre en valeur des entreprises agricoles viables, en leur fournissant des crédits à long terme et d'autres services financiers. Le mandat conféré par la Loi à la SCA a été élargi en 1993, et ses activités englobent à présent l'aquaculture, l'agroforesterie et les agroentreprises.

La Société conserve un siège social à Regina et elle sert sa clientèle à partir de 100 bureaux installés dans des collectivités agricoles de toutes les régions du Canada.

Produits et services

La SCA accorde des prêts hypothécaires aux agriculteurs pour l'achat de terres agricoles, de bétail et de machineries agricoles, pour l'amélioration permanente de leurs fermes et pour le refinancement de leurs dettes. La SCA consent également des prêts à des





agriculteurs en vue de l'acquisition d'installations et de matériel agricole. Elle participe en outre à des initiatives conjointes avec les provinces et d'autres institutions.

Points saillants des activités de la Société

Pour donner suite aux recommandations du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, la SCA et la Banque de développement du Canada ont conclu une entente de partenariat visant à offrir un financement mixte à plusieurs agroentreprises et initiatives de développement rural et elles ont établi un réseau de présentation.

Dans le Budget de 1997, le gouvernement fédéral a annoncé l'injection d'un capital de 50 millions de dollars dans la SCA.

Rendement

La SCA a approuvé un nombre sans précédent de 12 910 prêts dont la valeur nette a atteint 1,4 milliard de dollars. Ces données représentent une augmentation de 27 p. 100 du nombre des prêts approuvés et de 36 p. 100 de la valeur monétaire des prêts par rapport à l'exercice précédent. La valeur nette des sommes engagées au titre des prêts s'est élevée à 1,3 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 44 p. 100 par rapport à l'exercice précédent et dépasse de 30 p. 100 les sommes prévues au budget.

La croissance réalisée depuis 1993-1994 a été en grande partie attribuable aux prêts consentis en vertu du mandat élargi de la Société. En trois ans, la proportion des prêts consentis en vertu du mandat élargi s'est accrue pour atteindre 48 p. 100 des nouveaux prêts.

À la fin de l'exercice, la valeur du portefeuille des prêts à recevoir s'établissait à 4,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 15 p. 100 par rapport à l'exercice précédent et 4 p. 100 de plus que l'objectif de la SCA.

Le bénéfice net de la SCA pour l'exercice a été de 40,6 millions de dollars, en regard des 26,2 millions de dollars qui avaient été prévus au budget. L'écart de 14,4 millions de dollars par rapport aux prévisions budgétaires a été largement attribuable à des taux d'intérêt supérieurs à ceux qu'on avait prévus.

Les dépenses d'administration de la Société ont été de 84,1 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 67,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation de 25 p. 100 est attribuable aux deux facteurs suivants : 1) le coût des opérations s'est accru de 11 p. 100, en raison d'une augmentation de 27 p. 100 des prêts approuvés; 2) une somme de 9,7 millions de dollars investie pendant la première année d'un grand projet de restructuration. Le ratio des dépenses administratives indique dans quelle mesure la Société a su utiliser ses éléments d'actif principaux avec efficacité pour fournir ses services. Ce ratio s'est établi à 1,86 p. 100 pour l'exercice, soit un peu plus que l'objectif de 1,66 p. 100 que la Société s'était fixée et que le ratio de 1,69 p. 100 obtenu l'an dernier.





Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Au cours des cinq prochaines années, la SCA continuera non seulement de relever le défi du changement, mais également de faire preuve d'excellence dans les services et produits qu'elle offre à l'industrie agricole. Comme il est indiqué dans le sommaire du plan d'entreprise de la Société pour 1997-2002, la SCA s'est fixé les objectifs suivants :

- Élaborer un système de soutien répondant aux attentes de la clientèle.
- Concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'information d'affaires répondant aux attentes de la clientèle.
- Améliorer l'accès aux capitaux et à d'autres services financiers pour la clientèle du monde agricole.
- Créer un milieu incitant les employés à être engagés et à avoir du ressort.
- Fournir des services financiers aux agriculteurs et aux entreprises agricoles, conformément aux objectifs du gouvernement en matière de développement économique rural.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	5,022.5	4,371.4	3,986.3	3,773.6	3,623.0
Prêts obtenus du secteur privé	2,485.3	1,730.9	1,270.3	1,049.9	798.1
Prêts obtenus du Canada	2,016.3	2,115.0	2,251.1	2,303.1	2,417.9
Avoir des actionnaires	457.7	419.8	359.6	316.9	288.6
Fonctionnement					
Revenu	446.6	412.4	385.9	373.1	391.9
Bénéfice net	40.6	40.4	42.7	28.3	20.4
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	220.0	302.0	643.1	265.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	134.0	356.1	354.0	760.0	335.7
Dividendes	2.7	4.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	800	772	760	760	718





SOCIÉTÉ DU MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

Présidente	Adrienne Clarkson
Directeur et premier dirigeant	George F. MacDonald
Siège social	100, rue Laurier C.P. 3100, succursale B Hull (Québec) J8X 4H2 (819) 776-7116 Télécopieur : (819) 776-7122 Site Web : http://www.civilization.ca
Loi de constitution et statut	1 ^{er} juillet 1990; en vertu de la <i>Loi sur les musées</i> (S.C. 1990, ch. 3); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du Musée canadien des civilisations a pour mandat d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité. Pour ce faire, la Société devra constituer, entretenir et développer, aux fins de la recherche et pour la postérité, une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada.

Produits et services

La Société du Musée canadien des civilisations englobe le Musée canadien des civilisations – la collection nationale d'histoire sociale et culturelle du Canada – et ses musées affiliés. Ses musées affiliés sont le Musée canadien de la guerre – musée national d'histoire militaire du Canada – et le Musée de la Nouvelle-France, qui est un musée





entièrement virtuel. Outre qu'elle présente des expositions sur place et des expositions itinérantes, la Société mène d'importantes activités de publication de livres et de documents électroniques. La société offre également d'autres produits, notamment des programmes pour enfants, le cinéma IMAX, des conférences et d'autres activités spéciales.

Grâce aux programmes offerts par son Musée canadien des enfants, la Société offre des expositions éducatives et autres activités. En outre, le Musée canadien de la poste offre un large éventail de programmes et modules éducatifs interactifs axés sur l'histoire, les artefacts et les principes de la communication postale. Le Musée canadien de la poste a présenté ses programmes dans les écoles et autres établissements et, tôt ou tard, il inaugurerà à l'intérieur de l'édifice du Musée canadien des civilisations un nouvel espace d'exposition permanent.

Points saillants des activités de la Société

En janvier 1997, la Société a inauguré le Musée de la Nouvelle-France, en collaboration avec des partenaires des deux côtés de l'Atlantique, notamment le ministère du Patrimoine canadien, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Culture de France et la Maison des Sciences de l'Homme de Paris. Le Musée de la Nouvelle-France est le premier musée entièrement virtuel du monde.

En juin 1996, le Musée canadien des civilisations a offert au public une présentation préliminaire de la salle des Premiers Peuples – une aire comprenant plusieurs salles d'exposition pour présenter l'histoire et la culture des Premiers Peuples du Canada et d'autres peuples autochtones. Au cours de 1996-1997, une église ukrainienne, déménagée de son emplacement original en Alberta, a été reconstruite intégralement dans la salle du Canada. La Société a procédé à l'aménagement des installations permanentes du Musée canadien de la poste et entrepris la construction du Monde de l'aventure – un important projet d'aménagement du parc extérieur du Musée canadien des enfants.

Rendement

En 1996-1997, les revenus de la Société ont atteint 8,7 millions de dollars, ce qui constitue une diminution par rapport aux 9,3 millions de dollars touchés l'année précédente. Au cours de cette période, la fréquentation du Musée canadien des civilisations a accusé une légère diminution, s'établissant à 1,28 million de visiteurs, comparativement à 1,3 million l'année précédente. Le Musée canadien de la guerre a atteint son objectif de 100 000 visiteurs. Les programmes offerts par le Musée canadien des enfants ont attiré plus de 300 000 visiteurs.

Pendant la période à l'étude, les 19 expositions temporaires prévues par la Société ont été inaugurées conformément à l'échéancier établi. Huit nouvelles expositions itinérantes ont été produites, et 17 expositions itinérantes ont été présentées.

La Société a gagné des prix nationaux d'édition pour des livres qu'elle a publiés et l'un des CD-ROM qu'elle a produits a mérité la médaille d'or dans un concours auquel





participaient des maisons de production de toutes les parties du monde. Son site Web, qui a mérité un prix, compte aujourd'hui plus de 6 000 pages écran d'informations multimédias et il a enregistré 850 000 visites en 1996-1997.

Un grand nombre des concerts qui ont été offerts dans le cadre de la série de concerts *Voir et entendre le monde* ont été présentés à guichet fermé. Cette série met en vedette des artistes des arts d'interprétation venant de toutes les parties du monde. Les concerts de la série *Cultures Canada* ont attiré 9 300 personnes et ceux de la série *Rythmes chauds*, en ont accueilli 5 300.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La Société a pour objectifs d'être un centre d'excellence muséologique qui diffuse ses connaissances à l'échelle nationale et internationale, de favoriser l'unité canadienne et d'assurer sa viabilité financière et opérationnelle.

Le premier volet de cette stratégie comprend la recherche, l'amélioration des collections et le rayonnement par des moyens traditionnels et non traditionnels. L'objet de ce second volet est d'accroître chez les Canadiens la fierté de leur identité commune et de leur histoire. La Société continuera de mener des activités de recherche, de présenter des expositions et d'offrir d'autres programmes axés sur ces caractéristiques communes. L'une des priorités immédiates sera de terminer l'aménagement des locaux d'exposition à long terme au Musée canadien des civilisations et au Musée canadien de la guerre et de remettre à neuf les locaux actuels d'exposition à long terme du Musée canadien de la guerre.

Pour assurer sa viabilité financière, la Société se donnera comme objectif de maximiser les activités commerciales, d'accroître les activités de collecte de fonds et de continuer à chercher d'autres sources de financement. Son efficacité opérationnelle sera améliorée grâce à la mise en œuvre de processus d'évaluation, à la formation et au perfectionnement de son personnel et à l'amélioration de la gestion économique des installations de la Société.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	31.3	30.6	30.5	25.2	25.6
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	16.4	17.6	15.6	13.7	14.4
Fonctionnement					
Revenu	8.7	9.3	7.9	7.1	7.3
Bénéfice net	(45.4)	(44.2)	(48.2)	(40.3)	(38.2)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	44.2	46.2	50.1	39.6	39.2
Changements apportés aux fonds budgétaires	-4 %	-8 %	27 %	1 %	-5 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	510	534	466	525	525





SOCIÉTÉ DU MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président du conseil	David W. Strangway
Directrice et première dirigeante	Geneviève Sainte-Marie
Siège social	2380, chemin Lancaster C.P. 9724, succursale T Ottawa (Ontario) K1G 5A3 (613) 991-3044 Télécopieur : (613) 990-3636 Site Web : http://www.nmstc.ca
Loi de constitution et statut	1 ^{er} juillet 1990, en vertu de la <i>Loi sur les musées</i> (S.C. 1990, c. 3); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

En vertu de la *Loi sur les musées*, la Société du Musée national des sciences et de la technologie (SMNST) favorise la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et technologiques principalement, mais non exclusivement axés sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel.

Produits et services

La Société diffuse la connaissance du patrimoine scientifique et technologique du Canada à l'aide de ses deux grands établissements – le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national de l'aviation. Elle gère également le Musée national de l'agriculture, situé à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa.





Points saillants des activités de la Société

En 1996, un incendie a détruit l'une des granges-étables d'exposition du Musée de l'agriculture à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa. La construction d'une nouvelle grange commencera au début du prochain exercice.

La Société a élaboré à l'égard de ses locaux une stratégie qui proposait le regroupement de ses onze immeubles. La première phase de la stratégie est entrée en vigueur, regroupant les espaces de bureaux et certains entrepôts, réduisant ainsi à huit le nombre des immeubles qu'elle occupait. La mise en œuvre de cette stratégie s'est poursuivie par l'aménagement d'une nouvelle aire de conservation et de restauration dans l'un des bâtiments d'entreposage de la collection, libérant ainsi une aire d'exposition additionnelle dans l'édifice principal du musée.

Rendement

Collectivement, les musées de la Société ont accueilli 675 000 visiteurs, ce qui représente une légère augmentation par rapport à la fréquentation de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une programmation dynamique, à des campagnes de publicité et de relations avec les médias s'adressant à la population locale.

Au cours de la période à l'étude, la Société a mené diverses initiatives pour mieux s'acquitter de son mandat. Par exemple, elle a adopté le thème « La transformation du Canada » pour orienter toutes les activités relatives au développement de sa collection. Elle a élaboré un nouveau contenu pour les sites Web des musées, qui comprenait une page « Quoi de neuf? » et une autre pour les enfants ainsi que les deux premiers d'une série de vingt programmes à l'intention des enseignants et des élèves. Le Musée national de l'aviation a conclu un accord avec une grande compagnie de communications en vue de l'élaboration d'un contenu multimédias qui sera utilisé lors d'une nouvelle série d'essais des technologies de diffusion à large bande au Canada.

La satisfaction des visiteurs revêt une grande importance pour le Musée. En ce qui concerne le MNST, 91 p. 100 des visiteurs se sont dits satisfaits de leur visite, dépassant ainsi de 11 p. 100 l'objectif initialement fixé. Le Musée national de l'aviation a également fait état d'un haut niveau de satisfaction de ses visiteurs. Plus de 97 p. 100 des visiteurs ont exprimé un niveau élevé de satisfaction concernant leur visite au Musée, dépassant ainsi de 17 p. 100 l'objectif fixé.

La Société a mené à bien la deuxième année d'un plan quadriennal de compressions budgétaires en vue d'atteindre l'objectif de réduction des dépenses du gouvernement. Afin de tenir compte du prolongement du programme de réduction jusqu'en 1998-1999, on a examiné le plan et rajusté le calendrier de mise en œuvre. La phase finale des réductions se terminera en mars 1998.

Soucieuse de réduire sa dépendance à l'égard des crédits du gouvernement, la Société s'est efforcée de générer une plus grande partie de son budget de fonctionnement à l'aide des droits d'entrée, de la vente de ses produits et services, de commandites et de dons. Elle a également obtenu des ressources financières et des ressources humaines en





sollicitant activement l'aide de bénévoles et l'adhésion de membres. En 1996, les objectifs fixés à l'égard de chaque secteur de production de recettes ont été atteints ou dépassés.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

L'objectif de la Société est de continuer à mettre en œuvre ses stratégies axées sur la préservation du patrimoine scientifique et technologique du Canada et sur la diffusion des connaissances concernant ce patrimoine.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	11.6	11.0	9.7	9.3	9.4
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	7.3	7.1	5.3	6.1	5.4
Fonctionnement					
Revenu	3.7	3.3	3.0	2.2	1.6
Bénéfice net	(19.5)	(19.0)	(21.7)	(15.5)	(16.2)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	19.7	20.8	20.9	16.2	16.1
Changements apportés aux fonds budgétaires	-5 %	0 %	29 %	1 %	-6 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	228	220	225	218	227





SOCIÉTÉ DU PORT DE HALIFAX

Président du conseil	Mervyn C. Russell
Président et premier dirigeant	David F. Bellefontaine
Siège social	Quai 19, 1215, chemin Marginal C.P. 336 Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2P6 (902) 426-3643 Télécopieur : (902) 426-7335 Site Web : http://fox.nstn.ca/mrktng
Loi de constitution et statut	1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la <i>Loi sur la Société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Doane Raymond

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du port de Halifax a été créée en 1984 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler le port de Halifax ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Produits et services

La Société du port de Halifax est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Halifax.

Les activités du port comprennent la manutention des marchandises dégroupées et des céréales et le trafic des navires de croisière.

Points saillants des activités de la Société

En 1996, la Société a enregistré pour la quatrième année d'affilée une amélioration de son déficit net par rapport à l'exercice précédent.





Rendement

La Société a réalisé ses grands objectifs : augmenter régulièrement le trafic-conteneurs, accroître les revenus et le volume des marchandises non conteneurisées, maintenir son autonomie financière et améliorer l'efficacité et la fonctionnalité de ses installations. Bref, les volumes de conteneurs ont augmenté en 1996 par rapport à ceux de l'année précédente, même s'il y avait eu alors montée en flèche du fret conteneurisé en raison de la grève des débardeurs à Montréal. Le fret, les céréales et les activités de croisière ont tous affiché une hausse en 1996, ce qui réduit davantage la dépendance de la Société par rapport au trafic-conteneurs inconstant. Deux importants projets d'immobilisations ont été entrepris. Une fois parachevés, ces projets permettront d'améliorer l'efficacité des installations.

Le trafic portuaire total a atteint 12,9 millions de tonnes, ce qui représente une baisse de 1 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette régression est principalement attribuable aux moindres quantités de mazout manutentionnées aux raffineries locales. Le fret conteneurisé aux installations de la Société a augmenté de 1 p. 100, s'établissant à 3,2 millions de tonnes. Les volumes de céréales transportées par voie d'eau ont augmenté de 19 p. 100, pour s'établir à 363 196 tonnes. On s'attend à d'autres hausses de volumes en raison de l'agrandissement de l'usine locale de Dover Mills. Le nombre d'escales des navires de croisière a augmenté de 18 p. 100 pour s'établir à 46, et le nombre de passagers a connu une hausse de 21 p.100 pour s'élever à 36 584.

La Société a enregistré un bénéfice net de 3,1 millions de dollars pour 1996, ce qui représente une augmentation de 73 p. 100 par rapport à l'exercice précédent. Les produits d'exploitation, à l'exclusion des revenus de placement et du produit de la cession des immobilisations, affichent une hausse de 3,4 p. 100 pour s'établir à 13,1 millions de dollars. Cette amélioration découle entièrement de l'accroissement du fret et des activités de navires et de location, les tarifs n'ayant pas changé en six ans.

Les dépenses d'exploitation ont régressé de 5,3 p.100, s'établissant à 10,9 millions de dollars en 1996. La majeure partie de cette baisse est attribuable à la réduction de 1 million de dollars des coûts d'entretien et du bureau national.

En 1996, la Société a versé au Canada un dividende de 178 577 \$ à l'égard de ses résultats financiers de 1995. Si l'on se fonde sur les résultats financiers de la Société en 1996, on peut prévoir que le dividende à verser en 1997 sera d'environ 450 000 \$.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la Société du port de Halifax sont les suivants :

- Accroître les volumes de conteneurs d'au moins 4 p. 100 par an en moyenne entre 1995 et 2001.
- Élargir la base de revenu au titre des marchandises non conteneurisées.
- Maintenir le revenu et la trésorerie à des niveaux suffisants pour satisfaire aux besoins financiers du port.





- Accroître l'efficacité et la fonctionnalité des installations du port.
- Accroître la productivité et donner aux employés des possibilités de formation, de perfectionnement et de croissance personnelle.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	74.7	69.4	67.5	66.3	65.9
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	68.2	65.4	63.6	63.1	62.8
Fonctionnement					
Revenu	14.0	13.3	11.7	11.2	11.2
Bénéfice net	3.1	1.8	0.5	0.3	0.0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	2.7
Dividendes	0.2	0.2	0.0	0.0	0.1
EMPLOI	65	63	68	63	88





SOCIÉTÉ DU PORT DE MONTRÉAL

Président du conseil	Raymond Lemay
Président et premier dirigeant	Dominic J. Taddeo
Siège social	Édifice du port de Montréal Cité du Havre, aile n° 1 Montréal (Québec) H3C 3R5 (514) 283-7042 Télécopieur : (514) 283-0829
Loi de constitution et statut	1983; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la <i>Loi sur la Société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Samson Bélair Deloitte & Touche

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du port de Montréal a été créée en 1983 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler le port de Montréal ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Produits et services

La Société du port de Montréal est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Montréal.

Les activités du port comprennent la manutention des conteneurs, des marchandises diverses non conteneurisées et des vrac solides et liquides.

Points saillants des activités de la Société

En 1996, le port a manutentionné un nombre inégalé de conteneurs et un volume sans précédent de marchandises conteneurisées. La Société indique que, selon les statistiques,





le port de Montréal manutentionne plus de marchandises en conteneurs que tout le marché de l'Atlantique nord sur tout autre port de la côte Est nord-américaine.

La Société du port de Montréal rapporte un bénéfice net pour une dix-septième année d'affilée et elle signale, que selon une étude réalisée l'automne dernier par la Société de conseillers Nesbitt Burns pour le compte de Transports Canada, la Société du port de Montréal est la société portuaire locale qui jouit de la meilleure situation financière.

La Société a lancé diverses initiatives, liées et non liées aux tarifs, afin de rendre le port plus concurrentiel. À ce titre, mentionnons la réduction de 43 p. 100 des droits de quai applicables aux produits de l'acier, le maintien du gel de presque tous ses tarifs généraux et la création, en collaboration avec l'Association des employeurs maritimes, d'un centre de formation des débardeurs et vérificateurs. La Société a investi plus de 1 million de dollars dans ce centre qui comprend un simulateur de grues portuaires à la fine pointe de la technologie.

La Société a tenu des réunions publiques d'information sur son projet de dragage sélectif des hauts fonds dans le chenal entre Montréal et Cap-à-la-Roche. Ce projet vise à augmenter de 30 centimètres la profondeur minimale assurée du chenal afin d'optimiser le chargement des gros navires, en particulier en période de basses eaux.

Rendement

La Société signale que le port de Montréal a fait beaucoup mieux que ses concurrents sur le marché très compétitif des conteneurs. Le trafic des marchandises en conteneurs a augmenté de 11,3 p. 100 en 1996 pour s'élever à 7,9 millions de tonnes, niveau encore inégalé. Le Port a manutentionné 126 095 conteneurs de plus qu'en 1995. En outre, malgré une baisse marquée du trafic pétrolier, le trafic total s'est élevé à 19,9 millions de tonnes, en hausse de 3,7 p. 100.

L'ensemble des marchandises diverses manutentionnées au port l'an dernier affiche un trafic record de 8,4 millions de tonnes, en hausse de 9,9 p. 100 par rapport à 1995. Le volume du vrac solide s'est élevé à 6,2 millions de tonnes, en hausse de 4,7 p. 100. Quant au trafic des céréales, il a connu une baisse de 12,2 p. 100 par rapport à 1995, pour s'établir à 1,4 million de tonnes. La mauvaise récolte céréalière de l'automne 1995 a touché tous les silos du Saint-Laurent pendant la plus grande partie de l'année 1996, et des neiges précoces, tombées sur le grenier canadien, ont retardé l'approvisionnement du silo au port de Montréal. Le trafic des vrac liquides a connu une baisse de 6 p. 100 en raison d'une baisse marquée du trafic pétrolier.

La Société du port de Montréal rapporte un bénéfice net de 11,8 millions de dollars, comparativement à 9,3 millions de dollars en 1995. Les produits d'exploitation ont atteint 56,2 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 3 p. 100.

En 1996, la Société a versé au Canada un dividende de 2,4 millions de dollars à l'égard de ses résultats financiers de 1995. Si l'on se fonde sur les résultats financiers de la





Société en 1996, on peut prévoir que le dividende que la Société devra verser en 1997 sera d'environ 3,2 millions de dollars.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la Société du port de Montréal sont les suivants :

- Maintenir la compétitivité du système portuaire et promouvoir l'expansion de l'entreprise.
- Améliorer l'accès intermodal aux installations portuaires.
- Réaliser un bénéfice d'exploitation de plus de 5 p. 100 des recettes d'exploitation touchées pendant la période.
- Optimiser l'efficacité des ressources humaines.
- Étudier la possibilité d'agrandir le port à Contrecoeur.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	250.9	243.8	235.4	226.6	222.9
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	2.9	3.5	4.1	4.7	5.2
Avoir des actionnaires	231.3	221.9	214.9	209.3	204.6
Fonctionnement					
Revenu	61.9	60.4	61.5	56.3	57.4
Bénéfice net	11.8	9.3	8.7	11.4	5.0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5
Dividendes	2.4	2.3	3.1	6.8	1.3
EMPLOI	335	349	349	349	401





SOCIÉTÉ DU PORT DE PRINCE RUPERT

Présidente du conseil	Rhoda Witherly
Président et premier dirigeant	Donald H. Krusel
Siège social	110 Third Avenue West Prince Rupert (Colombie-Britannique) V8J 1K8 (250) 627-7545 Télécopieur : (250) 627-7101 Site Web : http://www.rupertport.com
Loi de constitution et statut	1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la <i>Loi sur la Société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur les finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	KPMG

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du port de Prince Rupert a été créée en 1984 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler le port de Prince Rupert ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Produits et services

La Société du port de Prince Rupert est une société du port locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Prince Rupert.

Les activités du port comprennent la manutention des céréales, de la pâte à papier, des fruits de mer, du charbon, des produits forestiers ainsi que des services traversiers et croisiéristes.

Points saillants des activités de la Société

Une importante activité de la Société a été de se préparer et de participer aux audiences du Comité permanent des transports de la Chambre des communes relativement au projet





de loi C-44, la nouvelle loi maritime du Canada. Le projet de loi C-44 est mort au Feuilleton au moment de la dissolution du Parlement en avril 1997. Le 2 octobre 1997, le Ministre des transports a présenté de nouveau le projet de loi à la Chambre des communes, alors désigné projet de loi C-9.

L'expédition des céréales par le port de Prince Rupert a continué de diminuer en regard du volume de pointe que ce secteur d'activités a connu en 1994. Cette diminution est la conséquence de l'élimination, le 1^{er} août 1995 des subventions à l'expédition des céréales, en vertu de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*, ce qui a fait du port de Prince Rupert l'itinéraire canadien le plus coûteux pour l'exportation des céréales de la côte ouest. Au cours des prochaines années, les initiatives en marketing et en communication publique seront axées sur la connaissance approfondie des problèmes inhérents aux structures tarifaires actuelles et sur la promotion des nombreux avantages économiques qu'offre le port.

La Société du port de Prince Rupert a beaucoup accentué ses activités de recherche de clients en 1996. Elle a lancé diverses initiatives pour concrétiser sa vision à long terme. Elle a étudié différents créneaux en vue de l'aménagement d'un terminal à vrac liquide au port de Prince Rupert et elle a réussi à accroître le trafic de la pâte au terminal Fairview en effectuant un essai d'expédition de pâte pour un chargeur qui n'exporte pas par le biais du port de Prince Rupert à l'heure actuelle.

Rendement

Le débit a atteint 10,1 millions de tonnes au port de Prince Rupert, soit une baisse de 12,2 p. 100 par rapport à 1995. Cette diminution est principalement attribuable à la régression des exportations de blé. Ayant atteint un sommet de 5,5 millions de tonnes en 1994, ces exportations se chiffrent à 3,5 millions de tonnes seulement en 1996. Toutefois, 55 000 tonnes de malt d'orge, une nouvelle marchandise d'exportation au port, ont été manutentionnées à l'installation de produits agricoles et de grains de spécialité au terminal Fairview. Le trafic du charbon et du bois d'œuvre a régressé. En 1996, le tonnage du bois d'œuvre a chuté de 13 p. 100, atteignant 298 116 tonnes, et celui du charbon a diminué de 9 p. 100. Le nombre de passagers de traversiers et de navires de croisière a légèrement diminué d'environ 6 p. 100, s'établissant à 176 000.

Les résultats financiers de la Société indiquent des produits d'exploitation de 12,5 millions de dollars, comparativement à 12,6 millions de dollars en 1995. Le bénéfice net se chiffrait à 742 654 \$, ce qui représente une augmentation de 13 p. 100 par rapport à l'exercice précédent.

En 1996, le gouvernement fédéral a remis à la Société une tranche de 5 millions de dollars de ses emprunts auprès du Canada. Les dépenses que la Société a engagées en 1996 au titre des intérêts, d'une valeur d'à peu près 1,2 million de dollars, s'établissaient à 437 249 \$ de moins qu'en 1995.

Au début de 1997, après la clôture de l'exercice de 1996 de la Société, le gouvernement fédéral a également annulé une créance de 2,4 millions de dollars représentant des





recettes auxquelles la Couronne avait renoncé, en conséquence du paiement accéléré des prêts.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la Société du port de Prince Rupert sont les suivants :

- Renverser le mouvement de détérioration des niveaux actuels de trafic.
- Accroître de trois à au moins cinq le nombre des principales marchandises manutentionnées.
- Accroître la reconnaissance du port par tous les principaux intervenants du corridor de trafic.
- Étudier la faisabilité d'accroître le contrôle local des installations terminales et des services auxiliaires du port.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	112.3	111.7	111.6	111.7	111.5
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	10.0	15.3	15.8	16.2	16.5
Avoir des actionnaires	100.7	95.0	94.4	93.5	93.6
Fonctionnement					
Revenu	13.3	13.7	13.2	13.5	14.3
Bénéfice net	0.7	0.7	0.9	(0.1)	0.9
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	5.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	–	–	–	–	–
Non budgétaires (prêts et investissements)	(5.0)	0.0	0.0	0.0	48.3
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.3	0.4	0.4	0.4	53.2
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
EMPLOI	17	17	17	17	16





SOCIÉTÉ DU PORT DE QUÉBEC

Président du conseil	René Paquet
Président et premier dirigeant	Ross Gaudreault
Siège social	155, rue Dalhousie C.P. 2268 Québec (Québec) G1K 7P7 (418) 648-3558 Télécopieur : (418) 648-4160 Site Web : http://www.portquebec.ca
Loi de constitution et statut	1984; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la <i>Loi sur la Société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Mallette Maheu

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du Port de Québec a été créée en 1984 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler le port de Québec ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Produits et services

La Société du Port de Québec est une société portuaire locale autonome qui fournit les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Québec, qui est le plus ancien port sur le marché nord-américain.

Les activités du port comprennent la manutention du vrac liquide et solide, des céréales, des produits chimiques et du vrac non conteneurisé.

Points saillants des activités de la Société

En juin 1996, le ministre des Transports a présenté à la Chambre des communes le projet de loi C-44, loi maritime du Canada. Le projet de loi visait à moderniser et à simplifier le





régime de gestion et de réglementation des services maritimes et à favoriser la poursuite de leur commercialisation et de leur rationalisation. La Société a indiqué qu'elle était prête à relever les défis que la nouvelle politique allait vraisemblablement susciter, de même que l'accroissement de la concurrence qui allait caractériser les échanges commerciaux internationaux. Le projet de loi C-44 est mort au Feuilleton au moment de la dissolution du Parlement, en avril 1997. Le 2 octobre 1997, le ministre des Transports a présenté de nouveau le projet de loi à la Chambre des communes, alors désigné projet de loi C-9.

Le gouvernement fédéral a effacé une dette de 6,3 millions de dollars contractée par la Société auprès du Fonds de prêts interportuaires de la Société canadienne des ports (SCP), qui a annulé les emprunts contractés par la Société du port de Québec auprès de la SCP.

Le tonnage de minerai et de concentrés manutentionnés au terminal de vrac solide a constitué le plus haut niveau des six dernières années. En ce qui a trait aux produits chimiques, le port de Québec a manutentionné des volumes une fois et demie supérieurs aux volumes de 1995, et quatre fois plus élevés que ceux enregistrés en 1993. Plusieurs nouveaux produits ont été manutentionnés au terminal. Un nouveau terminal pour la manutention du peroxyde d'hydrogène a également été implanté au port.

Les bases d'un nouveau contrat de travail destinées à protéger les arrimeurs et les débardeurs du bord ont été élaborées par les deux parties avec l'aide de la Société des arrimeurs de Québec, qui a été fondée en janvier 1996. La Société du Port de Québec a fait savoir que le port pourra remplir pleinement son mandat de point stratégique pour l'expédition de marchandises diverses non conteneurisées aussitôt qu'un contrat de travail adapté à la réalité du marché du Québec sera établi.

Rendement

En 1996, malgré l'apparition de nouveau trafic, le Port de Québec a vu son tonnage diminuer de 3 p. 100 par rapport à celui de 1995, pour se situer à 17,2 millions de tonnes. Cette diminution a été attribuable à un volume de vrac solide inférieur à ce qu'on avait prévu. En effet, le tonnage de vrac solide manutentionné en 1996 se chiffre à 6,1 millions de tonnes, soit 7,5 p. 100 de moins qu'en 1995. Par ailleurs, le tonnage de minerais et de concentrés manutentionnés au terminal a constitué le plus haut niveau des six dernières années, soit 2 millions de tonnes, ce qui représente une hausse de 6 p. 100 par rapport à 1995. Du côté des vracs liquides, le tonnage manutentionné en 1996 se chiffre à 10,9 millions de tonnes. En ce qui concerne les marchandises diverses, le tonnage enregistré en 1996 a diminué de 9 p. 100 par rapport à 1995, pour se chiffrer à 265 000 tonnes. Le granit, le marbre et le lait en poudre comptent parmi les marchandises qui ont connu les meilleures performances. Bien que le tonnage global des céréales se soit situé à 3,2 millions de tonnes, c'est-à-dire 14 p. 100 de moins qu'en 1995, près de 700 000 tonnes de maïs américain ont été expédiées, soit le plus haut niveau enregistré au cours des dernières années.





Les produits d'exploitation qui se sont élevés à 13,2 millions de dollars en 1996 ont été de 8 p. 100 plus élevés qu'en 1995. Le bénéfice net de la Société a été de 466 844 \$, en regard d'un bénéfice net de 35 231 \$ en 1995. La Société a maintenu ses frais d'exploitation à 12,6 millions de dollars en 1996, alors que ces derniers se chiffraient à 12,1 millions de dollars en 1995. Les dépenses engagées au titre des intérêts ont été ramenées à 127 853 \$ en 1996, alors qu'elles se situaient à 531 775 \$ l'année précédente.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs du Port de Québec sont les suivants :

- Accroître le bénéfice d'exploitation en 1997 et les années ultérieures.
- Contrôler et améliorer la qualité des éléments d'actif du port afin d'assurer son avenir à long terme.
- Veiller à ce que les industries du Saint-Laurent soient prêtes à assumer les initiatives de recouvrement des coûts de la Garde côtière.
- Améliorer la productivité et la motivation de son personnel.
- Accroître l'appui régional aux activités commerciales du port.
- Améliorer la qualité de l'environnement, en collaboration avec les parties intéressées.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	61.9	61.6	61.8	64.1	64.8
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	59.1	52.3	52.3	54.3	57.1
Fonctionnement					
Revenu	13.2	12.7	11.7	11.1	14.4
Bénéfice net	0.5	0.0	(2.0)	(2.9)	1.0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	57	58	88	88	96





SOCIÉTÉ DU PORT DE SAINT JOHN

Président du conseil	Peter S. Glennie
Président et premier dirigeant	Capitaine Alwyn G. Soppitt
Siège social	133, rue Prince William C.P. 6429, succursale A Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4R8 (506) 636-4869 Télécopieur : (506) 636-4443
Loi de constitution et statut	1986; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la <i>Loi sur la société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Ernst & Young

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du port de Saint John a été créée en 1986 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler le port de Saint John ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Produits et services

La Société du port de Saint John est une société portuaire locale autonome chargée de fournir les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Saint John.

Les activités du port comprennent la manutention de la potasse, des produits forestiers, du sel, du sucre, des produits pétroliers et des conteneurs.

Points saillants des activités de la Société

Des records ont été enregistrés dans la plupart des secteurs d'activité; l'utilisation des actifs portuaires s'est accrue; un programme amélioré d'investissement et d'entretien est





venu conclure un engagement de six ans; de nouvelles installations de produits forestiers et de vrac solide ont été aménagées.

La restructuration du personnel portuaire a permis de réduire considérablement les frais généraux.

Le gouvernement fédéral a renoncé à recouvrer une somme de près de 18,1 millions de dollars consentis au titre d'emprunts à terme. En outre, le solde d'un emprunt totalisant 19,7 millions de dollars consenti par la province du Nouveau-Brunswick – dont le remboursement est lié au bénéfice d'exploitation net du Rodney Terminal Complex – a été annulé par la Régie des transports du Nouveau-Brunswick.

La Société continue de travailler en étroite collaboration avec les usagers par l'entremise du Conseil de la porte d'entrée de Saint John. Elle a créé des groupes de travail chargés d'examiner les questions du dragage des chenaux, de la sécurité policière, des taxes, des frais de services maritimes et du pilotage.

Rendement

L'ensemble du trafic portuaire a dépassé les 21 millions de tonnes, ce qui représente une augmentation de 12 p. 100 par rapport à 1995. Un tonnage record a été enregistré dans le domaine de la potasse et celui des produits forestiers. Le sel, le sucre et l'huile ont augmenté de 53 p. 100, 15 p. 100 et 11 p. 100 respectivement.

La Société a réalisé un bénéfice net de 2,1 millions de dollars, soit dix fois plus que celui de l'an dernier. Cette stabilité financière est principalement attribuable à l'annulation des dettes fédérales et provinciales qui ont permis à la Société de réaliser des économies de 1,6 million de dollars au titre des intérêts; au trafic record qui a augmenté les revenus bruts; et à la restructuration du personnel ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme de réduction des coûts.

Soucieuse de diversifier davantage ses activités, la Société a ajouté à sa base de marchandises la farine de poisson, l'huile de poisson et le phosphate monoacide d'ammonium. Ces produits desservent les secteurs de l'aquaculture et de l'agriculture du Nouveau-Brunswick.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la Société du port de Saint John sont les suivants :

- Consolider son trafic portuaire actuel et créer de nouveaux créneaux commerciaux.
- Poursuivre son programme pluriannuel d'aménagement des installations.
- Assurer la protection de l'environnement.
- Trouver d'autres utilisateurs pour les éléments d'actif insuffisamment utilisés.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	69.5	64.1	64.1	84.5	88.5
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	19.7	19.7	19.7	19.7
Prêts obtenus du Canada	0.0	18.1	18.1	18.1	20.1
Avoir des actionnaires	63.9	24.0	23.9	44.2	45.9
Fonctionnement					
Revenu	13.9	12.6	12.5	12.1	12.0
Bénéfice net	2.1	0.2	(20.4)	(1.7)	0.2
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	18.1	0.0	0.0	0.0	0.5
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	-100 %	0 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	(18.1)	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	2.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	36	36	36	36	48





SOCIÉTÉ DU PORT DE ST. JOHN'S

Président du conseil	Melvin Woodward
Président et premier dirigeant	David J. Fox
Siège social	3, rue Water C.P. 6178 St. John's (Terre-Neuve) A1C 5X8 (709) 772-4582 Télécopieur : (709) 772-4689 Courrier électronique : sjpc.richard@ns.sympatico.ca
Loi de constitution et statut	1985; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la <i>Loi sur la Société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Doane Raymond

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du port de St. John's a été créée en 1985 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler le port de St. John's ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Produits et services

La Société du port de St. John's est une société portuaire locale autonome chargée de fournir les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de St. John's. Les activités du port comprennent la manutention du fret divers conteneurisé, des véhicules neufs et du vrac liquide.





Points saillants des activités de la Société

La Société a indiqué qu'elle espérait obtenir le statut d'administration portuaire canadienne en vertu de la loi maritime du Canada (projet de loi C-44). Le projet de loi C-44 est mort au Feuilleton au moment de la dissolution du Parlement en avril 1997. Le 2 octobre 1997, le ministre des Transports l'a présenté de nouveau à la Chambre des communes et désigné projet de loi C-9.

Le port de St. John's a été retenu par le consortium Hibernia pour l'aménagement d'une installation de base côtière en vue de desservir les activités de production extracôtières. La base de ravitaillement devrait manutentionner quelque 116 000 tonnes de fret par année.

La Société a poursuivi, en collaboration avec la ville de St. John's, la province de Terre-Neuve et du Labrador et la New Atlantic Frontier Association, ses activités de marketing et de promotion à frais partagés afin d'attirer les navires de croisière. Elle a aussi formé récemment un partenariat avec une association en vue de promouvoir la « Piste des Vikings ».

Rendement

Le trafic portuaire total qui a transité par le port de St. John's s'est chiffré à 832 455 tonnes, soit une diminution de 3,9 p. 100 par rapport aux 866 191 tonnes manutentionnées en 1995. Le divers conteneurisé a augmenté de 2,2 p. 100 comparativement à l'année précédente. Le volume total de véhicules neufs expédiés par le port en 1996 totalisait 12 144 unités, comparativement à 13 466 unités en 1995, soit une baisse de 9,7 p. 100. Le volume total du vrac liquide déchargé au port a été le même que celui de 1995.

En 1996, le port a prélevé des taxes portuaires auprès de 706 navires, comparativement à 494 l'année précédente. Cette augmentation de 43 p. 100 est attribuable à la décision du port de prélever des taxes portuaires sur tous les navires du gouvernement qui utilisent les installations de la Société.

La Société a fait état d'un bénéfice net de 609 000 \$ comparativement au bénéfice de 354 000 \$ enregistré en 1995. Ces résultats financiers sont en grande partie attribuables à une augmentation de 5 p. 100 des produits d'exploitation, de même qu'à une réduction importante des projets de réparation et d'entretien qui ont contribué à réduire les dépenses de 4 p. 100.





Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la Société du port de St. John's sont les suivants :

- Consolider la situation financière de la Société tout en fournissant des services répondant aux besoins actuels et prévus du monde des affaires.
- Améliorer la position du port sur l'ensemble du marché, en particulier dans le domaine du fret divers d'arrivée.
- Améliorer la définition, l'acquisition et l'utilisation des ressources nécessaires à chaque activité d'exploitation et à chaque centre de responsabilité.
- Développer et maintenir une image de responsabilité sociale de l'entreprise.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	17.6	16.8	16.5	16.3	16.9
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	1.1
Avoir des actionnaires	16.7	16.1	15.7	15.4	14.9
Fonctionnement					
Revenu	3.4	3.2	3.3	3.4	3.7
Bénéfice net	0.6	0.4	0.4	0.5	0.7
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	1.0	1.6
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	13	14	13	13	14





SOCIÉTÉ DU PORT DE VANCOUVER

Présidente du conseil	Carole Taylor
Président et premier dirigeant	Capitaine Norman C. Stark
Siège social	1900, carré Granville 200, rue Granville Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2P9 (604) 666-8966 Télécopieur : (604) 666-8239 Site Web : http://www.portvancouver.com
Loi de constitution et statut	1983; lettres patentes en vertu du paragraphe 25(1) de la <i>Loi sur la société canadienne des ports</i> (L.R.C. 1985, ch. C-9); annexe III, partie II de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	KPMG

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La société du port de Vancouver a été créée en 1983 et chargée d'administrer, de gérer et de contrôler le port de Vancouver ainsi que les biens et ouvrages qui s'y trouvent.

Produits et services

La Société du port de Vancouver est une société portuaire locale autonome chargée de fournir de façon économique et équitable les services nécessaires au commerce maritime international du Canada dans le port de Vancouver.

Le port manutentionne du charbon, des céréales, du soufre, de la potasse, des produits chimiques, du bois, de la pâte de papier et du bois d'œuvre et assure le service du trafic croisiériste.





Points saillants des activités de la Société

La Société a fait des démarches auprès du Comité permanent des transports de la Chambre des communes en ce qui a trait au projet de loi C-44, la loi maritime du Canada. Ce projet de loi envisageait d'apporter un changement d'envergure à la collectivité portuaire par la création d'administration portuaire canadienne autonome à l'emplacement des ports commerciaux prospères, la cession des ports à d'autres groupes de gestion, la fermeture des installations portuaires non nécessaires et la dissolution de la Société canadienne des ports et de son conseil d'administration. Le projet de loi C-44 est mort au Feuilleton au moment de la dissolution des chambres en avril 1997.

Le 2 octobre 1997, le ministre des Transports l'a présenté de nouveau à la Chambre des communes et désigné projet de loi C-9.

La Société a lancé plusieurs importants projets au cours de l'exercice et elle a également participé à plusieurs projets importants. Elle a établi un jumelage avec le port de Guangzhou, au sud de la Chine. Elle possède maintenant un bureau à Beijing et elle est jumelée au port de Dalian, au nord, à celui de Shanghai, au centre, et à celui de Guangzhou, au sud. Elle a organisé deux conférences internationales.

L'aménagement du nouveau terminal à conteneurs à la fine pointe de la technologie est presque terminé. Ce terminal a été construit à Robert's Bank, au coût de 235 millions de dollars, et la Société du port de Vancouver a assumé une part de 180 millions de dollars de ces coûts. Cette installation qui sera désignée Deltaport, permettra à Vancouver de doubler sa capacité globale de traitement de conteneurs.

La Société a conclu une entente avec la ville de Vancouver et le secteur privé portant sur des terrains qui serviront à la construction d'un nouveau passage supérieur reliant directement une importante autoroute à l'une des routes d'accès au port, ce qui réduira la circulation portuaire dans les rues résidentielles.

Pour accroître son revenu provenant des biens existants, la Société a négocié un bail de 10 ans avec une filiale de la B.C. Ferries en ce qui concerne un emplacement dans le secteur riverain de North Vancouver, où sera construit un bâtiment d'assemblage destiné à la fabrication de nouveaux traversiers très rapides de type catamaran.

Rendement

Le port de Vancouver a manutentionné 72 mégatonnes de marchandises en 1996, record qui éclipse celui de 71,5 mégatonnes, atteint en 1995. Dans l'ensemble, le trafic conteneurs a effectué une montée en flèche de 24 p. 100, attribuable au trafic accru des clients établis ainsi qu'à l'arrivée de Hanjin, Sealand/Maersk et de Hyundai/K-Line qui font maintenant escale au port. Le vrac, surtout le charbon, les céréales, le soufre, la potasse et les produits chimiques, constituait 85 p. 100 du tonnage, soit une hausse de 2 p. 100 par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, le divers, qui représentait 8 p. 100 du tonnage portuaire, a régressé de 24 p. 100, en raison du transfert vers un port avoisinant de quelque 2 mégatonnes de marchandises canadiennes transportées par barge à l'île de Vancouver.





Le marché de la croisière Vancouver-Alaska a continué son ascension pour la 14^e année d'affilée. Le nombre de voyageurs payants a atteint 701 500, soit une hausse de 18 p. 100, alors qu'il avait été de 596 000 en 1995.

En 1996, la Société a fait état de produits d'exploitation de 64,8 millions de dollars, d'un bénéfice d'exploitation de 20,5 millions de dollars et d'une perte nette de 508 000 \$. Cette perte nette a été principalement attribuable à l'amortissement de biens immobiliers et de matériel d'une valeur de 26,1 millions de dollars découlant d'une réévaluation générale de certains éléments d'actif de la Canada Place Corporation. Cet amortissement a été compensé de façon partielle par un rajustement de 7,5 millions de dollars du privilège de la Société relativement aux subventions tenant lieu d'impôts fonciers.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux objectifs de la Société du port de Vancouver sont les suivants :

- Accroître proactivement le volume du fret et du trafic-passagers transitant par le port de Vancouver.
- Atteindre le niveau de rendement nécessaire pour fournir les installations, les services et les technologies voulus aux clients de la Société ou pour contribuer à les fournir.
- Attirer et conserver des activités commerciales dans le port en gagnant la confiance et le respect.
- Assurer le maintien et la croissance des activités portuaires en sachant respecter l'environnement et cohabiter avec lui (naturel et communautaire).
- Fournir un service exceptionnel aux clients du port.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	533.7	447.6	382.9	366.9	328.4
Prêts obtenus du secteur privé	135.9	44.2	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	1.7	2.1	2.4	2.7	3.0
Avoir des actionnaires	361.0	364.8	357.1	344.2	307.8
Fonctionnement					
Revenu	69.0	66.6	66.3	60.2	64.5
Bénéfice net	(0.5)	12.1	15.8	11.1	23.3
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3
Dividendes	3.3	4.4	3.0	6.6	7.7
EMPLOI	180	181	145	145	220





SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.

Président du conseil	Bernard Lamarre
Président et premier dirigeant	Pierre Émond
Siège social	333 ouest, rue de la Commune Montréal (Québec) H2Y 2E2 (514) 283-5256 Télécopieur : (514) 283-8423 Site Web : http://www.svpm.ca
Loi de constitution et statut	1981; en vertu de la <i>Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral</i> . Filiale à 100 p. 100 de la Société immobilière du Canada Limitée; en vertu du décret C.P. 1987-86, la Société doit faire rapport à titre de société d'État mère; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Alphonso Gagliano, c.p., député Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée. Elle a pour mission de promouvoir le site du Vieux-Port de Montréal et d'aménager, de gérer et d'entretenir les biens immobiliers de l'État à cet emplacement.

Produits et services

La Société, en collaboration avec le public et d'autres paliers de gouvernement, planifie l'aménagement du site du Vieux-Port. Parmi les activités que la Société organise et les services qu'elle offre à l'emplacement du Vieux-Port, mentionnons le cinéma Imax, les célébrations de la Fête du Canada, le Festival Juste pour Rire, le Cirque du Soleil, le quai de la Tour de l'horloge et un parc de 35 acres.





Points saillants des activités de la Société

Pendant la période à l'étude, la Société a établi un nouveau record de fréquentation avec plus de six millions d'entrées sur le site.

Dans le cadre des efforts déployés par la Société pour renouveler les modes de gestion de l'entreprise, la Société a étendu ses programmes de formation à l'ensemble de son personnel s'occupant du service à la clientèle et de l'informatique. En outre, grâce aux évaluations de la satisfaction de la clientèle et à une meilleure coordination entre les partenaires, la Société a bonifié son système de suivi de la performance des activités.

La nouvelle politique de programmation de la Société lui a permis d'élaguer la programmation existante et de simplifier grandement l'évaluation de nouveaux projets. La Société a pu ainsi concentrer ses efforts dans le développement de projets aptes à renforcer l'identité du site.

Sous la supervision de la Société, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada restaurera la Tour de l'horloge pendant les deux prochains exercices.

Rendement

Le tableau suivant résume les résultats obtenus pour la période se terminant le 31 mars 1997.

	1996 Budget	1996 Réels	1995 Réels
Produits			
Programmes d'animation	3 927	3 737	5 349
Stationnement	2 297	2 247	2 346
Concessions et droits en exclusivité	1 611	1 668	1 995
Autres	630	636	755
Total	8 465	8 288	10 445
Dépenses			
Entretien de la propriété	4 326	4 471	4 114
Programmes d'animation	3 285	3 154	4 686
Administration	1 739	1 788	1 595
Communications	2 167	2 119	1 851
Total	11 517	11 532	12 246

Les revenus obtenus des programmes d'animation ont connu une baisse de quelque 30 p. 100 par rapport à l'an dernier. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse de la fréquentation du cinéma Imax durant toute la saison automne-hiver. Les recettes provenant du stationnement ont diminué de 4 p. 100, en raison d'une offre en croissance de places de stationnement dans le Vieux-Montréal. En matière de commandites, la Société enregistre un résultat inférieur à l'an dernier, diminution





principalement explicable du fait que certaines expositions et certains événements présentés en 1995 ne l'ont pas été en 1996.

La Société a atteint un taux de financement de 72 p. 100 comparativement aux 77 p. 100 prévus. Cette marge est attribuable à la baisse de la fréquentation du cinéma Imax.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

L'objectif de la Société est de continuer à s'acquitter de sa mission tout en gardant en mémoire l'objectif qu'elle s'est fixé de parvenir à l'autonomie financière.

L'un des principaux objectifs de la Société sera de se préparer à l'ouverture d'Expotec-Canada, qui est censée avoir lieu à l'automne de 1999. Carrefour de la science et de la technologie, Expotec-Canada sera un vaste centre d'animation et d'éducation.

L'établissement aura pour objet d'expliquer comment les choses fonctionnent à l'aide d'expositions et d'activités constamment renouvelées.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	1.4	2.1	2.0	4.0	8.0
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Fonctionnement					
Revenu	8.3	10.4	8.9	7.8	5.9
Bénéfice net	(3.5)	(2.3)	(3.6)	(5.0)	(22.3)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	3.8	3.5	3.0	9.7	21.5
Changements apportés aux fonds budgétaires	9 %	17 %	-69 %	-55 %	-47 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	77	72	69	67	74





SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA LIMITÉE

Président du conseil	Jon K. Grant
Président et premier dirigeant	Erhard Buchholz
Siège social	Bureau 1500 200 ouest, rue King Toronto (Ontario) M5H 3T4 (416) 974-9700 Télécopieur : (416) 974-9661 Site Web : http://www.clc.ca
Loi de constitution et statut	1956; lettres patentes; réorganisation en vertu de la <i>Loi sur les sociétés commerciales canadiennes</i> , le 19 septembre 1977. Certificat de continuation le 7 juillet 1981 en vertu de la <i>Loi sur les sociétés commerciales canadiennes</i> ; annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Alfonso Gagliano, c.p., député Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société immobilière du Canada Limitée (la Société immobilière du Canada) a été réactivée en 1995, et a pour mandat d'aliéner des biens immobiliers excédentaires de l'État afin de maximiser les profits qu'en retirent les contribuables canadiens.

Dans le cadre de la commercialisation de la Société des chemins de fer nationaux du Canada (CN), la Société immobilière du Canada Limitée a acquis, le 31 août 1995, toutes les actions de la Société immobilière du Canada CLC Limitée et de la Tour CN Limitée. Avant cette date, la Société était inactive et ne possédait que des éléments d'actif et un capital-actions symboliques.





Produits et services

La principale raison d'être de la Société immobilière du Canada Limitée est la liquidation ordonnée de biens immobiliers fédéraux. Sa deuxième raison d'être est de gérer certains éléments d'actif stratégiques, comme la Tour CN et les terrains de l'ancienne base militaire de Downsview à Toronto. Les activités commerciales de la Société sont exécutées principalement par deux filiales à part entière : la Société immobilière du Canada CLC Limitée et la Tour CN Limitée. L'autre filiale active de la Société est la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. Cette filiale prépare son propre rapport annuel et relève directement du Parlement.

Points saillants des activités de la Société

Pendant la période à l'étude, parmi les ventes principales, la Société a cédé ses intérêts dans le centre commercial Midtown Plaza de Saskatoon et dans le bail du terrain du 800, boulevard René-Lévesque à Montréal.

En février, la Société ouvrait un bureau de projet à l'ancienne base militaire de la caserne Currie de Calgary.

Dans le domaine de l'environnement, la Société immobilière du Canada Limitée a fait l'objet d'éloges pour ses diverses initiatives en matière de protection de l'environnement : la mise en œuvre de pratiques d'aménagement durable au parc industriel Glenlyon à Burnaby (Colombie-Britannique); des mesures de conservation de l'énergie à la Tour CN de Toronto et le programme complet d'assainissement environnemental du site de la route Kempt à Halifax (Nouvelle-Écosse).

Rendement

Au terme de son premier exercice complet, la Société immobilière du Canada Limitée a réalisé des produits de 226,8 millions de dollars, un bénéfice net avant impôt de 20,2 millions de dollars et a produit une encaisse de 22,2 millions de dollars avant distribution au gouvernement du Canada. Comme la période comparative de 1995-1996 s'étend sur les sept premiers mois d'exploitation de la Société réactivée, il est naturel que les résultats de 1996-1997 démontrent des améliorations marquées.

Durant l'exercice, la Société a vendu 50 propriétés pour un produit brut de 143 millions de dollars. Ces ventes représentent 27 p. 100 du portefeuille initial transféré à la Société dans le cadre de la commercialisation du CN.

Au cours de l'exercice, la Société a terminé la construction de l'immeuble de Ballard Power Systems et du nouveau siège social de Future Shop au parc industriel Glenlyon de Burnaby.





Soucieuse de mettre en œuvre des initiatives menées conjointement par le secteur public et le secteur privé, la Société a lancé un appel d'offres formel à la fin de 1996 pour le réaménagement des terrains de CityPlace à Toronto, y compris la propriété située à la base de la Tour CN et d'autres biens immobiliers adjacents.

En juin 1996, la Société a distribué 10,9 millions de dollars au gouvernement fédéral grâce à une réduction de son capital-actions. En outre, la Société a remboursé au gouvernement fédéral une somme de 0,9 million de dollars ayant trait à une dette venant à échéance en 2002.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

Les principaux dossiers stratégiques que la Société devra régler au cours des années qui viennent sont les suivants :

- Améliorer le processus de cession des biens immobiliers de l'État.
- Faire avancer le dossier des intérêts des Premières nations dans des terrains de la Colombie-Britannique.
- Mener à terme la vente des terrains du centre commercial CityPlace et les baux de la Tour CN.
- Mener à terme le processus d'appel d'offres concernant la base militaire déclassée de Downsview.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	403.8	394.9	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du secteur privé	42.4	63.5	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	37.1	0.9	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	249.6	250.1	0.0	0.0	0.0
Fonctionnement					
Revenu	226.8	78.8	0.0	0.0	0.0
Bénéfice net	10.4	0.5	0.0	0.0	0.0
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	37.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	10.9	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	325	340	0	0	0





SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

Président du conseil	Alexander K. Stuart
Président et premier dirigeant	Ian Gillespie
Siège social	151, rue O'Connor C.P. 655 Ottawa (Ontario) K1A 1K3 (613) 598-2500 Télécopieur : (613) 237-2690 Site Web : http://www.edc.ca
Loi de constitution et statut	1969; <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.R.C. 1985, ch. E-20) (S.C. 1993, c. 26 en vigueur le 10 juin 1993); annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sergio Marchi, c.p., député Ministre du Commerce international
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a été créée le 1^{er} octobre 1969. Elle a pour objet de faciliter et d'accroître, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada et la capacité des entreprises canadiennes à se lancer dans ce commerce et à tirer parti des débouchés internationaux.

Produits et services

Les produits et services de la SEE se répartissent dans les cinq grandes catégories ci-après : 1) l'assurance-crédit protégeant les détenteurs de police contre le refus de paiement de leurs acheteurs; 2) les mécanismes de financement pour les exportateurs canadiens; 3) les services; 4) l'assurance à l'égard des investissements étrangers; 5) le capital-actions et les autres formes d'investissement dans des projets ou entreprises à l'étranger.





Points saillants des activités de la Société

Conformément aux nouvelles *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques* publiées par le ministère des Finances Canada et le Conseil du Trésor du Canada, la SEE a établi un comité de régie interne du conseil d'administration pour aider le conseil d'administration à élaborer sa propre approche en vue de l'étude des questions liées à la régie.

La SEE a créé neuf équipes sectorielles spécialisées, axées sur les grands secteurs d'exportation de l'économie canadienne, pour que les clients sachent plus facilement à qui s'adresser et que leurs besoins soient mieux satisfaits, plus rapidement.

Rendement

La SEE a fait savoir qu'elle a atteint ou même dépassé tous ses objectifs de rendement en 1996, ayant servi un nombre sans précédent de 2 965 clients – dont environ 85 p. 100 étaient des petites et des moyennes entreprises canadiennes. Le tableau ci-après présente les résultats obtenus pour la période à l'étude.

Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires a augmenté de 28 p. 100 pour s'établir à 22 milliards de dollars, ce qui constitue un sommet; la productivité, mesurée d'après les exportations appuyées par dollar dépensé au titre de l'administration, a augmenté de 21 p. 100. L'indice de satisfaction de la clientèle est passé de 8,5 à 8,8 sur 10; et le bénéfice net est passé de 44 millions de dollars à 112 millions de dollars. Cette augmentation est en grande partie attribuable à des revenus de placement plus élevés que prévu et à des dépenses d'administration plus faibles que prévu.

Stratégie		Mesures du rendement	1995 Réels	1996 Visés	1996 Réels
FAIRE PLUS D'AFFAIRES	Accroître le chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires (en milliards de dollars)	17,2	20,5	22
	Accroître la satisfaction de la clientèle	Indice de satisfaction de la clientèle (sur 10)	8,5	8,6	8,8
	Accroître le chiffre d'affaires sur les marchés à risques plus élevés	Chiffre d'affaires sur les marchés présentant des risques élevés (en millions de dollars)	4 400	N/D*	5 178
AVEC UN PLUS GRAND NOMBRE DE CLIENTS	Conserver les principaux comptes	Taux de conservation de l'assurance à court terme des principaux comptes (%)	100	100	100
	Accroître le nombre de clients servis	Clients servis	2 462	2 900	2 965
DE MANIÈRE FINANCIÈREMENT JUDICIEUSE.	Accroître l'efficacité interne	Ratio de productivité (\$) (Volume/Dépenses d'administration)	302	317	367
	Accroître la base des immobilisations afin d'appuyer la croissance du chiffre d'affaires	Bénéfice net (en millions de dollars)	44	45	112

* N/D : non disponible





Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La stratégie de croissance de la SEE continuera d'être axée sur l'augmentation de sa clientèle et la quantité d'entreprises aidées par ses activités. La Société a mis en place plusieurs mesures destinées à suivre de près ses réalisations en regard de ses objectifs. D'autres mesures du rendement sont censées être adoptées en 1997.

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société reconnaît la nécessité d'accroître la coopération avec les autres institutions financières pour faire en sorte de fournir à sa clientèle des solutions générales à leurs besoins internationaux.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre					
Situation financière					
Actif total	9,706.0	9,428.0	9,375.0	9,154.0	8,107.2
Prêts obtenus du secteur privé	7,680.0	7,602.0	7,660.0	7,624.0	6,746.2
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	1,417.0	1,173.0	1,091.0	895.0	879.2
Fonctionnement					
Revenu	890.0	965.0	844.0	699.0	660.3
Bénéfice net	112.0	44.0	171.0	41.0	44.2
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Changements apportés aux fonds budgétaires	—	—	—	—	—
Non budgétaires (prêts et investissements)	132.0	38.0	25.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	25.0	0.0
Compte du Canada					
Bilan					
Actif administré pour le Canada	2,899.0	2,812.0	2,641.0	2,333.0	1,906.0
Crédits budgétaires	135.0	148.0	139.0	162.0	185.0
EMPLOI	602	557	549	541	512





SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Présidente du conseil	Guylaine Saucier
Président et premier dirigeant	L'honorable Perrin Beatty, c.p.
Siège social	250, avenue Lanark C.P. 3220, succursale C Ottawa (Ontario) K1Y 1E4 (613) 724-1200 Site Web : http://www.cbc.ca
Loi de constitution et statut	Constituée en vertu de la <i>Loi canadienne sur la radiodiffusion</i> de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991 (L.R.C. 1991, ch. 11); exempte de l'application des divisions I à IV de la partie X de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable Sheila Copps, c.p., députée Ministre du Patrimoine canadien
Vérificateur	Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

La Société Radio-Canada (SRC) est le radiodiffuseur public du Canada. Elle a pour mission de renseigner, d'éclairer et de divertir des auditoires généraux et spécialisés, de contribuer au développement et au partage d'une conscience et d'une identité nationales, de traduire la diversité régionale et culturelle du Canada et de contribuer au développement de la culture et du talent au Canada.

Produits et services

La SRC produit, acquiert et distribue une programmation principalement canadienne, en français, en anglais et dans plusieurs langues autochtones. Elle offre également un choix d'émissions provenant de tous les pays du monde. Les services de programmation de Radio-Canada comprennent :





- Deux réseaux de télévision de base, un en français, un anglais, qui offrent des émissions d'intérêt général et des émissions spécialisées.
- Quatre réseaux de radio, deux en français, deux en anglais, qui offrent des émissions d'information et d'intérêt général ainsi que de la musique classique et des émissions culturelles.
- Deux réseaux de télévision offrant des émissions de nouvelles et d'information, qui sont entièrement financés par les abonnements au câble et les recettes publicitaires. Le réseau anglais est désigné CBC Newsworld, et le réseau français est désigné le Réseau de l'information (RDI).
- Des services de radio et de télévision qu'elle diffuse dans le Grand Nord en anglais, en français et en huit langues autochtones.

Au nom du gouvernement du Canada, la SRC fournit en outre un service radio international sur ondes courtes, Radio-Canada international, et diffuse des émissions dans sept langues.

En vertu d'une entente de partenariat conclue avec Power Broadcasting, la SRC exploite Newsworld International et Trio. Newsworld International combine des émissions de CBC Newsworld à des bulletins de nouvelles et à des documentaires provenant de tous les pays du monde. Trio est une chaîne de divertissement familial qui présente des émissions achetées de la CBC et d'autres producteurs canadiens. L'un et l'autre de ces services spécialisés sont distribués directement par satellite aux foyers de toutes les régions des États-Unis.

En décembre 1995, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a délivré à la SRC une licence l'autorisant à exploiter un nouveau service audionumérique payant appelé Galaxie qui offrira au départ 30 chaînes de musique continue diffusées 24 heures sur 24, sept jours par semaine, sans interruption commerciale ni contenu verbal. À la fin de 1996-1997, la SRC avait signé une entente avec un service de radiodiffusion directe par satellite qui distribuera Galaxie à son volet de base dès l'automne 1997.

Les émissions de la SRC sont distribuées par l'intermédiaire de satellites alliés à un réseau d'ondes hertziennes et de lignes terrestres alimentant 90 stations de base appartenant à la SRC, 1 163 réémetteurs radio-canadiens, 30 stations privées affiliées et 293 réémetteurs de stations affiliées ou communautaires.

Points saillants des activités de la Société

Le conseil d'administration de la SRC a continué d'évaluer ses activités de régie institutionnelle dans la perspective des lignes directrices du gouvernement fédéral sur la régie des sociétés d'État. Le Comité de régie du conseil s'occupe des éléments suivants : améliorer le rendement de la Société, jauger les valeurs de la Société et l'efficacité du conseil, et faire des recommandations à ce sujet, et établir une méthode pour définir les critères de sélection des membres du conseil d'administration. En outre, afin d'améliorer l'efficacité du conseil d'administration, la Société a établi un processus d'approbation et





un mécanisme de suivi de son orientation stratégique et de son plan d'entreprise. Elle a également amélioré le processus de communication interne et élaboré une méthode permettant d'évaluer le rendement du président et premier dirigeant sur une base annuelle.

La Société a présenté au CRTC des demandes en vue de transférer à la bande FM certaines stations AM afin d'assurer aux auditeurs des régions un signal plus clair et une meilleure accessibilité à la programmation unique et diversifiée de Radio-Canada. Le CRTC a entendu les demandes au printemps de 1997 et il a approuvé depuis lors les nouvelles licences de station FM de Montréal et de Toronto.

En décembre 1996, la ministre du Patrimoine canadien a renouvelé l'engagement du gouvernement à l'égard de Radio-Canada International et elle a annoncé que le gouvernement assurerait le financement de Radio-Canada International pour un an. En février 1997, la ministre a annoncé un financement additionnel de 10 millions de dollars pour les services radiophoniques anglais et français de Radio-Canada, à compter du 1^{er} avril 1997.

En raison de la canadianisation de la grille de pointe de la Télévision anglaise à l'automne de 1996, la proportion du contenu canadien diffusée aux heures de grande écoute pendant la saison régulière a atteint 88 p. 100. En 1996-1997, la proportion d'émissions canadiennes diffusées en heures de pointe a atteint 85 p. 100, soit deux points de pourcentage de plus que l'an dernier.

Pendant les Jeux olympiques d'Atlanta, tenus en 1996, la Société a consacré quotidiennement à cet événement une moyenne de 14 heures d'antenne pendant 17 jours consécutifs. La couverture présentée à la chaîne principale était complétée par des émissions spéciales sur les faits saillants à Newsworld et RDI. La critique a été unanime à reconnaître la qualité et l'originalité des reportages présentés.

Le contenu canadien des émissions diffusées à la Télévision française de la SRC s'est maintenu à 84 p. 100 aux heures de pointe et à 76 p. 100 en général. Pour l'ensemble de la journée, la part d'auditoire de Radio-Canada, en ce qui concerne l'écoute francophone, a augmenté, passant de 19 p. 100 en 1995-1996 à 20,7 p. 100 en 1996-1997. La part de la Télévision française aux heures de grande écoute est passée de 23,5 p. 100 à 24,9 p. 100.

Accessible à plus de 7,4 millions d'abonnés du câble, Newsworld a une portée supérieure à celle de tous les autres réseaux offerts par la câblodistribution au Canada. Pendant la saison 1996-1997, sa portée hebdomadaire moyenne a été de 7 millions de téléspectateurs et sa part d'auditoire se situait à 1,2 p. 100.

RDI a diffusé en direct plus de 500 émissions spéciales à l'occasion d'événements majeurs survenus au Canada et à l'étranger. RDI est maintenant accessible à 6,75 millions d'abonnés du câble au Canada, dont 1,75 million au Québec.

Pendant la saison 1996-1997, des émissions et des personnalités de la SRC ont été honorés par l'attribution de centaines de prix. Ainsi, la Télévision anglaise a reçu 46 prix Geminis et la Télévision française, 14 prix Gémeaux pour des productions maison.



La SRC a continué de consolider sa présence sur le Worldwide Web.

Rendement

Pendant l'exercice à l'étude, la Société a atteint ses cibles de réductions financières et elle a même pu devancer d'autres réductions prévues pour des exercices ultérieurs. Elle a ainsi réalisé un excédent d'exploitation de 34,5 millions de dollars qui sera reporté sur le prochain exercice et qui servira à absorber les dépassements de dépenses qu'entraînera la mise en œuvre de la réduction additionnelle de 118 millions de dollars de son financement en 1997-1998.

Les dépenses d'exploitation totales, sans les éléments déduits des revenus, les coûts de la compression des effectifs et les impôts, ont diminué de 7,3 p. 100 ou de 96,4 millions de dollars, ayant été ramenées de 1,316 milliard de dollars où elles se situaient en 1995-1996, à 1,219 milliard de dollars en 1996-1997. Cette réduction est principalement attribuable à la rationalisation des opérations administratives et à la réalisation d'autres gains d'efficacité opérationnelle.

Objectifs de la Société pour la prochaine période de planification

La Société continuera de fournir à ses auditoires nationaux et régionaux des services de radio et de télévision dans les deux langues officielles, présentant en prédominance des émissions dont le contenu soit spécifiquement canadien. Elle a l'intention de mener à terme la canadianisation de la Télévision anglaise d'ici l'automne 1998.

Du côté de la Télévision française, l'un des principaux objectifs visés sera de continuer à accorder la priorité à la prestation dans toutes les régions du Canada d'un service vigoureux d'actualités et d'information, ayant ses assises dans les régions. Elle s'attachera en outre à accentuer sa collaboration avec les producteurs indépendants et à définir plus nettement la stratégie de la Société dans son double rôle de producteur et de radiodiffuseur.

Elle veillera en outre à titre prioritaire à utiliser le financement annuel additionnel de 10 millions de dollars que le gouvernement lui a accordé pour les services radiophoniques français et anglais, aux fins du développement du talent, du reflet régional et de l'expansion des nouveaux médias. Enfin, la Société a l'intention de mettre en œuvre les réductions exigées d'elle en 1997-1998 et en 1998-1999 pour se conformer à la réduction des niveaux de ressource prévue pour les années ultérieures.





DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996-97	1995-96	1994-95	1993-94	1992-93
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 mars					
Situation financière					
Actif total	1,664.7	1,696.7	1,613.0	1,582.0	1,582.8
Prêts obtenus du secteur privé	405.1	411.9	433.6	435.3	436.1
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	33.0	33.0
Avoir des actionnaires	758.0	680.2	738.6	756.8	774.3
Fonctionnement					
Revenu	1,138.0	1,258.4	1,362.6	1,329.1	1,330.9
Bénéfice net	(23.0)	(159.8)	(193.7)	(152.4)	(76.4)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	997.1	1,170.7	1,126.9	1,089.5	1,109.7
Changements apportés aux fonds budgétaires	-15 %	4 %	3 %	-2 %	8 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paievements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	33.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	7,311	8,181	9,015	9,117	9,337





VIA RAIL CANADA INC.

Président du conseil	Marc LeFrançois
Président et premier dirigeant	Terry W. Ivany
Siège social	2, place Ville Marie 6 ^e étage C.P. 8116, succursale Centre-Ville Montréal (Québec) H3B 2C9 (514) 871-6000 Télécopieur : (514) 871-6619 Site Web : http://www.viarail.ca
Loi de constitution et statut	1977; <i>Loi sur les sociétés commerciales canadiennes</i> ; annexe III, partie I de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> ; non-mandataire de Sa Majesté.
Ministre de tutelle	L'honorable David Collenette, c.p., député Ministre des Transports
Vérificateur	Raymond, Chabot, Marin, Paré Vérificateur général du Canada

FICHE DESCRIPTIVE

Mandat et antécédents

VIA Rail Canada Inc. a été constituée en société en 1977, en vertu de la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes*, et chargée de gérer et de fournir un service de transport ferroviaire pour passagers, sûr et efficace.

Produits et services

VIA Rail exploite 421 trains par semaine sur un réseau de 14 000 kilomètres et dessert plus de 400 agglomérations dans l'ensemble du Canada.





Points saillants des activités de la société

En 1996, VIA a mis en œuvre son nouveau plan stratégique, *Du Service au Succès* en définissant les principaux éléments qui en font une entreprise plus concurrentielle et plus rentable.

Dans le cadre d'un essai de six mois qui vise à évaluer la demande dans les marchés des liaisons de banlieue à moyenne et longue distance, VIA a offert plus de trains, plus de fréquences et un meilleur service dans les principaux marchés du sud-ouest et de l'est de l'Ontario. À l'automne de 1996, VIA est devenue la première société de transport ferroviaire de voyageurs au monde à offrir un système de réservation par Internet.

Rendement

Au cours des trois dernières années, VIA a accompli des progrès importants vers la réalisation de l'objectif qu'elle s'est donné de transformer ses activités de manière à ne plus être une entreprise axée sur le produit, mais bien un service de transport passagers dotée d'une orientation-client. Plusieurs initiatives menées en 1996 ont contribué à ce revirement. À la fin de 1996, VIA comptait 3 000 employés, ce qui constitue une réduction de 33 p. 100 par rapport à 1992. Les nouvelles conventions collectives signées en 1995 s'appliquaient depuis une année complète, et tous les employés de VIA avaient été obligés de s'adapter à de nouvelles façons de travailler. Au terme d'un plan de réorganisation de trois ans, la société a pu réaliser des économies annuelles de 46 millions de dollars.

Soucieuse d'améliorer le service à la clientèle, VIA a remplacé les repas légers et les boissons gratuits en classe économique par un nouveau service de restauration qui permet aux voyageurs d'acheter des repas et des collations plus variés. Sa décision a permis à VIA de toucher des recettes de 1,8 million de dollars et de réduire ses coûts. Ses réalisations dans le domaine de la sécurité au travail se sont améliorées : le nombre des blessures avec perte de temps et le nombre de jours d'absence occasionnés par des blessures ont chuté de plus de 30 p. 100.

L'augmentation importante des pertes nettes de VIA, qui sont passées de 26,1 millions de dollars en 1996, à 70,1 millions de dollars en 1997, est largement attribuable à la réduction de 33,8 millions de dollars de la valeur de ses biens et à des imputations de 10 millions de dollars pour la réorganisation, pertes qui devront être financées au cours des exercices suivants.

Dans le tableau des Données récapitulatives, on retrouve des données sur les indicateurs de rendement de VIA.

Objectifs de la société pour la prochaine période de planification

L'un des objectifs de VIA Rail est d'augmenter son coefficient moyen de remplissage de 2 p. 100 de plus que la croissance du marché. Elle s'efforcera également de fournir à sa clientèle un service de meilleure qualité que n'importe quel autre moyen de transport au Canada.





La Société poursuivra sa marche vers l'autosuffisance en augmentant ses recettes et en réduisant ses coûts.

En améliorant la formation dispensée et l'efficacité des communications, VIA entend rendre son effectif plus efficace; elle continuera également à promouvoir la sécurité de ses employés et de sa clientèle.

DONNÉES RÉCAPITULATIVES

	1996	1995	1994	1993	1992
SOMMAIRE FINANCIER en millions de dollars; exercice clos le 31 décembre.					
Situation financière					
Actif total	712.5	783.4	790.4	812.5	866.4
Prêts obtenus du secteur privé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts obtenus du Canada	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Avoir des actionnaires	591.0	640.5	626.9	640.9	676.6
Fonctionnement					
Revenu	184.5	175.0	176.4	164.2	155.8
Bénéfice net	(70.1)	(26.1)	(39.3)	(47.5)	(33.0)
Fonds obtenus du Canada					
Budgétaires	245.2	295.4	318.2	348.1	388.9
Changements apportés aux fonds budgétaires	-17 %	-7 %	-9 %	-10 %	-1 %
Non budgétaires (prêts et investissements)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Paiements versés au Canada					
Remboursement des prêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
EMPLOI	3,000	3,178	3,718	4,131	4,478
INDICATEURS DE RENDEMENT					
Voyageurs (en milliers)	3,666.0	3,597.0	3,586.0	3,570.0	3,601.0
Voyageurs-milles	892,412.0	859,088.0	834,142.0	819,607.0	817,271.0
Financement public de l'exploitation par voyageur - mille (en cents)	25.2	29.8	35.1	41.0	42.1
Coefficient d'occupation moyen	59.0	61.0	60.0	59.0	57.0
Ponctualité (%)	84.0	86.0	87.0	90.0	90.0
Ratio des produits aux charges en trésorerie (%)	47.3	44.0	40.2	33.8	32.0





PORTEFEUILLES DES SOCIÉTÉS

Cette section présente les données relatives aux sociétés d'État et à leurs portefeuilles de sociétés au 31 août 1997. Les données présentées sont réparties sous les trois rubriques suivantes :

Résumé statistique

Ce tableau fait la comparaison avec le nombre de sociétés d'État mères, de filiales et de sociétés affiliées qui existaient à la fin de l'exercice précédent.

Changements survenus pendant l'exercice

Ce répertoire fait état des changements survenus au sein des filiales et des sociétés affiliés de chaque société d'État mère depuis la publication du *Rapport annuel au Parlement de 1996 sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*, du président du Conseil du Trésor.

Répertoire des portefeuilles des sociétés d'État

Cette section présente le répertoire exhaustif des sociétés d'État mères et de leurs filiales et sociétés affiliées.





RÉSUMÉ STATISTIQUE

Nombre de sociétés d'État mères et de filiales en propriété exclusive et autres filiales et sociétés affiliées

(à la fin de leur exercice clos le 31 août)

	1997	1996
Sociétés d'État mères	47	46
Filiales en propriété exclusive	25	29
Autres filiales et sociétés affiliées	23	22

CHANGEMENTS APPORTÉS AU RÉPERTOIRE

Fondation canadienne des relations raciales	Ajoutée
Marine Atlantique S.C.C.	
Coastal Transport Limitée	Supprimée
Newfoundland Dockyard Corporation	Supprimée
Société canadienne des postes	
2717786 Canada Inc.	Ajoutée
964102 Ontario Inc	Ajoutée
CINA Holdings B.V.	Supprimée
G.D. Express Worldwide N.V.	Supprimée
G.D. Net B.V.	Supprimée
Purolator Customs Services Ltd.	Ajoutée
Supercourier (1987) Ltd..	Ajoutée
Société d'expansion du Cap-Breton	
Bell Bray Golf Developments Incorporated	Ajoutée
Société immobilière du Canada Limitée	
Société de construction des musées du Canada Inc.	Supprimée
Société Radio-Canada	
Showcase	Supprimée
Via Rail Canada Inc.	
Railroad Association Insurance Ltd.	Supprimée





RÉPERTOIRE DES PORTEFEUILLES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

1. Administration de la voie maritime du Saint-Laurent

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée¹
- La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée
- La Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

2. Administration de pilotage de l'Atlantique

3. Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée

4. Administration de pilotage des Laurentides

5. Administration de pilotage du Pacifique

6. Banque du Canada

7. Banque de développement du Canada

Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Cominco Ltd²

8. Centre de recherches pour le développement international

9. Commission canadienne du blé

10. Commission canadienne du lait

11. Commission de la capitale nationale

12. Conseil canadien des normes

13. Conseil des arts du Canada

14. Construction de Défense (1951) Limitée

15. Corporation commerciale canadienne





16. Corporation de développement des investissements du Canada, La**Filiales en propriété exclusive (100 %)**

- Canada Eldor Inc.
- Canada Hibernia Holding Corporation et sa société affiliée
 - Hibernia Management and Development Company Ltd. (8,5 %)
- Theratronics International Limitée et sa société affiliée
 - Meicor Inc. (65 %)

Société affiliée en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Varsity Corporation²

17. Énergie atomique du Canada Limitée**Filiales en propriété exclusive (100 %)**

- AECL Technologies B.V.
- AECL Technologies Inc.

18. Fondation canadienne des relations raciales

19. Marine Atlantique S.C.C.

20. Monnaie royale canadienne

21. Musée canadien de la nature

22. Musée canadien des civilisations

23. Musée des beaux-arts du Canada

24. Musée national des sciences et de la technologie

25. Office de commercialisation du poisson d'eau douce

26. Petro-Canada Limitée

27. Queens Quay West Land Corporation

28. Société canadienne des ports**Filiale en propriété exclusive (100 %)**

- Ridley Terminals Inc.
-





29. Société canadienne des postes

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 2875039 Canada Limited
- 2875047 Canada Limited
- 3106900 Canada Inc.
- Postes Canada Gestion de systèmes limitée
- Société de portefeuille Poste Canada Limitée et sa filiale
 - PCL Courier Holdings Inc. (75 %) et ses filiales
 - 964102 Ontario Inc. (100 %)
 - Courrier Purolator Ltée (100 %) et ses filiales
 - 2717786 Canada Inc. (100 %)
 - Canadian Teleservices Corporation (100 %)
 - Distribution Management Services Inc. (100 %)
 - Purolator Customs Services Ltd. (100 %)
 - Supercourier (1987) Ltd. (100 %)

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A. (6,2 %) et ses filiales
 - IPC Technology S.C. (96 %)
 - IPC Unipost S.C. (96 %)

30. Société canadienne d'hypothèques et de logement

31. Société d'assurance-dépôts du Canada

32. Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

33. Société de développement du Cap-Breton

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Carbofuels Limited³

34. Société d'expansion du Cap-Breton

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- Cape Breton Marine Farming Limited³
- DARR (Cape Breton) Limitée³
- Gulf Bras d'Or Estates Limited³

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

- Bell Bray Golf Developments Incorporated
- Canadian Tennis Technology Limited
- General Mining Building Limited
- Lynwood Inn Limited
- Silver Screen Star Limited





35. Société du Centre national des Arts

36. Société du crédit agricole

37. Société du port de Halifax

38. Société du port de Montréal

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- 176422 Canada Inc.
-

39. Société du port de Prince Rupert

40. Société du port de Québec

41. Société du port de Saint John

42. Société du port de St. John's

43. Société du port de Vancouver

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Canada Place Corporation
-

44. Société immobilière du Canada Limitée

Filiales en propriété exclusive (100 %)

- 3148131 Canada Limited
 - Société immobilière du Canada CLC Limitée
 - Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc.⁴
 - La Tour CN Limitée
 - Société du Vieux-Port de Montréal Inc.⁵
-

45. Société pour l'expansion des exportations

Filiale en propriété exclusive (100 %)

- Exinvest Inc.
-





46. Société Radio-Canada

Sociétés affiliées en propriété minoritaire (moins de 50 %)

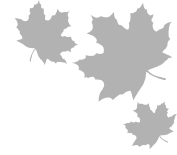
- Cable North Microwave Limited (1 action)
- Master FM Limited (20 %)
- Visnews Limitée (1 action)

47. VIA Rail Canada Inc.

Notes

1. Non incluse dans le Résumé statistique des filiales en propriété exclusive. En vertu de la *Loi sur le pilotage*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) s'applique à l'Administration de pilotage des Grands Lacs de la même façon que si elle était une société d'État mère aux termes de la LGFP.
2. La Société ne détient que des actions privilégiées sans droit de vote.
3. Société inactive.
4. La Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc. a mis fin à ses activités le 31 mars 1988. Il reste à prendre une décision au sujet de sa dissolution officielle, dès que certaines questions juridiques auront été réglées.
5. La Société du Vieux-Port de Montréal Inc., filiale en propriété exclusive de la Société immobilière du Canada Limitée, a été tenue par décret en conseil (C.P. 1987-86) de faire rapport de ses activités comme si elle était une société d'État mère.





AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS

La section Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts fournit des renseignements sur ce qui suit :

- les sociétés à capital-actions détenus exclusivement ou conjointement par le Canada par l'entremise du capital-actions ou par une participation au conseil d'administration avec d'autres organismes ou gouvernements;
- les sociétés n'ayant pas de capital-actions (p. ex. les sociétés à but non lucratif) à l'égard desquelles le gouvernement est habilité à nommer ou à approuver la nomination de membres du conseil d'administration;
- les organismes créés conformément à une entente internationale, à l'égard desquels le gouvernement est habilité à nommer ou à approuver la nomination de membres du conseil d'administration, ou au sein desquels le Canada détient des actions.

Nous avons groupé l'information sous les rubriques suivantes :

Entreprises mixtes

Celles dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste des actions appartenant à des intervenants du secteur privé.





Entreprises en coparticipation

Celles dont le capital-actions appartient en partie au Canada, par l'intermédiaire d'un ministre, le reste du capital-actions appartenant à un autre palier de gouvernement.

Organismes internationaux

Sociétés créées en vertu d'accords internationaux qui confèrent au Canada le droit de nommer ou d'élire des membres d'un organe de direction.

Autres entités

Sociétés dans lesquelles le gouvernement du Canada ne possède pas d'actions, mais pour lesquelles il a, directement ou par l'intermédiaire d'une société d'État, en vertu d'une loi, d'un article de constitution, de lettres patentes ou de règlements, le droit de nommer un ou plusieurs membres de conseil d'administration ou d'un organe de direction du même genre.

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

Actions de sociétés reçues par le Canada et tenant lieu de redevances.

Résumé statistique

Indique le nombre des entreprises mixtes, des entreprises en coparticipation, des organismes internationaux, des autres entités et des sociétés dans lesquelles le Canada détenait des intérêts en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, au 31 mars 1997, en comparaison avec les statistiques en vigueur au 31 mars 1996.

Changements apportés au répertoire

Indique les raisons sociales des autres sociétés dans lesquelles le Canada détenait des intérêts, au 31 mars 1997, et qui ont été supprimées du répertoire ou ajoutées au répertoire depuis le 31 mars 1996.





RÉSUMÉ STATISTIQUE

(au 31 mars)

Autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts	1997	1996
Entreprises mixtes	3	4
Entreprises en coparticipation	3	3
Organismes internationaux	20	19
Autres entités	86	66
Sociétés assujetties à la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i>	6	6





CHANGEMENTS APPORTÉS AU RÉPERTOIRE

Entreprises mixtes

Compagnie de navigation Canarctic Limitée

Supprimée

Entreprises en coparticipation

Aucun ajout ni aucune suppression

Organismes internationaux

Commission nord-américaine de coopération environnementale –
Comité consultatif mixte

Ajoutée

Autres entités

Agriculture Adaptation Council (AAC)

Supprimé

Agriculture Institute of Management in Saskatchewan Inc.

Ajouté

Association québécoise des bio-industries

Ajouté

Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale

Ajoutée

B.C. Investment Agriculture Foundation

Ajoutée

Canadian Dairy Network

Ajouté

Canadian Farm Business Management Council

Ajouté

Centre canadien pour l'amélioration des porcs Inc.

Ajouté

Centre de développement du porc du Québec Inc.

Ajouté

Centre de diversification des cultures du Manitoba

Ajouté

Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal

Ajouté

Club Export Agro-alimentaire du Québec

Ajouté

Conseil de promotion du logiciel québécois

Ajouté

Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec

Ajouté

Conseil des grains du Canada

Supprimé

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec

Supprimé

Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse

Ajoutée

Fonds de développement-emploi Montréal

Ajouté

Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes

Ajouté

Fonds québécois d'adaptation des entreprises agroalimentaires

Supprimé

GEAGRI

Ajoutée

Inno-Centre

Ajouté

Institut canadien de formation de l'énergie

Supprimé

Institut de design Montréal

Ajouté

Institut de formation agricole de l'Ontario

Ajouté

Institut EDI du Québec

Ajouté

Le Consortium de télévision Québec Canada Inc.

Ajouté

L'éducation au service de la terre

Supprimé

Montréal International

Ajouté

Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers

Ajouté

Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers

Ajouté

Plastiservices Inc.

Ajouté

Sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Autoskill International Inc.

Ajoutée

Gemini Technology Inc.

Supprimée





ENTREPRISES MIXTES

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
--	--	---	---	---------------------------

Ministre des Finances

Compagnie nationale des produits de la mer Ltée

Traiter et mettre en marché des produits et des sous-produits de la pêche à l'échelle du monde.	C.P. 910 Lunenburg (N.-É.) B0J 2C0 (902) 422-9381	Fusionnée en 1967 en vertu de la <i>Loi sur les sociétés de Nouvelle-Écosse</i>	30 décembre A = 144,0 M\$ P = 113,6 M\$ Ernst & Young	10,65 %
---	--	---	--	---------

Petro-Canada

Améliorer l'avoir de l'actionnaire en mettant en valeur, en produisant et en distribuant les hydrocarbures et autres types de carburants et de produits énergétiques.	150, 6 ^e avenue, S.-O. 52 ^e étage, Tour ouest Calgary (Alberta) T2P 3E3 (403) 296-8000	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes</i> , 1975	31 décembre A = 7,77 B\$ P = 2,96 B\$ Arthur Andersen & Company	18 %
---	---	---	--	------

Ministre des Ressources naturelles

Gérance de projets nucléaires NPM du Canada Inc.

Gestion de projets de construction et de projets nucléaires. Transférer cette activité au secteur privé.	2020, rue Université 22 ^e étage Montréal (Québec) H3A 2A5 (514) 288-1990	<i>Loi sur les corporations commerciales canadiennes</i> , 1982	31 mars A = 28,6 M\$ P = 24,6 M\$ Price Waterhouse	17 %
--	---	---	---	------





ENTREPRISES EN COPARTICIPATION

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
Ministre de l'Industrie et de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation				
Favoriser la relance socio-économique de la région du Portage du Nord de Winnipeg.	201, chemin One Forks Market Winnipeg (Manitoba) R3C 4L9 (204) 943-7752	<i>Loi sur les sociétés du Manitoba</i> (1983)	31 mars A = 131,7 M\$ P = 33,7 M\$ Deloitte & Touche	33,3 %
Ministre de l'Industrie et ministre responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec)				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud				
Favoriser, dans la ville de Lauzon, le développement d'un parc industriel et portuaire destiné aux projets industriels d'envergure. Gérer ce parc industriel et portuaire.	229-A, rue Saint-Omer Bureau 101 Lévis (Québec) G6N 6N4 (418) 833-5925	<i>Loi spéciale du Gouvernement du Québec</i> (1974)	31 mars A = 2,5 M\$ P = 0 M\$ Vérificateur général du Québec	40 %
Ministre des Ressources naturelles				
Lower Churchill Development Corporation Limited				
Établir le mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.	C.P. 12700 St. John's (T.-N.) A1B 3T5 (709) 737-1400	<i>Loi sur les sociétés de Terre-Neuve,</i> 1978	31 décembre A = 30 M\$ P = 0 M\$ Ernst & Young	49 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Affaires étrangères				
Banque africaine de développement				
Contribuer au développement économique et à la promotion sociale des pays membres, individuellement et collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Afrique.	01, C.P. 1387 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire) Afrique 011-225-20-44-44	Entente signée par les pays membres, 1963, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche; Akintola Williams and Hussan Inc.	3,16 %
Banque asiatique de développement				
Favoriser l'essor économique et la promotion sociale des pays en développement membres de la Banque. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur en Asie.	C.P. 789 1099 Manille Philippines 011-632-711-3851	Entente signée par les pays membres, 1965, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Deloitte & Touche	5,38 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Affaires étrangères (suite)				
Banque de développement des Caraïbes				
Contribuer à la croissance et au développement économique harmonieux des pays membres et à leur intégration en portant une attention spéciale et urgente aux besoins des pays moins développés de la région. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	C.P. 408 Wilday, St. Michael Bridgetown, Barbade 1-8-246-429-3550	Entente signée par les pays membres, 1969, et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	8,97 %
Banque interaméricaine de développement				
Contribuer à accélérer le développement socio-économique des pays membres de la région en développement, individuellement ou collectivement. Contribuer à la réalisation des objectifs canadiens en matière d'aide internationale, de politique étrangère et de commerce extérieur.	1300 New York Ave. North-West Washington (D.C.) 20577 U.S.A. (202) 623-1000	Entente signée par les pays membres, 1959 et <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i>	Price Waterhouse	4,15 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Affaires étrangères (fin)				
Commission de la frontière internationale				
Maintenir la démarcation et la représentation graphique de la frontière sur les terres et les eaux, entre le Canada et les États-Unis, et régler tous les travaux de construction, en-deça de trois mètres de la ligne de démarcation.	615, rue Booth Pièce 571 Ottawa (Ontario) K1A 0E9 (613) 995-4341	Traité de Washington, 1908, <i>Loi sur la Commission de la frontière internationale</i> , 1960	s/o*	s/o
Ministre des Anciens combattants				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth				
Entretien des sépultures et monuments commémoratifs et tenir les dossiers sur les membres des armées du Commonwealth morts au cours des deux grandes guerres mondiales.	2 Marlow Road Maidenhead, (Berkshire) Royaume-Uni SL6 7DX (0628) 34221	Charte royale, 1917	Coopers Lybrand & Deloitte	s/o
Ministre de l'Environnement				
Comité international du Niagara				
Le Comité détermine la quantité d'eau requise aux fins du Traité et enregistre les quantités d'eau utilisées pour la production d'électricité.	a/s EC, Région de l'Ontario 867, chemin Lakeshore Burlington (Ontario) L7R 4A6 (905) 336-4713	Le Traité concernant la dérivation d'eau du Niagara, de 1950, administré par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et le State Department des États-Unis.	s/o	s/o

* s/o : sans objet





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
--	---------------------------------------	---	---	---------------------------

Ministre de l'Environnement (suite)

Commission nord-américaine de coopération environnementale - Comité consultatif mixte

Le Comité fournit des avis au Conseil de la Commission nord-américaine de coopération environnementale à propos de questions liées à l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement, « accord auxiliaire » de l'Accord de libre-échange nord-américain	393 rue Saint-Jacques ouest Pièce 200 Montréal (Québec) H2Y 1N9 (514) 350-4300	Le Comité a été créé en vertu de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement	s/o	s/o
---	--	--	-----	-----

Conseil international de contrôle du lac des Bois

Le lac des Bois fait partie des eaux internationales limitrophes. Le Conseil de contrôle du lac des Bois est chargé de la régulation des niveaux du lac des Bois et du lac Seul, ainsi que des écoulements dans les rivières Winnipeg et English en aval de ces lacs à leur confluent, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s EC, Service de protection de l'environnement 4 ^e étage 351, boul. Saint-Joseph Hull (Québec) K1A 0H3 (819) 997-2529	Le Conseil a été créé en vertu de l'article 2 de la <i>Loi pour le contrôle du lac des Bois</i> et il est en outre mandaté par le Traité des eaux limitrophes conclu entre le Canada et les États-Unis (convention et protocole, 1925).	s/o	s/o
---	---	---	-----	-----





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
Ministre de l'Environnement (fin)				
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog				
Le Conseil assure la présence d'une tribune pour le règlement des conflits relatifs à la régulation des niveaux du lac Memphremagog, conformément aux engagements internationaux et aux lois fédérales et provinciales.	a/s EC, Région du Québec 100, boul. Alexis-Nihon Bureau 300 St-Laurent (Québec) H4M 2N8 (514) 283-1628	Le Conseil a été créé en vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis.	s/o	s/o
International Porcupine Caribou Board				
Fournir des conseils et des recommandations au sujet des aspects de la conservation du troupeau de caribous Porcupine et de son habitat qui nécessitent une coordination internationale.	a/s EC Région du Pacifique et du Yukon C.P. 340 Delta (C.-B.) V4K 3Y3 (604) 946-8546	Entente conclue par le Canada et les É.-U. sur la conservation du troupeau de caribous Porcupine, 1987	s/o	s/o

Ministre des Finances

Agence multilatérale d'assurance des investissements

Encourager le flux des investissements à des fins productives entre les pays membres, complétant ainsi les activités de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, de la Société financière internationale et d'autres institutions financières de développement international.	1818 H Street N.W. Washington (D.C.) 20433 U.S.A. (202) 477-6167	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1988	Price Waterhouse	2,97 %
---	---	--	------------------	--------





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Finances (suite)				
Association internationale de développement				
Promouvoir le développement économique, augmenter la productivité et ainsi relever les niveaux de vie des pays sous-développés.	1818 H Street N.W. Washington (D.C.) 20433 U.S.A. (202) 473-1234	Articles de l'accord; 1960, <i>Loi sur l'Association internationale de développement</i> , 1960	Price Waterhouse	3,03 %
Banque européenne pour la reconstruction et le développement				
Mettre sur pied une entreprise privée dynamique et faciliter la transition des économies centralisées aux économies de marché dans la nouvelle Europe.	One Exchange Square Londres, Angleterre EC2 2EH 44-171-338-6000	<i>Loi créant la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i> , 1991	Arthur Andersen	3,4 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement				
Aider à la reconstruction et au développement des territoires des pays membres.	1818 H Street, N.W. Washington (D.C.) 20433 U.S.A. (202) 623-1000	<i>Loi sur les accords de Bretton Woods</i> et les lois connexes, 1945	Price Waterhouse	2,99 %
Fonds monétaire international				
Favoriser le bien-être économique par l'expansion du commerce, le maintien d'accords commerciaux ordonnés et la diminution de la balance des paiements.	700 19th St. N.W. Washington (D.C.) 20431 U.S.A. (202) 623-7430	Entente signée par les pays membres, 1945	Comité de vérification externe	2,97 %





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
Ministre des Finances (fin)				
Société financière internationale				
Promouvoir le développement économique en encourageant la croissance d'entreprises productives dans les pays membres, et en assurant un complément aux travaux de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.	1850 I Street N.W. Washington (D.C.) U.S.A. 20433 (202) 473-1234	Articles de l'accord; crédit 731, <i>Loi n° 6 portant affectation de crédits</i> , 1956	Price Waterhouse	3,58 %
Ministre des Pêches et Océans				
Commission des pêcheries des Grands Lacs				
Effectuer des études sur les pêches des Grands Lacs; voir à l'installation d'appareils et à l'utilisation de lampricides dans le secteur visé par la Convention et ses affluents aux fins du contrôle des lamproies et garantir la présence d'une tribune pour l'élaboration des programmes de gestion des pêcheries.	2100, boul. Commonwealth Pièce 209 Ann Arbor (Michigan) 48105-1563 U.S.A.	<i>Loi sur la convention relative aux pêcheries des Grands lacs</i> , 1955, S.R.C. 1970, c. F-15.	Deloitte & Touche	s/o
Commission internationale du flétan du Pacifique				
Assurer la conservation, la restauration et la gestion ainsi que le partage rationnel des ressources de flétan de l'océan Pacifique.	C.P. 95009 Seattle (WA) 98145-2009 U.S.A.	<i>Loi sur la convention relative au secteur de la pêche du flétan du Pacifique nord</i> S.R.C. c. 43	Coopers & Lybrand	s/o





ORGANISMES INTERNATIONAUX

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Fin de l'exercice/ Actif total (A)/ Passif (P)/ Vérificateur	Participation fédérale
--	---------------------------------------	---	---	---------------------------

Ministre des Pêches et Océans (fin)

Pacific Salmon Commission

Assurer la conservation, la restauration, et la gestion ainsi que le partage rationnel des stocks de saumon du Pacifique nord-est. Créer des programmes de gestion et d'amélioration du saumon afin de réduire les intersections, d'empêcher la surpêche et de garantir à chaque pays des retombées équivalentes à la production de saumon dans les eaux relevant de sa compétence.

600-1155, rue
Robson
Vancouver, (C.-B.)
V6E 1B5

Traité conclu entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique concernant le saumon du Pacifique (signé le 28 janvier 1985, ratifié le 18 mars 1985).

Peat Marwick
Thorne

s/o





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre des Affaires étrangères			
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique			
Promouvoir et appuyer la coopération entre le Canada et les autres pays pour la promotion et le renforcement des institutions visant les droits de la personne.	63, rue de Brésoles 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H2Y 1V7 (514) 283-6073	<i>Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique</i> , 1988	Vérificateur général du Canada
Commission du parc international Roosevelt de Campobello			
Administrer le parc international Roosevelt de Campobello, comme site commémoratif.	C.P. 9 Welshpool Île Campobello (N.-B.) E0G 3H0 (506) 752-2992	<i>Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello</i> , 1964	Foster, Carpenter, Black & Co.
Fondation Asie-Pacifique du Canada			
Raffermer les liens entre les citoyens et les institutions du Canada et ceux de la région Asie-Pacifique.	999, Place Canada Pièce 666 Vancouver (C.-B.) V6C 3E1 (604) 684-5986	<i>Loi constituant la Fondation Asie-Pacifique du Canada</i> , 1984	Arthur Andersen & Co.

Ministre des Affaires indiennes et du Nord

Société des pêcheurs autochtones du Nord

Garder une flotte de navires de pêches et les permis pertinents, pour le profit à long terme des pêcheurs autochtones, et encourager ces derniers à mettre sur pied leurs opérations commerciales indépendantes.	C.P. 876 4-214, Third Ave. W. Prince Rupert (C.-B.) V8J 3Y1 (250) 627-8436	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B.</i> , 1982	Carlyle Shepherd & Co.
--	--	--	------------------------





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire			
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc. (AIMS)			
Le principal objectif de l'AIMS est de collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à la mise en oeuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Saskatchewan.	Bureau 125 3085, rue Albert Regina (Saskatchewan) S4S 0B1 (306) 787-5964	Alinéa 4(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agro- alimentaire</i>	Mintz & Wallace
Agri-Food Innovation Fund			
Le mandat du Fonds, énoncé dans la Loi, est d'améliorer la diversification de l'industrie agricole et agroalimentaire de la Saskatchewan, d'appuyer les travaux de recherche et de développement dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Saskatchewan et d'encourager les cultivateurs et les habitants des régions rurales de la Saskatchewan à créer des débouchés économiques et des emplois.	329-3085, rue Albert Regina (Saskatchewan) S4S 0B1 (306) 780-8262	<i>The Crown Corporations Act, 1993 (Sask.)</i>	Vérificateur provincial de la Saskatchewan
B.C. Investment Agriculture Foundation (BCIAF)			
Gérer le processus de prise de décision et d'exécution concernant l'affectation des fonds destinés à l'adaptation et à la sécurité du revenu. L'organisme établira les priorités et financera des projets favorisant la croissance, l'emploi et la compétitivité à long terme de l'industrie agricole et alimentaire, des industries connexes et des secteurs ruraux de la C.-B.	C.P. 8248 Victoria (C.-B.) V8W 3R9	Règlements internes de la BCIAF d'Agriculture et Agroalimentaire	Constitution récente en société – Vérificateurs à désigner





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	---------------------------------------	---	--------------

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)

Canadian Dairy Network (CDN)

L'organisme a assumé les responsabilités relatives à l'amélioration et à l'évaluation génétique, cédées par AAC.

Bureau 307
150, Research Lane
Guelph (Ontario)
N1G 4T2
(519) 767-9660

Entente de
privatisation
conclue entre
AAC et le CDN
Décret n° CP
1995-2/1846;
*Loi sur le
ministère de
l'Agriculture et de
l'Agro-
alimentaire*, 1994

G.E. Arien

Centre de développement du porc du Québec Inc.

Favoriser la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer la qualité, l'efficacité et la rentabilité de l'industrie québécoise de l'élevage du porc, en ce qui a trait à l'environnement.

Bureau 340
2795, boul. Laurier
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M7
(418) 650-2440

3^e partie de la *Loi
sur les
compagnies du
Québec*

Samson Bélair





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)			
Centre de diversification des cultures du Manitoba (CDCM)			
Organisme créé par l'industrie et chargé de trouver et d'évaluer de nouvelles récoltes et de nouvelles techniques ainsi que de nouvelles possibilités de valeur ajoutée dans un système agricole durable, et d'en démontrer et faciliter l'utilisation. Le CDCM exploite trois emplacements qui lui appartiennent et deux emplacements sociaux représentant toute une gamme de sols et de climats. Le Centre mène une grande partie de ses travaux en collaboration avec des organismes, des groupes et des particuliers de l'extérieur. Le Centre offre une aide variée aux travaux de recherche et de démonstration, ce qui comprend un soutien technique et l'utilisation de ses installations et de ses terrains.	C.P. 309 Carberry (Manitoba) R0K 0H0 (204) 834-6000	Décisions CT n° 795946 et 795046 par lesquelles le CT a accordé l'approbation définitive du projet de signer une entente entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Manitoba et le Centre d'amélioration de la productivité horticole du Manitoba	Myers, Norris & Penny, Vérificateur général
Club Export Agro-alimentaire du Québec			
Aider ses membres (les industries agroalimentaires) à mettre en valeur leurs produits sur le marché international en fournissant des renseignements, en créant un réseau international et en augmentant les ventes.	Édifice de Bleury 200, rue MacDonald Bureau 102 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B BJ6 (514) 349-1521	3 ^e partie de la <i>Loi sur les compagnies du Québec</i>	Variable





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	--	---	--------------

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)

Conseil canadien de la gestion d'entreprises agricoles (CCGEA)

Le CCGEA a pour principale mission de suivre de près la mise en oeuvre du programme canadien de gestion d'entreprises agricoles et de donner des conseils à ce sujet; de promouvoir et d'encourager l'utilisation de principes et pratiques judicieuses de gestion des entreprises agricoles; d'encourager, de coordonner et de financer des projets entrepris à l'échelle nationale, à l'échelle régionale et à l'échelle de plusieurs provinces ou d'une province.	Bureau 1110 75, rue Albert Ottawa (Ontario) K1P 5E7 (613) 237-9060	Alinéa 4(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Deloitte & Touche
--	--	--	-------------------

Conseil de recherches en pêche et agroalimentaire du Québec

Donner des conseils au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec sur les activités de recherche et de développement de nature à améliorer le dialogue afin d'aider le secteur bio-alimentaire à atteindre son objectif de développement durable.	Direction de la recherche MAPAQ 200, chemin Sainte-Foy 9 ^e étage Québec (Québec) G1R 4X6 (418) 646-5774	Gouvernement du Québec; <i>Loi sur le vérificateur général</i>	Vérificateur général
--	--	--	----------------------

GEAGRI

Contribuer au perfectionnement de la gestion de l'agriculture et au développement de l'économie en recrutant des partenaires pour la réalisation d'activités, d'instruments et de services adaptés aux besoins des clients.	200, chemin Sainte-Foy 9 ^e étage Québec (Québec) G1R 4X6 (418) 646-5772	Gouvernement du Québec – l'inspecteur général des institutions financières (incorporation)	Groupe Mallette Maheu
---	---	--	--------------------------





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	--	---	--------------

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (suite)

Institut de formation agricole de l'Ontario (IFAO)

L'IFAO a pour principale mission de collaborer avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à la mise en oeuvre du Programme canadien de gestion d'entreprises agricoles en Ontario.	491 avenue Eglinton O. Bureau 405 Toronto (Ontario) M5N 1A8 (416) 485-3677	Alinéa 4(a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire</i>	Deloitte & Touche
--	--	--	-------------------

Institut international du Canada pour le grain

Favoriser, en régime non lucratif, pour le plus grand bien du Canada, le développement, la conservation et l'élargissement du marché canadien et des marchés internationaux pour les céréales et les oléagineuses canadiennes, ainsi que pour les produits qui en découlent.	303, rue Main Pièce 1000 Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7 (204) 983-3289	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1972</i>	Deloitte & Touche
--	--	---	-------------------

Le Centre canadien pour l'amélioration des porcs Inc. (CCAP)

L'organisme a assumé les responsabilités relatives à l'amélioration et à l'évaluation génétique des porcs, qui ont été cédées par AAC, en mars 1996.	Ferme expérimentale centrale Édifice n° 54, prom. Maple Ottawa (Ontario) K1A 0C6 (613) 233-8872	Entente de privatisation conclue entre AAC et le CCAP Décret n° CP 1995-2/635 Décret n° CP 1995-2/1848 et <i>Loi sur le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, 1994</i> <i>Loi sur les immeubles fédéraux, 1991</i>	Bath Haché
--	--	---	------------





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (fin)			
POS Pilot Plant Corporation			
Jouer le rôle d'installation de recherche et de développement de qualité mondiale pour l'industrie canadienne et l'industrie étrangère, de façon à instaurer et à perfectionner un secteur secondaire et tertiaire au Canada.	118, chemin Veterinary Saskatoon (Saskatchewan) S7N 2R4 (306) 975-7066	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1973</i>	KPMG Peat Marwick Thorne
Société canadienne d'enregistrement des animaux			
Assurer des services aux membres des cinquante associations d'éleveurs et en leur nom. Voir au maintien des livres généalogiques sur le bétail.	2417, Holly Lane Ottawa (Ontario) K1V 0M7 (613) 731-7110	<i>Loi sur la généalogie des animaux, 1988</i>	Ernst & Young
Western Grains Research Foundation			
Lancer, encourager, appuyer et mener des recherches dans le domaine de la production des céréales et dans les domaines de la promotion économique et du développement des marchés des produits dérivés des céréales.	118, chemin Veterinary Saskatoon (Saskatchewan) S7N 2R4 (306) 975-0060	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1981</i>	Coopers & Lybrand

Ministre des Anciens combattants

Fonds de bienfaisance de l'armée

Soulager l'infortune et promouvoir le bien-être des anciens combattants qui ont servi dans l'armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale et contribuer au bien-être des personnes à leur charge, en distribuant une aide financière.	245, rue Cooper Ottawa (Ontario) K2P 0G2 (613) 996-6150	<i>Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, 1947</i>	Vérificateur général du Canada
--	--	--	--------------------------------------





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
<i>Ministre des Anciens combattants (fin)</i>			
Fonds du Souvenir Veiller à fournir des funérailles dignes aux anciens combattants admissibles.	685, rue Cathcart Pièce 916 Montréal (Québec) H3B 1M7 (514) 866-2727	Charte fédérale, 1921	Conseils et Vérification Canada
<i>Ministre de l'Environnement</i>			
Habitat faunique du Canada Promouvoir la préservation, la restauration et l'amélioration de l'habitat faunique au Canada en vue de maintenir la diversité, la répartition et l'abondance de la flore et de la faune à l'état naturel.	7, avenue Hinton Pièce 200 Ottawa (Ontario) K1Y 4P1 (613) 722-2090	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1984	KPMG Peat Marwick Thorne
<i>Ministre de l'Industrie</i>			
Fondation canadienne de l'innovation Renforcer la capacité de recherche canadienne en engageant des fonds dans le développement de l'infrastructure de recherche au Canada.	350, rue Albert C.P. 77 Ottawa (Ontario) K1R 1A4 (613) 947-6496	<i>Loi sur l'exécution du budget</i> , 1997	À désigner
<i>Ministre de l'Industrie et ministre responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec)</i>			
Association québécoise des bio-industries Offrir des services aux entreprises du secteur des biotechnologies (commercialisation, transfert de technologies et représentation).	155, boul. Chomedey Bureau 100 Chomedey (Québec) H7B 3Z1	<i>Loi sur les compagnies du Québec</i> , 1995	Campeau Vachon





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre de l'Industrie et ministre responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec) (suite)			
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale			
Offrir des services aux entreprises du secteur des produits médicaux (commercialisation, transfert de technologies et représentation).	8475, avenue Christophe-Colomb B.P. 175 Succursale Youville Montréal (Québec) H2P 2V4	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1987</i>	Samson Bélaïr Deloitte & Touche
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal			
Fournir des services aux entreprises en démarrage, notamment dans les secteurs de la technologie et de la mode.	33, rue Prince Montréal (Québec) H3C 2M7	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré
Conseil de promotion du logiciel québécois			
Fournir un appui aux entreprises pour la formation en matière d'échange de données informatisées.	Bureau 600 407, boul. St-Laurent Montréal (Québec) H2Y 2Y5	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1990</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse			
Aider les jeunes Montréalais défavorisés qui contribuent au développement économique de Montréal par la création de leurs propres entreprises.	Bureau 4.106 275, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1C6 (514) 872-8401	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1995</i>	Vérificateur de la Ville de Montréal
Fonds de développement-emploi Montréal			
Favoriser le développement économique des quartiers les plus défavorisés de Montréal par des investissements ponctuels dans les petites entreprises locales au moyen d'un fonds d'investissement.	Bureau 100 5703, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 3M1	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1988</i>	Mallette Maheu





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre de l'Industrie et ministre responsable du Bureau fédéral de développement régional (Québec) (fin)			
Inno-Centre			
Encadrer les petites et moyennes entreprises	Bureau 220 4900, Jean-Talon Ouest Montréal (Québec) H4P 1W9	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1985</i>	André Normandin
Institut de design Montréal			
Promouvoir le design en tant que valeur économique et favoriser le rayonnement des designers sur la scène locale et internationale.	Niveau 3 390, rue St-Paul Est Montréal (Québec) H2Y 1H2	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1989</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré
Institut EDI du Québec			
Aider les concepteurs de logiciels à commercialiser leurs produits et les fournisseurs à identifier des produits logiciels du Québec.	Centre de commerce mondial Bureau CT-228 Niveau Mezzanine 393, St-Jacques O. Montréal (Québec) H2Y 1N9	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1990</i>	Samson Bélair Deloitte & Touche
Montréal International			
Promouvoir la grande région de Montréal au plan international.	Bureau 3200 380, rue St-Antoine Ouest Montréal (Québec) H2Y 3X7	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1996</i>	Raymond, Chabot, Martin, Paré
Plastiservices Inc.			
Fournir des services aux entreprises du secteur du plastique afin de développer ce secteur industriel dans l'Est de Montréal.	Bureau 201 7777, boul. Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec) H1K 4E4 (514) 355-2266	<i>Loi sur les compagnies du Québec, 1994</i>	Geoffroy Montcalm Lacasse





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre du Patrimoine canadien			
1997 Brandon Canada Games Society Inc.			
Planifier, organiser et présenter les Jeux d'été de 1997.	108, 18 ^e rue Brandon (Manitoba) R7A 5A4 (204) 729-1997	<i>Loi sur les sociétés du Manitoba, 1993</i>	Ernst & Young
1999 Corner Brook Canada Winter Games Host Society			
Planifier, organiser et présenter les Jeux d'hiver du Canada de Corner Brook en 1999.	Case postale 1999 Corner Brook (T.-N.) A2H 6T2 (709) 637-1999 Télec.: (709) 785-1999	<i>Loi sur les sociétés du gouvernement de Terre-Neuve (1995)</i>	À désigner
Association canadienne des entraîneurs			
Améliorer la formation officielle des entraîneurs dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs et des programmes connexes, et consolider la profession d'entraîneur de façon qu'elle puisse offrir des candidats qualifiés pour répondre aux possibilités d'emploi.	1600, promenade James Naismith Gloucester (Ontario) K1B 5N4 (613) 748-5624	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1971</i>	Ouseley Hanvey Clipsham Deep
Association de développement olympique de Calgary			
Favoriser le développement de l'athlétisme canadien; administrer le Fonds de dotation olympique; assurer le fonctionnement et l'entretien du Parc olympique du Canada.	88, chemin Canada Olympic S.-O. Calgary (Alberta) T2M 4N3 (403) 247-5416	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta, 1979.</i>	Price Waterhouse
Association pour l'exportation du livre canadien			
Promouvoir l'exportation de livres canadiens. Administrer le budget de l'exportation pour le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition du ministère du Patrimoine canadien.	1, rue Nicholas Bureau 1101 Ottawa (Ontario) K1N 7B7 (613) 562-2324	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1972</i>	Robert B. Shortley





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre du Patrimoine canadien (suite)			
Centre canadien d'administration du sport et de la condition physique			
Fournir des services de soutien dans les secteurs de l'administration et de la publicité.	1600, promenade James Naismith Gloucester (Ontario) K1B 5N4 (613) 748-5708	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1974	KPMG Peat Marwick Thorne, et Mitchell & Co.
Centre d'excellence sportive du Commonwealth			
Établir et exploiter un centre d'excellence sportive ayant pour mission de former des athlètes et des entraîneurs de calibre international, capables de participer à des compétitions de sports amateurs au pays et sur la scène internationale.	4636 Elk Drive Victoria (C.-B.) V8Z 5M1 (604) 744-3538	<i>Loi sur les sociétés de la C.-B.</i> , 1988	KPMG Peat Marwick Thorne
Centre de documentation pour le sport			
Assurer la présence d'un centre de documentation national à but non lucratif pour le sport, afin de répondre aux besoins éducatifs des intervenants qui s'occupent de la mise en valeur du sport et de la condition physique au Canada.	1600, promenade James Naismith Gloucester (Ontario) K1B 5N4 (613) 748-5658	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1987	Guindon Charron
Centre national d'excellence sportive – Calgary			
Aider les athlètes de haut calibre à accéder au podium dans les compétitions internationales grâce à une démarche d'épanouissement global.	a/s Faculté d'éducation physique Université de Calgary 2500, promenade University NW Calgary (Alberta) T2N 1N4 tél.: (403) 220-8196 Télec.: (403) 282-6972	<i>Loi sur les sociétés de l'Alberta</i> , 1994	Price Waterhouse





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre du Patrimoine canadien (suite)			
Conseil des Jeux du Canada			
Assurer l'organisation d'une grande manifestation sportive nationale multidisciplinaire à l'intention des meilleurs jeunes athlètes de toutes les provinces et territoires.	1600, promenade James Naismith Gloucester (Ontario) K1B 5N4 (613) 748-5799	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Deloitte & Touche
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)			
Promouvoir le français à l'échelle du monde grâce à l'exploitation d'un service spécialisé de télévision.	1755, boul René-Lévesque Est Bureau 101 Montréal (Québec) H2K 4P6	Partie II, <i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1991	Samson Bélaïr Deloitte & Touche
Le Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes			
Accroître la quantité d'émissions canadiennes de grande qualité diffusées et améliorer la radiodiffusion canadienne et le secteur canadien de la production.	Bureau 802 45, rue Charles Est Toronto (Ontario) M4Y 1S2	Partie II, <i>Loi sur les sociétés canadiennes</i> , 1996	KPMG
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.			
Planifier, organiser et présenter les Jeux panaméricains de 1999 à Winnipeg	500, boul. Shaftsbury Winnipeg (Manitoba) R3P 0M1 (204) 985-1999	<i>La loi sur les sociétés du Manitoba</i> , 1994	Price Waterhouse





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	---------------------------------------	---	--------------

Ministre des Pêches et Océans

Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries

Prendre les dispositions pour que les employés canadiens de toute commission internationale de pêches établie et maintenue par le Canada et/ou les États-Unis, dont l'administration centrale est située dans n'importe quel pays, soient protégés par une caisse de retraite ou un régime d'assurance et voir à leur administration.	a/s Ministère des Pêches et Océans 200, rue Kent Ottawa (Ontario) K1A 0E6 (613) 993-1860	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1957</i>	Directeur général Direction de l'examen ministériel, de l'évaluation et de la vérification, Pêches et Océans
---	--	---	--





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	---------------------------------------	---	--------------

Ministre des Ressources naturelles

Fondation nationale communautaire de l'arbre

Favoriser la sensibilisation et l'éducation de la population en ce qui a trait aux forêts canadiennes, et se faire l'instigateur d'un mouvement communautaire à ce chapitre en élaborant un code de déontologie au Canada, en coordonnant les initiatives et en sollicitant la collaboration des intervenants ainsi que des fonds en faveur de la plantation d'arbres et de la restauration des forêts.

220, avenue Laurier O.
Pièce 1550
Ottawa (Ontario)
K1P 5Z9
(613) 567-5545

*Loi sur les
corporations
canadiennes, 1991*

KPMG Peat
Marwick
Thorne

Forintek Canada Corporation

Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement technologique de l'industrie canadienne des produits du bois, grâce à la création et à la mise en oeuvre de concepts, de produits et de programmes d'enseignement novateurs.

2665, Mail Est
Université de C.-B.
Vancouver (C.-B.)
V6T 1W5
(604) 224-3221

*Loi sur les
corporations
canadiennes, 1979*

Deloitte &
Touche

Institut canadien de recherches en génie forestier

Effectuer des activités de recherche et de développement dans le but d'améliorer l'efficacité des opérations liées à la récolte et au transport du bois, ainsi qu'à l'amélioration du matériel utilisé aux fins de la sylviculture et de l'exploitation forestière des bois privés.

580, boul. Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec)
H3R 3J9
(514) 694-1140

*Loi sur les
corporations
canadiennes, 1976*

Samson Bélair
Deloitte &
Touche





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	---------------------------------------	---	--------------

Ministre des Ressources naturelles (suite)

Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers

Rehausser la compétitivité technique des entreprises membres en leur fournissant des données de recherche de base et une technologie améliorée.	570, boul. Saint-Jean Pointe-Claire (Québec) H9R 3J9 (514) 630-4100	<i>Loi sur les corporations canadiennes</i> , 1950	Samson Bélair Deloitte & Touche
---	--	--	---------------------------------------

Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers

L'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers a été créé pour administrer les dispositions pertinentes des <i>Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Acts</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. L'Office est financé à l'aide de contributions égales provenant du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.	6 ^e étage, TD Centre 1791, rue Barrington Halifax (N.-É.) B3N 3K9 (902) 422-5588	<i>The Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Acts</i> , 1982	Deloitte & Touche
--	---	--	----------------------

Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers

L'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers a été constitué en 1985 et chargé d'administrer les dispositions pertinentes des <i>Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Acts</i> mises en vigueur par le Parlement du Canada et l'Assemblée législative de Terre-Neuve et du Labrador. L'Office est financé à l'aide de contributions égales fournies par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial.	6 ^e étage, TD Centre 140, rue Water St John's (Terre-Neuve) A1C 6H6 (709) 778-1400	<i>The Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Acts</i> , 1985	Deloitte & Touche
--	---	---	----------------------





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	---------------------------------------	---	--------------

Ministre des Ressources naturelles (fin)

Société du complexe sylvicole des Maritimes

Établir un complexe régional sylvicole dans les Maritimes.	Centre de la foresterie Hugh John Flemming RR 10 Fredericton (N.-B.) E3B 6H6 (506) 453-3801	<i>Loi sur la Société du complexe sylvicole des Maritimes, N.-B., 1980</i>	Deloitte & Touche
--	--	--	----------------------

Ministre de la Santé

Centre canadien de lutte contre les toxicomanies

Sensibiliser davantage les Canadiens à l'abus de l'alcool et des drogues et accroître leur participation à l'élimination de tels abus et promouvoir des programmes ayant trait à l'abus des drogues et de l'alcool.	75, rue Albert Bureau 300 Ottawa (Ontario) K1P 5E7 (613) 235-4048	<i>Loi sur le Centre canadien de lutte contre la toxicomanie, 1988</i>	McIntyre & McLarty
---	---	--	-----------------------

Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie

Mener des recherches et recueillir, interpréter et communiquer de l'information concernant la condition physique des Canadiens.	185, rue Somerset O. Bureau 201 Ottawa (Ontario) K2P 0V2 (613) 233-5528	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1980</i>	Ouseley Hanvey Clipsham Deep
---	---	---	---------------------------------

PARTICIPaction

Informers les Canadiens des effets positifs de la bonne forme physique et les inciter à adopter un style de vie sain qui fait place à l'activité physique. Promouvoir la bonne condition physique, grâce à la participation à l'activité récréative, sportive et physique.	40, rue Dundas O. Bureau 220 Toronto (Ontario) M5G 2C2 (416) 977-7467	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1971</i>	KPMG Peat Marwick Thorne
--	---	---	-----------------------------





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre de la Santé (fin)			
Prix humanitaire Terry Fox Inc.			
Encourager les jeunes Canadiens à tendre vers de hauts idéaux, à l'exemple de Terry Fox, en décernant des bourses commémoratives qui permettront aux bénéficiaires de poursuivre leurs études. Établir, maintenir et administrer un fonds de dotation.	a/s Université Simon Fraser Burnaby (C.-B.) V5A 1S6 (604) 291-3057	<i>Loi sur les corporations canadiennes, 1980</i>	Ouseley Hanvey Clipsham Deep
Ministre des Transports			
Administration du pont Blue Water			
Acquérir, détenir, exploiter, réparer et améliorer la partie canadienne du pont Blue Water qui relie Point Edward (Ontario) et Port Huron, au Michigan.	Rue Bridge Point Edward (Ontario) N7V 4J5 (519) 336-2720	<i>Loi sur l'administration du pont Blue Water, 1964</i>	Deloitte & Touche
Administration du pont du port de Saint John			
Construire un pont qui traverse le port de Saint John, conclure des ententes concernant le financement, la construction et l'exploitation financière du pont et percevoir des droits de péage et autres aux fins de l'exploitation et de l'entretien du pont.	29, rue King C.P. 3728 Succursale B Saint John Ouest (N.-B.) E2M 5C1 (506) 635-1320	<i>Loi établissant une administration du pont du port de Saint John dans la ville de Saint John (N.-B.), 1962</i>	Deloitte & Touche
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority			
Construire le Peace Bridge entre Buffalo (New York) et Fort Erie (Ontario) et en assurer l'entretien et l'exploitation.	The Peace Bridge Peace Bridge Plaza Buffalo (N.Y.) 14213 U.S.A. (905) 871-1608	<i>Loi constituant la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Company, 1934</i>	Ernst & Young





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	---------------------------------------	---	--------------

Ministre des Transports (suite)

ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES :

Le mandat des administrations aéroportuaires canadiennes est de gérer, d'exploiter et d'aménager l'aéroport ou les aéroports dont elles sont responsables, d'une manière sûre, efficiente, économique et viable, en exigeant des frais raisonnables des utilisateurs des aéroports et en assurant un accès équitable à tous les transporteurs aériens; d'assumer et de favoriser l'aménagement des terrains de l'aéroport dont elles sont responsables à des fins compatibles avec les activités liées au transport aérien, d'agrandir les installations de transport et de créer de l'activité économique compatible avec les activités liées au transport aérien.

Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Bureau 1132 Centre de la Banque royale 90, rue Sparks Ottawa (Ontario) K1P 5B4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Aéroport international d'Halifax	800-1959, rue Upper Water Halifax (N.-É) B3J 2X2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Greater London International Airport Authority	Xenon Capital Corporation Bureau 400 248, rue Pall Mall London (Ontario) N6A 5P6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Greater Moncton Airport Authority, The	Bureau 110 236, rue Saint-George Moncton (N.-B.) E1C 1W1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre des Transports (suite)			
ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES : (suite)			
Greater Toronto Airports Authority	C.P. 6031 Toronto AMF (Ontario) L5P 1B2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Saint John Airport Transition Team	New Brunswick Telephone Company Ltd. Un, Carré Brunswick C.P. 1430 Saint John (N.-B.) E2L 4K2	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Saskatoon Airport Authority	700-122, First Ave. South Saskatoon (Saskatchewan) S7K 7E5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Société aéroportuaire de Québec	Maison régionale de l'industrie et du commerce du Québec 17, rue Saint-Louis, C.P. 430 Québec (Québec) G1R 3Y8	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
St. John's Regional Airport Planning Group	Chambre de commerce de St. John's Centre Baine Johnston 10, place Fort William C.P. 5127 St. John's (T.-N.) A1C 5V5	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
---	---------------------------------------	---	--------------

Ministre des Transports (suite)

ADMINISTRATIONS AÉROPORTUAIRES CANADIENNES : (fin)

Thunder Bay International Airports Authority Inc.	a/s Carrel & Partners C.P. 638 Arthur Place ouest Thunder Bay (Ontario) P7B 4W6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Victoria Airport Authority	201-1640 Electra Blvd Sydney (C.-B.) V8L 5V4	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner
Winnipeg Airports Authority Inc.	Pièce 249 2000, av. Wellington Winnipeg (Manitoba) R3H 1C1	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II</i>	À désigner

COMMISSIONS PORTUAIRES :

Administrer et contrôler le port ainsi que les ouvrages et les biens immobiliers qui relèvent de sa juridiction. Exploiter le port et faire fonction d'agent catalyseur pour favoriser l'utilisation des installations du port et l'amélioration des échanges commerciaux au pays et à l'étranger.

Commission du port d'Oshawa

1050, rue Farwell C.P. 492 Oshawa (Ontario) L1H 6N6 (905) 576-0400	<i>Loi sur les Commissions de port, 1964</i>	Deloitte & Touche
--	--	----------------------

Commission du port de Hamilton

605, rue James Nord Hamilton (Ontario) L8L 1K1 (905) 525-4330	<i>Loi de 1957 concernant les commissaires du havre de Hamilton</i>	Coopers & Lybrand
--	---	----------------------





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre des Transports (suite)			
COMMISSIONS PORTUAIRES : (suite)			
Commission du port de Nanaimo			
	104, rue Front C.P. 131 Nanaimo (C.-B.) V9R 5K4 (604) 753-4146	<i>Loi sur les Commissions de port,</i> 1964	Bestwick and Partners
Commission du port de North Fraser			
	2020, chemin Airport Richmond (C.-B.) V7B 1C6 (604) 273-1866	<i>Loi sur les Commissions de port,</i> 1964	BDO Dunwoody
Commission du port de Port Alberni			
	2750, chemin Harbour C.P. 99 Port Alberni (C.-B.) V9Y 7W6 (604) 723-5312	<i>Loi sur les Commissions de port,</i> 1964	Newman Hill Duncan & Lacoursière
Commission du port de Thunder Bay			
	100, rue Main Thunder Bay (Ontario) P7B 6R9 (807) 345-6400	<i>Loi sur les Commissions de port,</i> 1964	KPMG Peat Marwick Thorne
Commission du port de Toronto			
	60, rue Harbour Toronto (Ontario) M5J 1B7 (416) 863-2065	<i>Loi de 1911 concernant les commissaires du havre de Toronto</i>	KPMG Peat Marwick Thorne
Commission du port de Windsor			
	500, promenade Riverside Ouest Windsor (Ontario) N9A 5K6 (519) 258-5741	<i>Loi sur les Commissions de port,</i> 1964	Coopers & Lybrand





AUTRES ENTITÉS

Description et renseignements généraux

Ministre de tutelle/ Société Mandat/ Objectifs du gouvernement	Renseignements sur le siège social	Loi applicable et année de constitution	Vérificateur
Ministre des Transports (fin)			
COMMISSIONS PORTUAIRES : (fin)			
Commission du port du fleuve Fraser			
	Bureau 500 713, rue Columbia New Westminster (C.-B.) V3M 1B2 (604) 524-6655	<i>Loi sur les Commissions de port,</i> 1964	Doane Raymond
NAV CANADA			
Acquérir, posséder, gérer, exploiter et développer le système canadien de navigation aérienne civile d'une manière sûre, efficiente et économique.	77, rue Metcalfe Ottawa (Ontario) K1P 5L6	<i>Loi sur les corporations canadiennes, partie II, 1996</i>	KPMG Peat Marwick Thorne

Premier ministre

Institut Vanier de la famille

Favoriser le bien-être spirituel et matériel des familles canadiennes et, pour y arriver, étudier leur milieu et leurs caractéristiques sociales, physiques, mentales, morales et financières.

94, promenade
Centrepointe
Nepean (Ontario)
K2G 6B1
(613) 228-8500

*Loi sur les
corporations
canadiennes, 1965*

McCay, Duff

Nature Trust of British Columbia, The

Acheter et préserver des étendues de terre ayant une importance écologique en Colombie-Britannique.

808-100 Parc Royal S.
Vancouver Ouest (C.-B.)
V7T 1A2
(604) 925-1128

*Loi sur les
corporations
canadiennes, 1971*

KPMG Peat
Marwick Thorne





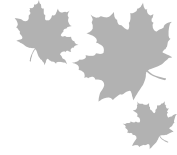
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Description et renseignements généraux

En vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans les sociétés suivantes :

1. Amertek Inc.
2. Autoskill International Inc.
3. Carvern International Industries Ltd.
4. Colby Resources Corp.
5. Kenloch Distillers Ltd.
6. Les laboratoires Quelab Inc.





**LISTE COMPLÈTE
DES SOCIÉTÉS
D'ÉTAT ET
AUTRES SOCIÉTÉS
DANS
LESQUELLES LE
CANADA DÉTIENT
DES INTÉRÊTS**





LISTE COMPLÈTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET AUTRES SOCIÉTÉS DANS LESQUELLES LE CANADA DÉTIENT DES INTÉRÊTS¹

Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
176422 Canada Inc.	Filiale de la Société du port de Montréal	Transports
1997 Brandon Canada Games Society Inc.	Autre entité	Patrimoine canadien
1999 Corner Brook Canada Winter Games Host Society	Autre entité	Patrimoine canadien
2717786 Canada Inc.	Filiale de Purolator Courrier Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
2875039 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
2875047 Canada Limited	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3106900 Canada Inc.	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
3148131 Canada Limited	Filiale de la Société immobilière du Canada Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
964102 Ontario Inc.	Filiale de PCL Courier Holdings Inc.	Travaux publics et Services gouvernementaux
Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	Autre entité	Transports
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage de l'Atlantique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	Filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent; Société d'État mère en vertu de la <i>Loi sur le pilotage</i>	Transports
Administration de pilotage du Pacifique	Société d'État mère	Transports
Administration de pilotage Laurentides	Société d'État mère	Transports
Administration du pont Blue Water	Autre entité	Transports
Administration du pont du port de Saint John	Autre entité	Transports
AECL Technologies B.V.	Filiale de Énergie atomique du Canada Limitée	Ressources naturelles
AECL Technologies Inc.	Filiale de Énergie atomique du Canada Limitée	Ressources naturelles
Aéroport international d'Halifax	Autre entité	Transports

¹ À l'exception des sociétés assujetties à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Agence multilatérale d'assurance des investissements	Organisme international	Finances
Agriculture Institute of Management in Saskatchewan, Inc.	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Agri-Food Innovation Fund	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Association canadienne des entraîneurs	Autre entité	Patrimoine canadien
Association de développement olympique de Calgary	Autre entité	Patrimoine canadien
Association internationale de développement	Organisme international	Finances
Association pour l'exportation du livre canadien	Autre entité	Patrimoine canadien
Association québécoise des bio-industries	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Association québécoise des fabricants de l'industrie médicale	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Banque africaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque asiatique de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement des Caraïbes	Organisme international	Affaires étrangères
Banque de développement du Canada	Société d'État mère	Industrie
Banque du Canada	Société d'État mère	Finances
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
Banque interaméricaine de développement	Organisme international	Affaires étrangères
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	Organisme international	Finances
B.C. Investment Agriculture Foundation	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Bell Bray Golf Developments Incorporated	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority	Autre entité	Transports
Cable North Microwave Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Canada Eldor Inc.	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Hibernia Holding Corporation	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Canada Place Corporation	Filiale de la Société du port de Vancouver	Transports





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Canadian Dairy Network	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Canadian Teleservices Corporation	Filiale de Purolator Courrier Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Canadian Tennis Technology Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Cape Breton Carbofuels Limited	Filiale de la Société de développement du Cap-Breton	Ressources naturelles
Cape Breton Marine Farming Limitée	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Centre canadien d'administration du sport et de la condition physique	Autre entité	Patrimoine canadien
Centre canadien de lutte contre les toxicomanies	Autre entité	Santé
Centre canadien pour l'amélioration des porcs Inc.	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de développement du porc du Québec Inc.	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de diversification des cultures du Manitoba	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Centre de documentation pour le sport	Autre entité	Patrimoine canadien
Centre de recherches pour le développement international	Société d'État mère	Affaires étrangères
Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Centre d'excellence sportive du Commonwealth	Autre entité	Patrimoine canadien
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	Autre entité	Affaires étrangères
Centre national d'excellence sportive – Calgary	Autre entité	Patrimoine canadien
Club Export Agro-alimentaire du Québec	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Cominco Ltée	Société affiliée à la Banque de développement du Canada	Industrie
Comité international du Niagara	Organisme international	Environnement
Commission canadienne du blé	Société d'État mère	Ressources naturelles Commission canadienne du blé
Commission canadienne du lait	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Commission de la capitale nationale	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Commission de la frontière internationale	Organisme international	Affaires étrangères
Commission des pêcheries des Grands Lacs	Organisme international	Pêches et Océans





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	Organisme international	Anciens combattants
Commission du parc international Roosevelt de Campobello	Autre entité	Affaires étrangères
Commission du port de Hamilton	Autre entité	Transports
Commission du port de Nanaimo	Autre entité	Transports
Commission du port de North Fraser	Autre entité	Transports
Commission du port de Port Alberni	Autre entité	Transports
Commission du port de Thunder Bay	Autre entité	Transports
Commission du port de Toronto	Autre entité	Transports
Commission du port de Windsor	Autre entité	Transports
Commission du port d'Oshawa	Autre entité	Transports
Commission du port du fleuve Fraser	Autre entité	Transports
Commission internationale du flétan du Pacifique (CIFP)	Organisme international	Pêches et Océans
Compagnie nationale des produits de la mer Ltée	Entreprise mixte	Finances
Commission nord-américaine de coopération environnementale – Comité consultatif mixte	Organisme international	Environnement
Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil canadien des normes	Société d'État mère	Industrie
Conseil de promotion du logiciel québécois	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Conseil de recherches en pêche et en agroalimentaire du Québec	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Conseil des arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Conseil des Jeux du Canada	Autre entité	Patrimoine canadien
Conseil international de contrôle du lac des Bois	Organisme international	Environnement
Conseil international de contrôle du lac Memphremagog	Organisme international	Environnement
Construction de Défense (1951) Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services Gouvernementaux
Cooperative Vereniging International Post Corporation U.A.	Société affiliée à la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services Gouvernementaux
Corporation commerciale canadienne	Société d'État mère	Commerce international
Corporation de développement des investissements du Canada, La	Société d'État mère	Finances
Courrier Purolator Ltée	Filiale de PCL Courier Holdings Inc.	Travaux publics et Services gouvernementaux
DARR (Cape Breton) Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Distribution Management Services Inc.	Filiale de Purolator Courier Limitée	Travaux publics et Services Gouvernementaux
Énergie atomique du Canada Limitée	Société d'État mère	Ressources naturelles





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Exinvest Inc.	Filiale de la Société pour l'expansion des exportations	Commerce international
Fondation Asie-Pacifique du Canada	Autre entité	Affaires étrangères
Fondation canadienne de l'innovation*	Autre entité	Industrie
Fondation canadienne des relations raciales	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Fondation du maire de Montréal pour la Jeunesse	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Fondation nationale communautaire de l'arbre	Autre entité	Ressources naturelles
Fonds de bienfaisance de l'armée	Autre entité	Anciens combattants
Fonds de développement-emploi Montréal	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes	Autre entité	Patrimoine canadien
Fonds du Souvenir	Autre entité	Anciens combattants
Fonds monétaire international	Organisme international	Finances
Forintek Canada Corporation	Autre entité	Ressources naturelles
GEAGRI	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
General Mining Building Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Gérance de projets nucléaires NPM du Canada Inc.	Entreprise mixte	Ressources naturelles
Greater London International Airport Authority	Autre entité	Transports
Greater Moncton Airport Authority, The	Autre entité	Transports
Greater Toronto Airports Authority	Autre entité	Transports
Gulf Bras D'Or Estates Limited	Filiale de la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Habitat faunique du Canada	Autre entité	Environnement
Inno-Centre	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie	Autre entité	Santé
Institut canadien de recherches en génie forestier	Autre entité	Ressources naturelles
Institut de design Montréal	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Institut de formation agricole de l'Ontario	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Institut de recherches sur les pâtes et papier	Autre entité	Ressources naturelles
Institut EDI du Québec	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]

* La Société canadienne de l'innovation est devenue une entité juridique au moment de l'adoption de la *Loi d'exécution du budget*, le 25 avril 1997.





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Institut international du Canada pour le grain	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Institut Vanier de la famille	Autre entité	Premier ministre
International Porcupine Caribou Board	Organisme international	Environnement
IPC Technology S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U. A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
IPC Unipost S.C.	Filiale de Cooperative Vereniging International Post Corporation U. A.	Travaux publics et Services gouvernementaux
La Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée	Filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Transports
La Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	Filiale de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	Transports
La Tour CN Limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Le Consortium de télévision Québec Canada Inc. (TV5)	Autre entité	Patrimoine canadien
Lower Churchill Development Corporation	Entreprise en coparticipation	Ressources naturelles
Lynwood Inn Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Marine Atlantique S.C.C.	Société d'État mère	Transports
Master FM Limited	Société affiliée à la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Meicor Inc.	Filiale de Theratronics International Limitée	Finances
Monnaie royale canadienne	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Montréal International	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Musée canadien de la nature	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée canadien des civilisations	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée des beaux-arts du Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Nature Trust of British Columbia, The	Autre entité	Premier ministre
NAV CANADA	Autre entité	Transports
North Portage Development Corporation & The Forks Renewal Corporation	Entreprise en coparticipation	Industrie (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien)
Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	Autre entité	Ressources naturelles
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	Autre entité	Ressources naturelles
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	Société d'État mère	Pêches et Océans
Pacific Salmon Commission	Organisme international	Pêches et Océans
PARTICIPaction	Autre entité	Santé





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
PCL Courier Holdings Inc.	Filiale de la Société de portefeuille Postes Canada Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Petro-Canada	Entreprise mixte	Finances
Petro-Canada Limitée	Société d'État mère	Finances
Plastiservices Inc.	Autre entité	Industrie [BFDR(Q)]
Postes Canada Gestion de systèmes Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Prix humanitaire Terry Fox Inc.	Autre entité	Santé
Purolator Customs Services Ltd.	Filiale de Purolator Courier Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
POS Pilot Plant Corporation	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Queens Quay West Land Corporation	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Ridley Terminals Inc.	Filiale de la Société canadienne des ports	Transports
Saint John Airport Transition Team	Autre entité	Transports
Saskatoon Airport Authority	Autre entité	Transports
Silver Screen Star Limited	Société affiliée à la Société d'expansion du Cap-Breton	Industrie
Société aéroportuaire de Québec	Autre entité	Transports
Société canadienne d'enregistrement des animaux	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Société canadienne des ports	Société d'État mère	Transports
Société canadienne des postes	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société canadienne d'hypothèques et de logement	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société d'assurance-dépôts du Canada	Société d'État mère	Finances
Société de caisse de retraite de la Commission internationale des pêcheries	Autre entité	Pêches et Océans
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société de développement du Cap-Breton	Société d'État mère	Ressources naturelles
Société de portefeuille Postes Canada Limitée	Filiale de la Société canadienne des postes	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société des Jeux panaméricains (JPW 1999) Inc.	Autre entité	Patrimoine canadien
Société des pêcheurs autochtones du Nord	Autre entité	Affaires indiennes et du Nord
Société d'expansion du Cap-Breton	Société d'État mère	Industrie
Société d'exploitation et de développement d'Hibernia Ltée	Société affiliée à Canada Hibernia Holding Corporation	Finances
Société du Centre national des Arts	Société d'État mère	Patrimoine canadien
Société du complexe sylvicole des Maritimes	Autre entité	Ressources naturelles





Nom de la société	Catégorie	Portefeuille ministériel
Société du crédit agricole	Société d'État mère	Agriculture et Agroalimentaire
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud	Entreprise en coparticipation	Industrie (FORD-Q)
Société du port de Halifax	Société d'État mère	Transports
Société du port de Montréal	Société d'État mère	Transports
Société du port de Prince Rupert	Société d'État mère	Transports
Société du port de Québec	Société d'État mère	Transports
Société du port de Saint John	Société d'État mère	Transports
Société du port de St. John's	Société d'État mère	Transports
Société du port de Vancouver	Société d'État mère	Transports
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada Limitée; fait rapport comme société d'État mère, aux termes du paragraphe 86(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société financière internationale	Organisme international	Finances
Société immobilière du Canada CLC Limitée	Filiale de la Société immobilière du Canada Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société immobilière du Canada (Vieux-Port de Québec) Inc.	Filiale de la Société immobilière du Canada Limitée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société immobilière du Canada Limitée	Société d'État mère	Travaux publics et Services gouvernementaux
Société pour l'expansion des exportations	Société d'État mère	Commerce international
Société Radio-Canada	Société d'État mère	Patrimoine canadien
St. John's Regional Airport Planning Group	Autre entité	Transports
Supercourier (1987) Ltd.	Filiale de Purolator Courrier Ltée	Travaux publics et Services gouvernementaux
Theratronics International Limitée	Filiale de La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
Thunder Bay International Airports Authority Inc.	Autre entité	Transports
Variety Corporation	Société affiliée à La Corporation de développement des investissements du Canada	Finances
VIA Rail Canada Inc.	Société d'État mère	Transports
Victoria Airport Authority	Autre entité	Transports
Visnews Limited	Société affiliée de la Société Radio-Canada	Patrimoine canadien
Western Grains Research Foundation	Autre entité	Agriculture et Agroalimentaire
Winnipeg Airports Authority Inc.	Autre entité	Transports





DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT

Importance de communiquer au Parlement des renseignements de bonne qualité dans les délais prévus

La communication au Parlement de renseignements de bonne qualité dans les délais prévus est l'un des principaux objectifs du régime de contrôle et de responsabilisation des sociétés d'État. Le bon fonctionnement du cadre de responsabilisation se fonde sur l'hypothèse selon laquelle le Parlement et le gouvernement recevront une information utile qui leur permettra constamment de porter un jugement sur le rendement des sociétés.

Les sociétés font état de leur rendement au moyen du résumé du plan d'entreprise et du rapport annuel. Pour chaque société d'État qui figure aux parties I et II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), le ministre de tutelle dépose au Parlement le résumé du plan d'entreprise, le résumé du budget d'investissement et le rapport annuel. La Loi prévoit en outre le dépôt du résumé du budget de fonctionnement des sociétés figurant à la partie I de l'annexe III.

Le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets ont pour objet de tenir le Parlement au courant des principaux éléments stratégiques et financiers de chacune des sociétés d'État. Les résumés sont fondés sur le plan d'entreprise et les budgets approuvés et ils ont pour objet de présenter toutes les activités et tous les investissements touchant l'exploitation future des sociétés d'État et de leurs filiales en propriété exclusive. Un rapport annuel d'une société d'État indique au Parlement le rendement de la société par rapport aux objectifs, aux stratégies et aux activités approuvés par le gouvernement et déposés dans les résumés précédents du plan d'entreprise et des budgets.





Rapports déposés au Parlement

Cette section fait état du dépôt au Parlement, par les ministres de tutelle, des documents relatifs aux sociétés d'État, pour l'exercice terminé le 31 juillet 1997, conformément aux dispositions du paragraphe 152(1) de la LGFP.

Dans le tableau ci-après, on retrouve un rapport sur le dépôt des rapports annuels et des résumés pour la période allant du 1^{er} août 1996 au 31 juillet 1997. Il comporte notamment des renseignements à propos des documents qui devaient être déposés ou ceux qui l'ont été pendant la période visée par le rapport, ainsi que les documents qui devaient être déposés au cours d'une période de rapport antérieur et qui ont effectivement été déposés pendant la période à l'étude. Dans certains cas, le délai prescrit est postérieur au 31 juillet 1997 et, étant donné qu'il est impossible de prévoir quels seront les jours de séance ultérieurs, les dates d'échéance n'ont pas été déterminées. Dans les cas où la date d'échéance n'a pas été déterminée et où le rapport a été déposé, on considère qu'il a été déposé à temps et il n'en sera pas fait mention dans les rapports des années ultérieures.

Le paragraphe 152(2) de la LGFP exige que le vérificateur général du Canada atteste l'exactitude de ces renseignements dans le rapport annuel du vérificateur général à la Chambre des communes.

Délais prescrits pour le dépôt des documents au Parlement

Les dates de séance dont on se sert pour déterminer les délais sont extraites des *Journaux de la Chambre des communes* et des *Journaux du Sénat*.

Les délais prescrits pour le dépôt devant chacune des chambres du Parlement du résumé du plan d'entreprise, du résumé des budgets et du rapport annuel sont les suivants :

- **Résumé du plan d'entreprise** : dans les 30 jours de séance suivant l'approbation du plan d'entreprise par le gouverneur en conseil. Ce délai est également applicable aux résumés des plans d'entreprise modifiés.
- **Résumé des budgets d'investissement et de fonctionnement** : 30 jours de séance suivant l'approbation des budgets par le Conseil du Trésor. Lorsque le budget de fonctionnement et le budget d'investissement, ou les deux, sont intégrés au plan d'entreprise, le délai prévu pour le dépôt des résumés des budgets est déterminé de la même façon que dans le cas du délai du dépôt du résumé du plan d'entreprise.
- **Rapport annuel** : Les sociétés doivent présenter leur rapport annuel au ministre de tutelle, dans les trois mois suivant la fin de leur exercice. Le ministre de tutelle est tenu de déposer le rapport annuel devant chacune des chambres du Parlement dans les 15 jours de séance suivant sa réception. Le délai est déterminé en fonction de la date à laquelle le ministre de tutelle a accusé réception du rapport, lorsque cette date est connue, ou trois mois après la clôture de l'exercice de la société; le délai le plus court étant retenu.





Renseignements supplémentaires

On peut obtenir des renseignements sur les rapports annuels ainsi que sur le résumé du plan d'entreprise et les résumés des budgets, en communiquant avec chaque société d'État visée. La section des « Fiches descriptives » du présent rapport fournit des renseignements supplémentaires sur chacune des sociétés d'État.





**DÉPÔT DES RAPPORTS AU PARLEMENT PAR DES
SOCIÉTÉS D'ÉTAT MÈRES PENDANT L'EXERCICE SE TERMINANT LE
31 JUILLET 1997**

Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-07-17	1996-11-05	1996-09-24
Administration de pilotage de l'Atlantique					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-07	N/D*	1997-04-08
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
1997	Résumé du budget de fonctionnement	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-07	N/D	1997-04-08
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
1997	Résumé du budget de fonctionnement	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
Administration de pilotage des Laurentides					
1996	Résumé du budget d'investissement	1996-11-04	1996-09-26	1996-12-17	1996-10-01
1996	Résumé du budget de fonctionnement	1996-11-04	1996-09-26	1996-12-17	1996-10-01
1996 à 2000	Résumé du plan d'entreprise	1996-11-04	1996-09-26	1996-12-17	1996-10-01
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-07	N/D	1997-04-08
1997	Résumé du budget d'investissement	N/D	1997-04-07	N/D	1997-04-08
1997	Résumé du budget de fonctionnement	N/D	1997-04-07	N/D	1997-04-08
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	N/D	1997-04-07	N/D	1997-04-08
Administration de pilotage du Pacifique					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-07	N/D	1997-04-08
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
1997	Résumé du budget de fonctionnement	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08

* N/D : non disponible





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Commission canadienne du lait					
1995-1996	Rapport annuel	1996-11-28	1996-11-07	1996-12-16	1996-11-25
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-11-04	1996-10-24	1996-12-17	1996-10-28
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-11-04	1996-10-24	1996-12-17	1996-10-28
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-11-04	1996-10-24	1996-12-17	1996-10-28
Commission de la capitale nationale					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-08-21	1996-11-05	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-09-27	1996-08-21	1996-10-31	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-09-27	1996-08-21	1996-10-31	1996-09-24
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-09-27	1996-08-21	1996-10-31	1996-09-24
Conseil canadien des normes					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-07-17	1996-11-05	1996-09-24
Construction de Défense (1951) Limitée					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-02	1996-07-17	1996-10-30	1996-09-24
Corporation commerciale canadienne					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-02	1996-07-17	1996-10-30	1996-09-24
Corporation de développement des investissements du Canada					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-17	N/D	1997-04-21
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-04-07	1997-04-24	1997-04-08
Énergie atomique du Canada Limitée					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-07-17	1996-11-05	1996-09-24





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Marine Atlantique S.C.C.					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	non
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997	Résumé du budget de fonctionnement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Monnaie royale canadienne					
1996	Résumé du budget d'investissement	1996-04-30	1996-03-29	1996-06-18	1996-09-24
1996 à 2000	Résumé du plan d'entreprise	1996-04-30	1996-03-29	1996-06-18	1996-09-24
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-22	N/D	1997-04-23
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Musée canadien de la nature					
1995-1996	Résumé du budget d'investissement	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
1995-1996	Résumé du budget de fonctionnement	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
1995-1996 à 1999-2000	Résumé du plan d'entreprise	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-08-21	1996-11-05	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
Musée canadien des civilisations					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-08-21	1996-11-05	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-11-04	1996-11-07	1996-12-17	1996-11-25
Musée des beaux-arts du Canada					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-10-07	1996-11-05	non
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-11-04	1996-11-27	1996-12-17	1996-12-03
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-11-04	1996-11-27	1996-12-17	1996-12-03
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-11-04	1996-11-27	1996-12-17	1996-12-03





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Musée national des sciences et de la technologie					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-08-21	1996-11-05	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-11-04	1996-08-21	1996-12-17	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-11-04	1996-08-21	1996-12-17	1996-09-24
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-11-04	1996-08-21	1996-12-17	1996-09-24
Office de commercialisation du poisson d'eau douce					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-10-29	1996-11-05	1996-10-30
Petro-Canada Limitée					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-09	N/D	1997-04-10
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-06	1997-04-24	1997-03-10
1997	Résumé du budget de fonctionnement	1997-04-07	1997-03-06	1997-04-24	1997-03-10
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-06	1997-04-24	1997-03-10
Queens Quay West Land Corporation					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-02	1996-07-17	1996-10-30	1996-09-24
Société canadienne des ports¹					
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-24	N/D	non
1996	Résumé du budget de fonctionnement - modification	1997-04-07	1997-03-21	1997-04-24	1997-04-08
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-21	1997-04-24	1997-04-08
1997	Résumé du budget de fonctionnement	1997-04-07	1997-03-21	1997-04-24	1997-04-08
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-21	1997-04-24	1997-04-08





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société d'assurance-dépôts du Canada					
1997-1998	Résumé du budget d'investissement	N/D	1997-04-25	N/D	non
1997-1998	Résumé du budget de fonctionnement	N/D	1997-04-25	N/D.	non
1997-1998 à 2001-2002	Résumé du plan d'entreprise	N/D	1997-04-25	N/D	non
Société de développement du Cap-Breton					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-07-17	1996-11-05	1996-09-24
Société d'expansion du Cap-Breton					
1994-1995	Résumé du budget d'investissement	1994-11-04	1996-07-17	1995-03-01	1996-09-24
1994-1995	Résumé du budget de fonctionnement	1994-11-04	1996-07-17	1995-03-01	1996-09-24
1994-1995 à 1998-1999	Résumé du plan d'entreprise	1994-11-04	1996-07-17	1995-03-01	1996-09-24
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-07-17	1996-11-05	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-05-30	1996-07-17	1996-10-01	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-05-30	1996-07-17	1996-10-01	1996-09-24
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-05-30	1996-07-17	1996-10-01	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget d'investissement – modification	1996-12-06	non	1997-02-12	non
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement – modification	1996-12-06	non	1997-02-12	non
Société du port de Halifax¹					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	non
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Société du port de Montréal¹					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	non
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat		
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt	
Société du port de Prince Rupert¹					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	Non
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Société du port de Québec¹					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	non
1996	Résumé du budget d'investissement - modification	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1996 à 2000	Résumé du plan d'entreprise – modification	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Société du port de Saint John¹					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	non
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-03-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-03-24	1997-03-18
Société du port de St. John's¹					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	non
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Société du port de Vancouver¹					
1996	Rapport annuel	1997-04-25	non	N/D	non
1997	Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
1997 à 2001	Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-17	1997-04-24	1997-03-18
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.					
1995-1996	Rapport annuel	1996-10-04	1996-07-17	1996-11-05	1996-09-24
1996-1997	Résumé du budget d'investissement	1996-10-04	non	1996-11-25	non
1996-1997	Résumé du budget de fonctionnement	1996-10-04	non	1996-11-25	non
1996-1997 à 2000-2001	Résumé du plan d'entreprise	1996-10-04	non	1996-11-25	non





Document devant être déposé	Chambre des communes		Sénat	
	Date limite	Dépôt	Date limite	Dépôt
Société immobilière du Canada Limitée 1995-1996 Rapport annuel	1996-10-04	1996-08-21	1996-11-05	1996-09-24
Société pour l'expansion des exportations 1996 Rapport annuel	1997-04-18	1997-03-17	N/D	1997-03-18
1997 Résumé du budget d'investissement	1997-04-07	1997-03-07	1997-04-24	1997-03-10
1997 Résumé du budget de fonctionnement	1997-04-07	1997-03-07	1997-04-24	1997-03-10
1997 à 2001 Résumé du plan d'entreprise	1997-04-07	1997-03-07	1997-04-24	1997-03-10
VIA Rail Canada Inc. 1996 Rapport annuel	1997-04-25	1997-04-24	N/D	non

¹ La *Loi sur la Société canadienne des ports* prescrit que le rapport annuel de la société doit englober les rapports annuels des sociétés portuaires locales et qu'il doit être soumis au ministre de tutelle dans les « quatre mois » suivant la fin de l'exercice. Ces rapports sont présentés sous la forme d'un seul et même document.

